

## Plan plages de Soorts-Hossegor (40) : Etat des lieux Faune-Flore-Habitats



Rédaction : Thomas ARMAND et Sylvain BONIFAIT



TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Cadre de l'étude et aires d'études .....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Zonages .....</b>	<b>7</b>
<b>3</b>	<b>Méthodologies .....</b>	<b>9</b>
	<i>Pour rappel, les inventaires réalisés dans le cadre de la présente étude ne concernent que les compartiments terrestres. ....</i>	<i>9</i>
3.1	<i>Collecte des données .....</i>	<i>9</i>
3.1.1	<i>Flore .....</i>	<i>9</i>
3.1.2	<i>Faune.....</i>	<i>17</i>
3.2	<i>Méthodologie des inventaires floristiques .....</i>	<i>20</i>
3.3	<i>Méthodologie des inventaires faunistiques.....</i>	<i>21</i>
3.3.1	<i>Organisation de la campagne de terrain et conditions .....</i>	<i>21</i>
3.3.2	<i>Méthodologie pour l'inventaire des oiseaux .....</i>	<i>22</i>
3.3.3	<i>Méthodologie pour l'inventaire des autres espèces.....</i>	<i>24</i>
3.4	<i>Evaluation des enjeux.....</i>	<i>24</i>
3.5	<i>Limite des inventaires.....</i>	<i>25</i>
<b>4</b>	<b>Diagnostic écologique.....</b>	<b>27</b>
4.1	<i>Les habitats .....</i>	<i>27</i>
4.1.1	<i>Description des habitats.....</i>	<i>27</i>
4.1.2	<i>Enjeux concernant les habitats .....</i>	<i>49</i>
4.2	<i>La Flore.....</i>	<i>51</i>
4.2.1	<i>Bilan des investigations de terrain .....</i>	<i>51</i>
4.2.2	<i>Prise en compte des données collectées .....</i>	<i>59</i>
4.2.3	<i>Enjeux règlementaires.....</i>	<i>60</i>
4.2.4	<i>Localisation de la flore patrimoniales et protégées .....</i>	<i>61</i>
4.2.5	<i>Bilan représentatif des enjeux .....</i>	<i>74</i>
4.2.6	<i>Espèces végétales invasives .....</i>	<i>81</i>

4.3	<i>La Faune</i> .....	88
4.3.1	Récapitulatif des espèces potentielles après collecte des données existantes .....	88
4.3.2	Résultat de la phase de terrain et potentialités .....	89
4.3.3	Représentation synthétique des enjeux concernant la faune .....	121
<b>5</b>	<b>Préconisations</b> .....	<b>123</b>
5.1	<i>Eviter les zones sensibles</i> .....	123
5.1.1	Evitement des habitats sensibles .....	123
5.1.2	Evitement de la flore sensible .....	123
5.1.3	Evitement de la faune sensible .....	124
5.2	<i>Atténuer les impacts</i> .....	125
5.3	<i>Anticiper les demandes de dérogation à la protection des espèces</i> .....	126
<b>6</b>	<b>Investigations complémentaires</b> .....	<b>127</b>
<b>7</b>	<b>Bibliographie</b> .....	<b>128</b>
<b>8</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>130</b>
8.1	<i>Annexe 1 : liste des observations flore (campagne juin 2021)</i> .....	131
8.2	<i>Annexe 2 : Liste globale des espèces animales tirées de la bibliographie et de la phase d'enquête...</i>	140

---

# 1 CADRE DE L'ETUDE ET AIRES D'ETUDES

---

Le présent état des lieux écologique s'insère dans un programme d'aménagement durable des plages (programme régional Plan-Plages) concernant 7 plages : « Plage naturiste », Plage de la Gravière », Plage Centrale/Sud », « Plage du Rey », « Plage blanche », « Plage des Chênes lièges » de « Plage du parc », devant appliquer les objectifs partagés par les pouvoirs publics régionaux.

Le Plan plages doit être conforme aux dispositions du Schéma régional validé par le GIP Littoral et doit aborder les 7 thèmes suivants :

- 1- assurer la sécurité des sites et la protection des personnes ;
- 2- prendre en compte l'évolution du trait de côte dans le respect des orientations de la stratégie régionale de gestion de la bande côtière ou de la stratégie locale si existante
- 3- garantir la préservation des espaces naturels et les caractéristiques paysagères du site ;
- 4- assurer la gestion environnementale du site : gestion de l'eau et des déchets ;
- 5- développer et encourager les modes de déplacements doux et la mise en place de solutions alternatives à la voiture et maîtriser les flux ;
- 6- améliorer la qualité de l'accueil du public - Améliorer l'accueil du public handicapé ;
- 7- gérer les pratiques et animations sportives et pédagogiques.

La présente étude porte uniquement sur la troisième thématique concernant la préservation des espaces naturels et a pour objectif d'établir premier état des lieux écologique sur la base des données existantes et d'une campagne de terrain réalisée en 2021. L'étude porte sur les compartiments terrestres et non marins, les projets de réalisation qui découleront du plan plage ne concerneront pas les milieux marins.

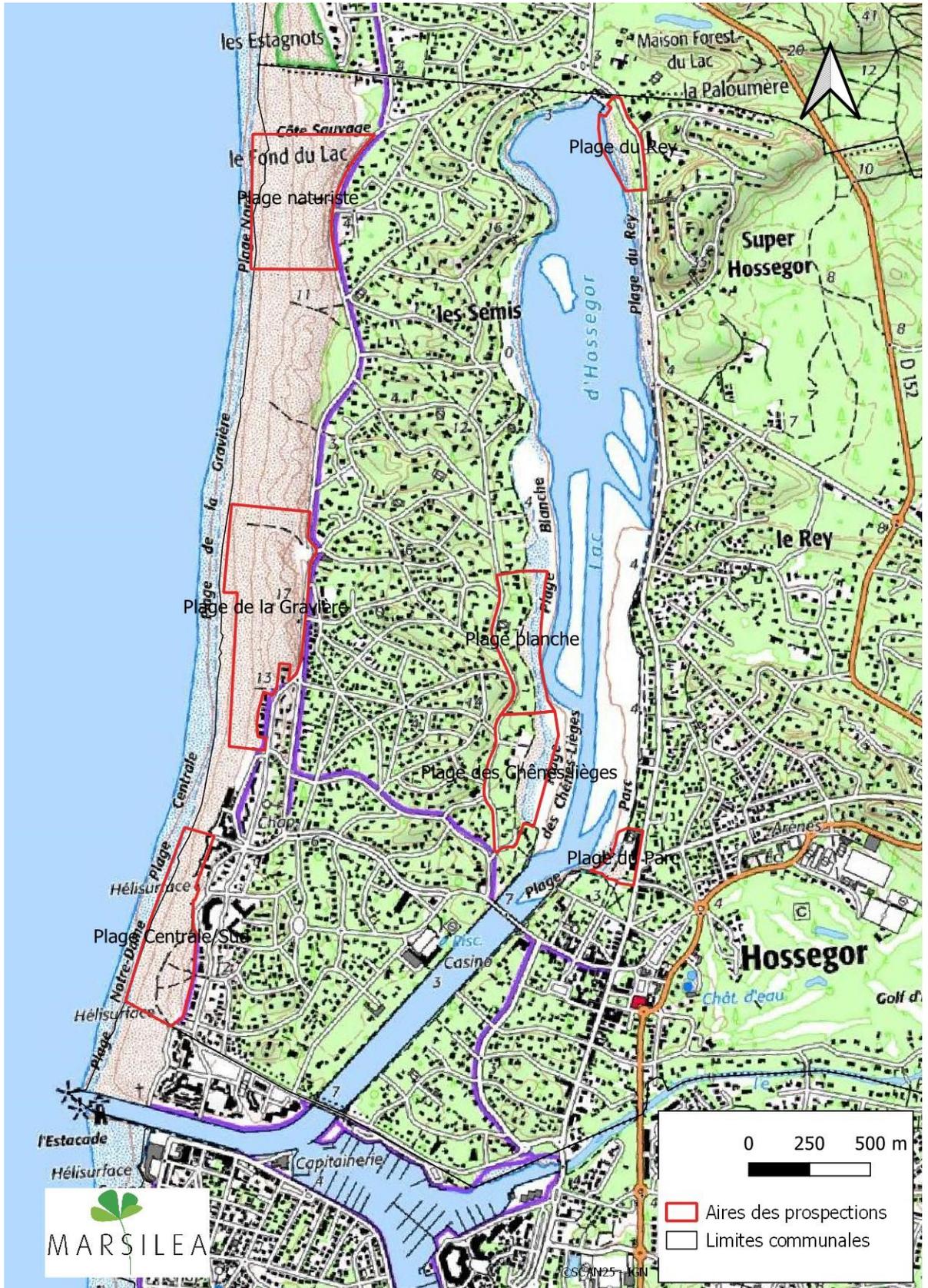


Figure 1 : Localisation des aires d'études

## 2 ZONAGES

---

Les plages concernées par la présente étude sont recoupées par plusieurs périmètres d'inventaires et/ou règlementaires liés à la biodiversité.

Les quatre plages du lac (Plage du Rey, Plage blanche, Plage des Chênes lièges et Plage du parc) sont associées à la ZNIEFF de type 1 « Lac d'Hossegor ». Cet inventaire ZNIEFF est ciblé sur le lac et la commune de Soorts-Hossegor. En outre, les listes des espèces des ZNIEFF 1 ont récemment été mises à jour et complétées. Ainsi, les données de ce périmètre sont pertinentes et pourront être utilisées afin d'identifier espèces animales et végétales patrimoniales potentielles sur le secteur du Lac.

Les trois plages du littoral (plage naturiste, plage de la gravière et plage centrale/sud) sont entièrement intégrées au périmètre de la ZNIEFF II « Dune littorale du banc de pineau à l'Adour ». Il s'agit d'un site très étendu, dont les enjeux valent pour l'ensemble du littoral dunaire du sud de la Gironde au Pays basque, mais ne donnent pas d'informations précises sur les plages de la présente étude.

Le site du Conservatoire du Littoral est propriétaire et gestionnaire du site « La Côte sauvage » qui recoupe les plages de la gravière et naturiste. Les documents de gestion liés à ce site ont donc été consultés.

Enfin, on notera que la partie sud de la plage de la Gravière fait l'objet d'une mesure de compensation pour la conservation de la Mouette mélanocéphale, une espèce impactée lors du projet de dragage du Lac d'Hossegor. Les résultats d'inventaires naturalistes réalisés sur le site de compensation ont été pris en compte.

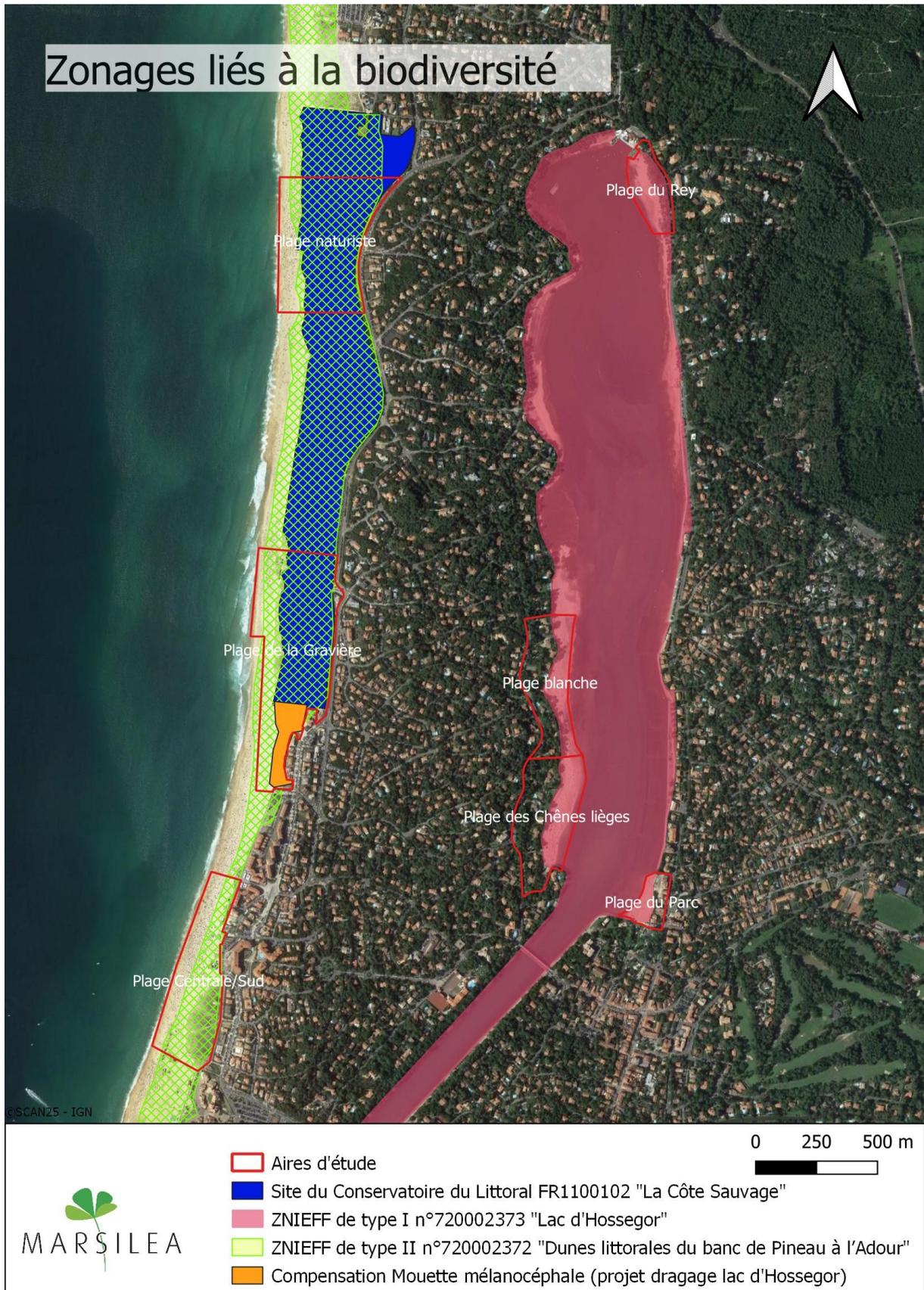


Figure 2 : Zonages d'inventaire et réglementaire

---

## 3 METHODOLOGIES

---

***Pour rappel, les inventaires réalisés dans le cadre de la présente étude ne concernent que les compartiments terrestres.***

### 3.1 Collecte des données

Une phase d'enquête a été menée dès le lancement de l'étude avec comme objectif de :

- Fournir une liste des espèces animales et végétales patrimoniales attendues à l'issue de la phase d'enquête et de recherches bibliographiques ;
- Identifier les enjeux avérés sur le site d'étude concernant la faune et la flore ;
- Préciser les périodes favorables d'investigation pour les espèces protégées et/ou patrimoniales attendues en vue de futurs inventaires.

#### 3.1.1 Flore

- CBNSA (Conservatoire Botanique National Sud Atlantique)

La demande a été déposée sur le site de l'OBV-NA au démarrage de l'étude et concernait l'ensemble des données flore et habitats se rapportant aux aires d'étude. A noter que la demande de données portait sur une aire d'étude élargie (zone tampon de 500 mètres) afin de rechercher les potentialités. Les données ont été reçues le 16 juin 2021. Le lot de données comprend 176 observations de flore provenant de 46 relevés effectué par des observateurs du CBNSA. Certaines données sont tirées de 'Bibliographies diverses'. Aucune donnée d'habitat n'a été transmise.

Au total, les données de flore transmises font ressortir la présence 20 espèces patrimoniales dont 14 bénéficiant d'une protection stricte sur le secteur d'étude (en gras ci-dessous)

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<b><i>Achillea maritima</i></b>	<b>Diotis maritime</b>
<b><i>Alyssum loiseleurii</i></b>	<b>Corbeille d'or des sables</b>
<b><i>Asperula occidentalis</i></b>	<b>Aspérule occidentale</b>
<b><i>Astragalus baionensis</i></b>	<b>Astragale des Bayonne</b>
<b><i>Crithmum maritimum</i></b>	<b>Criste marine</b>
<b><i>Dianthus gallicus</i></b>	<b>Œillet des dunes</b>
<b><i>Festuca vasconensis</i></b>	<b>Fétuque de Gascogne</b>
<b><i>Frankenia laevis</i></b>	<b>Frankénie lisse</b>

<b><i>Hieracium eriophorum</i></b>	<b>Epervière des dunes</b>
<b><i>Linaria thymifolia</i></b>	<b>Linaire à feuilles de Thym</b>
<b><i>Medicago marina</i></b>	<b>Luzerne marine</b>
<b><i>Pancratium maritimum</i></b>	<b>Lys de mer</b>
<b><i>Matthiola sinuata</i></b>	<b>Matthiole à feuilles sinuées</b>
<b><i>Parapholis strigosa</i></b>	<b>Lepture raide</b>
<b><i>Polygonum maritimum</i></b>	<b>Renouée maritime</b>
<b><i>Salicornia perennis</i></b>	<b>Salicorne vivace</b>
<b><i>Silene portensis</i></b>	<b>Silène de Porto,</b>
<b><i>Sonchus bulbosus</i></b>	<b>Crépis bulbeux</b>
<b><i>Zostera marina</i></b>	<b>Zostère maritime</b>
<b><i>Zostera noltei</i></b>	<b>Varech de Nolti, Zostère naine</b>

Tableau 1 : Liste des espèces patrimoniales tirées de l'OBV-NA (extraction de juin 2021)



Figure 3 : Localisation des espèces patrimoniales extraites de l'OBV-NA (extraction de juin 2021)

→ CASAGEC

Source des données : CASAGEC, octobre 2018. Diagnostic global du Littoral d'Hossegor et préconisation de gestion.

Les données de flore collectées dans le cadre du diagnostic littoral réalisée par CASAGEC pour la mairie d'Hossegor, ont été prises en compte. Lors de cette étude, des inventaires ont été réalisés sous formes de quadrats répartis le long de 11 transects. Les aires d'études sont concernées par les quadrats 2, 3, 7 à 11. Les relevés de CASAGEC ont permis d'identifier 38 taxons floristiques dont plusieurs espèces patrimoniales dont 8 protégées (en gras) :

- **Astragale de Bayonne (*Astragalus baionensis*) ;**
- **Aspérule occidentale (*Asperula occidentalis*) ;**
- **Criste marine (*Crithmum maritimum*) ;**
- **Œillet des dunes (*Dianthus gallicus*) ;**
- Panicaud maritime (*Eryngium maritimum*) ;
- **Epervière laineuse (*Hieracium eriophorum*) ;**
- **Linaire à feuilles de Thym (*Linaria thymifolia*) ;**
- **Lis des sables (*Pancratium maritimum*) ;**
- Fléole des sables (*Phleum arenarium*) ;
- Renouée maritime (*Polygonum maritimum*) ;
- Silène de Thorre (*Silene uniflora* subsp. *thorei*) ;
- **Crépis bulbeux (*Sonchus bulbosus*) ;**
- Thésium couché (*Thesium humifusum*).

Notons que certaines de ces données n'ont pas été cartographiées, notamment l'Aspérule occidentale qui est une espèce à répartition très limitée et représentant un enjeu très fort.

=> Toutes ces espèces ont été recherchées sur l'ensemble des zones d'étude lors des inventaires de juin 2021.

→ SIVOM COTE SUD (SCE)

Source : SCE (SIVOM COTE SUD), 2016 ; Nouvelle mesures compensatoires concernant la protection de la Mouette mélanocéphale dans le cadre du projet de désensablement du Lac d'Hossegor. 47p.

En 2016, SCE a mené une campagne d'inventaire floristiques sur la partie sud du secteur « Plage la Gravière' dans le cadre de la préparation à la mise en œuvre d'une mesure compensatoire concernant la Mouette mélanocéphale. Les relevés indiquent plusieurs espèces patrimoniales protégées sur le secteur :

- **Diotis maritime (*Achillea maritima*) ;**
  - **Criste marine (*Crithmum maritimum*) ;**
  - **Œillet des dunes (*Dianthus gallicus*).**
  - **Epervière laineuse (*Hieracium eriophorum*) ;**
  - **Linaire à feuilles de Thym (*Linaria thymifolia*) ;**
  - **Lis des sables (*Pancratium maritimum*) ;**
  - **Crépis bulbeux (*Sonchus bulbosus*) ;**
- ⇒ Ces espèces ont été particulièrement recherchées sur cette partie de la zone d'étude lors des inventaires de juin 2021.

→ CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Source : Conservatoire du Littoral, ONF, 2013. Plan d'aménagement et de gestion du site de la Côte sauvage 2012-2018. Commune de Soorts-Hossegor 40). 136p.

Le Conservatoire du Littoral est propriétaire de 34 ha de milieux naturels sur le littoral de la commune de Soorts-Hossegor (40) et mène une gestion en faveur d'une valorisation du patrimoine naturel. Le plan de gestion actuel a été rédigé en août 2013. Le site du Conservatoire du Littoral comprend la plage naturiste au nord de la commune et redescend jusqu'à la plage de la Gravière.

Le conservatoire du Littoral a été consulté et le document de référence cité précédemment a été exploré. Pour la production de ce document, le Conservatoire du Littoral et l'ONF ont pris en compte des données bibliographiques anciennes et des données collectées sur le terrain lors de campagnes récentes par la réalisation de transects (10 transects au total) où les espèces sont notées ainsi que leur coefficient de recouvrement. 5 de ces transects recoupent les plages concernées par la présente étude : transects 2, 3, 8, 9 et 10. Notons que les relevés de ces transects ont été réalisés en 2011 et les données sont par conséquent trop anciennes pour être retenues et représentées dans le présent rapport. Toutefois, l'annexe 3 du plan d'aménagement du Conservatoire du Littoral comprend des annotations qui permettent de renseigner sur la probabilité de présence des espèces patrimoniales et permettent d'orienter les recherches sur les investigations de 2021.

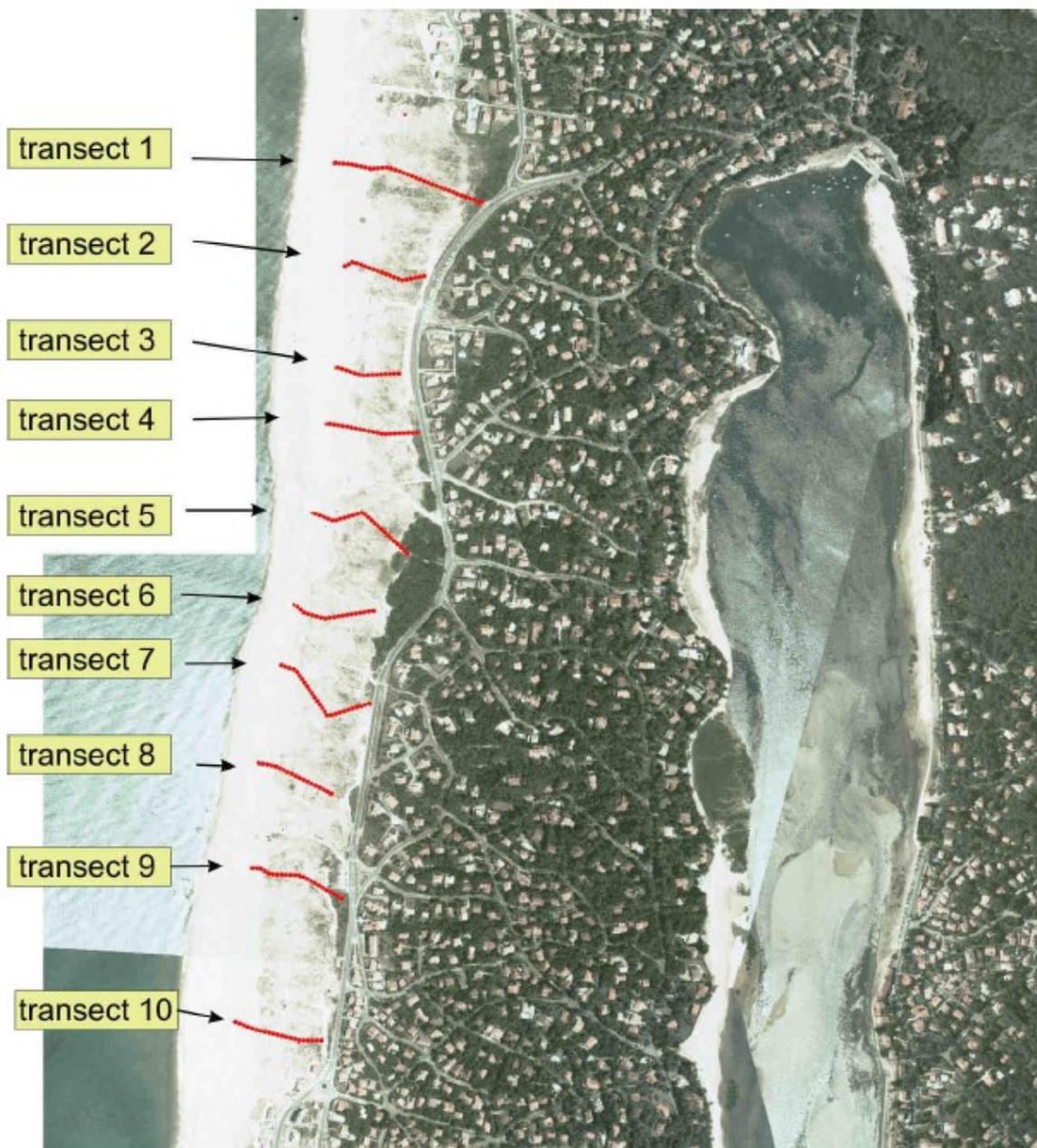


Figure 4 : Localisation des transects réalisés en 2011 (Cons. du Lit., 2013)

Nom scientifique	Nom français	Annotations Annexe 3 du plan de gestion du Cons. du Littoral	N° de transects concernés
<i>Achillea maritima</i>	Diotis maritime,	Belles stations	10
<i>Alyssum loiseleurii</i>	Corbeille-d'or des sables	Quatre stations identifiées à Hossegor (4000 pieds) dont une sur les terrains du CdI (40 pieds), une autre à proximité (1200 pieds)	-
<i>Asperula occidentalis</i>	Aspérule occidentale	Assez abondante sur dune. Partie stabilisée des plateaux. Parfois avec Thésion couché	8, 10
<i>Astragalus baionensis</i>	Astragale de Bayonne	Abondante sur dune, partie ouest	2, 3, 8, 9, 10
<i>Crithmum maritimum</i>	Criste marine	Bien représentée sur la partie ouest de la dune	3, 9
<i>Coincya monensis subsp. cheirantho</i>	Fausse Giroflée	Dune, arrière dune	-

<i>Dianthus gallicus</i>	Oeillet des dunes	Endémique à aire restreinte, assez bien représentée. En possible régression	2, 3, 9, 10
<i>Festuca vasconensis</i>	Fétuque de Gascogne	Espèce présente sur le dune, et surtout l'arrière dune	2, 8, 9
<i>Hieracium eriophorum</i>	Epervière des dunes	Espèce abondante sur le site du Conservatoire du Littoral	2, 3, 9, 10
<i>Honckenya peploides</i>	Pourpier de mer	Une seule station sur le haut de plage	-
<i>Koeleria arenaria</i>	Koelérie maritime	Bien représentée sur dune, en lette.	8, 9, 10
<i>Linaria thymifolia</i>	Linaire à feuilles de thym	Dune, sur glacis ouest, abondante	2, 3, 8, 9, 10
<i>Matthiola sinuata</i>	Matthiôle à feuilles sinuées	Une station	-
<i>Medicago marina</i>	Luzerne marine	Quelques stations sur dune	9
<i>Pancratium maritimum</i>	Lys de mer	Belles populations	8, 9
<i>Polygonum maritimum</i>	Renouée maritime	Dune, peu présente	-
<i>Silene portensis</i>	Silène de Porto	Espèce d'arrière-dune, assez peu fréquente	-
<i>Sonchus bulbosus</i>	Crépis bulbeux	Abondante sur dune blanche	2, 10
<i>Thesium humifusum</i>	Thésion couché	Dune	2, 9 10

Tableau 2 : Espèces patrimoniales identifiées dans le plan de gestion du site de la Côte sauvage (Conservatoire du Littoral, 2013)

D'autres espèces ont été considérées dans le Plan de gestion du Conservatoire du littoral comme patrimoniale : l'Armoise de Loyd, le Gaillet des sables, la Silène de Thore, le Solidage verge d'or à grosses racines. Ces espèces étant très fortement présentes sur l'ensemble du littoral de la commune, celles-ci n'ont pas été cartographiées.

→ Inventaire ZNIEFF1 – Lac d'Hossegor

Source : FSD ZNIEFF type I n°720002373, 5 janvier 2021

Remarque : Les espèces de la ZNIEFF II « Dune littorale du banc de pineau à l'Adour » n'ont pas été prises en compte dans la présente étude en raison de la trop vaste étendue de ce site.

La fiche ZNIEFF1 du Lac d'Hossegor présente une liste d'espèces floristiques parmi lesquelles 18 peuvent être considérées comme patrimoniales. 3 d'entre elles bénéficient d'une protection stricte dans les Landes (40).

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Asparagus officinalis</i>	Asperge officinale
<i>Carex extensa</i> Gooden	Laïche étirée
<b><i>Crithmum maritimum</i></b>	<b>Criste marine</b>
<i>Festuca vasconensis</i>	Fétuque de Gascogne
<i>Frankenia laevis</i>	Frankénie lisse
<i>Limonium vulgare</i>	Statice commun, Saladelle commune
<i>Matthiola sinuata</i>	Matthiôle à feuilles sinuées
<i>Ornithopus sativus</i>	Ornithope cultivé, Serradelle
<i>Parapholis strigosa</i>	Lepture raide
<i>Polygonum maritimum</i>	Renouée maritime

<i>Puccinellia maritima</i>	Atropis maritime
<i>Sagina maritima</i>	Sagine maritime
<i>Salicornia europaea</i>	Salicorne d'Europe
<i>Salicornia perennis</i>	Salicorne vivace
<b><i>Silene portensis</i></b>	<b>Silène de Porto,</b>
<i>Tripolium pannonicum</i>	Aster maritime
<b><i>Zostera marina</i></b>	<b>Zostère maritime</b>
<i>Zostera noltei</i>	Varech de Nolte, Zostère naine

Tableau 3 : Liste des espèces patrimoniales mentionnées dans le FSD de la ZNIEFF type I du Lac d'Hossegor

Les données ne sont pas localisées mais cette liste a permis d'orienter les recherches concernant le secteur du Lac d'Hossegor. Notons que ces données sont pour la plupart, déjà intégrées à l'Observatoire de la Biodiversité Végétale et donc reçues suite à la demande faite début 2021.

→ Inventaires du Bureau d'études Biotope

Source :

-Biotope, Rivage Pro-Tech, 2012. *Projet de gestion des stocks de sédiments du Lac d'Hossegor – Expertise écologique, Etude faune flore et milieux naturels*. 88p.

-Biotope 2015. *Projet de désensablement du Lac d'Hossegor, Investigation « Faune-Flore » - Volet 1, Rapport d'étude*. 45p.

Concernant les plages du lac d'Hossegor, le Bureau d'étude BIOTOPE a réalisé des expertises naturalistes dans le cadre de plans de désensablement du lac d'Hossegor. De ces études, il ne ressort que 3 espèces patrimoniales :

- La Silène de Porto,
- La Zostère marine,
- La Criste marine.

La représentation des espèces indique une donnée de Zostère marine sur le secteur 'Plage blanche'. Cette donnée date de 2011 et doit donc être vérifiée.

A noter qu'une autre espèce était présentée par le cabinet Biotope, il s'agit du Jonc maritime. Cette espèce ne représentant qu'un enjeu FAIBLE, celle-ci n'est pas considérée comme patrimoniale dans la présente étude.

### 3.1.2 Faune

La phase d'enquête et de recherche bibliographique a permis de recenser un très grand nombre d'espèces qui ne seront donc pas détaillées dans le présent chapitre. Un tableau de synthèse est proposé en Annexe 2 : Liste globale des espèces animales tirées de la bibliographie et de la phase d'enquête, page 140).

#### → Cistude NATURE

L'association Cistude Nature a été prioritairement consultée au regard des potentialités de présence du Lézard ocellé. Les données acquises par Cistude Nature ont été transmises à l'OAFS et sont disponibles sur le site de l'observatoire FAUNA.

#### → Observatoire FAUNA

Une demande de données a été déposée sur le site du pôle régional de données et d'expertises collaboratives sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (Observatoire FAUNA), représentant régional du SINP. Ces données ont été réceptionnées courant avril 2021. Le lot de données récolté est relativement faible avec seulement une vingtaine d'espèces et ne concerne que la partie littorale nord. Ce jeu de données permet de mettre en avant la présence du Cochevis huppé sur les dunes et arrière-dunes des plages littorales.

#### → Faune Aquitaine (LPO)

La base de données en ligne Faune Aquitaine a été consultée en effectuant une analyse multicritère pour rechercher les données à l'intérieur des périmètres d'étude. Ces recherches ont porté sur une période de 10 ans (les 10 dernières années). Il ne s'agit pas de données à localisation précise mais plutôt d'observations à rattacher aux lieux-dits ou à la maille (données dégradées). Toutefois, la plupart des informations pourront être utilisées pour analyser les enjeux faunistiques. Rappelons que Faune Aquitaine étant une plateforme participative, les données collectées concernent de nombreux observateurs. Sauf cas exceptionnel, les données présentées dans le présent document n'ont pas été rattachées aux observateurs mais doivent être considérées comme émanant du « Collectif faune Aquitaine ».

Le jeu de données ainsi obtenu est conséquent, avec une centaine d'espèces différentes mentionnées dans la base. Pour la plupart, il s'agit d'oiseaux dont une grande partie a été observée sur le secteur du Lac d'Hossegor. Une analyse fine de ces données a été réalisée afin d'estimer, si possible, le statut local des espèces et de vérifier l'importance des sites d'étude pour

l'accomplissement du cycle biologique des espèces. Une partie de cette analyse est présentée dans le tableau de synthèse des espèces contactées dans la bibliographie (Annexe 2 : Liste globale des espèces animales tirées de la bibliographie et de la phase d'enquête, page 140) et dans les chapitres relatifs à la description de la faune (§ 4.3, page 88).

→ Etudes Biotope 2012 et 2015

Deux rapports d'expertise écologique concernant le Lac d'Hossegor ont été consultés :

1/Biotope, Rivage Pro-Tech, 2012. Projet de gestion des stocks de sédiments du Lac d'Hossegor – Expertise écologique, Etude faune flore et milieux naturels. 88p.

2/Biotope 2015, Projet de désensablement du Lac d'Hossegor, Investigation « Faune-Flore » - Volet 1, Rapport d'étude. 45p.

Lors de l'étude de 2015, des prospections ont été menées concernant le compartiment des oiseaux. Deux visites de terrain ont été menées en juin et juillet 2015 ciblées sur les oiseaux nicheurs. En complément, l'analyse des cortèges d'oiseaux migrateurs et des hivernants porte sur des données collectées en 2011 (Biotope, 2012) et des données de terrain collectées par le CPIE de Seignanx sur la période 2008 à 2015 (84 sorties de terrain). L'étude a permis de recenser 108 espèces d'oiseaux mais seulement 62 utilisent le site d'étude de façon plus ou moins régulière. A noter, l'expertise conclut que **le Lac d'Hossegor revêt un intérêt nul pour la reproduction des oiseaux d'eau.** En revanche, la diversité avifaunistique en période de migration et en hivernage s'avère importante. Parmi ces 62 espèces, 41 bénéficient d'un statut de protection stricte.

→ Conservatoire du Littoral. Site de de la Côte sauvage

Source : Conservatoire du Littoral, ONF, 2013. *Plan d'aménagement et de gestion du site de la Côte sauvage 2012-2018.* Commune de Soorts-Hossegor 40). 136p.

Les données faunistiques mentionnées dans ce document ont été prises en compte.

→ GCA

Le GCA, Groupe Chiroptère d'Aquitaine a été sollicité concernant les populations de chiroptères susceptibles de fréquenter les plages et leurs abords. Aucune donnée n'est disponible sur la commune. Le caractère très urbain de la zone d'étude limite les potentialités d'accueil des chauves-souris. Les arbres peuvent toutefois représenter des gîtes potentiels. Aucune information n'est disponible sur l'attractivité du lac d'Hossegor.

On notera que des données acoustiques ont permis de confirmer la présence de neuf espèces sur deux communes littorales au nord : Seignosse et de Capbreton :

- ▶ Pipistrelle de Kuhl,
- ▶ Pipistrelle commune,
- ▶ Noctule de Leisler,
- ▶ Oreillard roux,
- ▶ Oreillard gris,
- ▶ Murin de Daubenton,
- ▶ Murin de Natterer,
- ▶ Sérotine commune,
- ▶ Grande Noctule.

Au regard des lacunes de connaissances, des inventaires apparaissent nécessaire pour définir les enjeux vis-à-vis des chiroptères.

- Autres structures sollicitées : Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, Landes Nature, Conseil Départemental des Landes.

Aucune nouvelle donnée d'espèce patrimoniale n'a été signalée par ces structures.

## 3.2 Méthodologie des inventaires floristiques



Un chargé d'études a parcouru l'ensemble des aires d'étude en notant les espèces de chaque zone homogène de végétation. Pour faciliter la caractérisation des habitats, des relevés de végétation ont été réalisés pour certaines formations végétales. La concaténation des relevés ainsi obtenus permet d'obtenir une liste végétale globale des espèces recensées sur l'aire d'étude. Cette liste est présentée en Annexe 1 : liste des observations flore page 131.

Pour cette étude MARSILEA a effectué deux journées d'inventaire en fin de printemps (période vernale), les 8 et 9 juin 2021.

Dans le périmètre d'aire d'étude, les milieux ont été caractérisés selon les typologies CORINE Biotopes et EUNIS, et le cas échéant selon la typologie EUR 15. Les outils utilisés sont :

- ➔ le manuel CORINE Biotopes – version originale, types d'habitats français (ENGREF, dernière version) : l'ensemble des milieux recensés sur les secteurs d'étude sera caractérisé selon le manuel d'interprétation des habitats français CORINE Biotopes<sup>1</sup>. Ce document correspond à une typologie des habitats français servant de base à l'identification sur le terrain des milieux rencontrés ;
- ➔ EUNIS (European Nature Information System) Habitats est un système hiérarchisé de classification des habitats européens construit à partir de la typologie CORINE Biotopes et de son successeur, la classification paléarctique<sup>2</sup> ;
- ➔ le manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne – EUR 15 (COMMISSION EUROPEENNE DG ENVIRONNEMENT, 1999).

Une correspondance phytosociologique a également été recherchée.

---

<sup>1</sup>ENGREF, 1997. CORINE Biotopes – version originale – Types d'habitats français. Muséum National d'Histoire Naturelle, Programme LIFE.

<sup>2</sup>Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

### 3.3 Méthodologie des inventaires faunistiques

#### 3.3.1 Organisation de la campagne de terrain et conditions

La visite de terrain a eu lieu les 8 et 9 juin 2021. Les conditions météorologiques étaient globalement favorables à l'inventaire de la faune (Tableau 1).

Les sites ont été inventoriés en parcourant à pied les secteurs accessibles :

- ✓ plages océanes (1, 2 et 3) : l'effort s'est porté prioritairement sur la dune (entre les plages et la route ou les bâtiments). Les plages et l'océan ont également été explorés aux jumelles ;
- ✓ plages du lac : l'effort s'est porté sur les secteurs publics accessibles des plages (et chemins d'accès). Les zones résidentielles n'ont pas été inventoriées. Le lac a également été exploré aux jumelles.

Dates	Horaire	Plage	Objectif	Conditions météorologiques
08/06/21	09h45-10h15	1	Avifaune (point d'écoute, etc.)	09h50 : 24°C ; ciel clair (1/8) ; vent moyen (~B2), d'ouest
	10h15-11h15	2	Avifaune (point d'écoute, etc.)	
	11h15-12h30	6	Avifaune (point d'écoute, etc.)	
	12h30-13h00	1	Faune (tous taxons)	15h00 : 27°C ; ciel clair (1/8) ; vent moyen (B~2), d'ouest
	15h00-16h00	3	Faune (tous taxons)	
	16h00-16h45	7	Faune (tous taxons)	
	16h45-19h45	4 & 5	Faune (tous taxons)	
09/06/21	06h15-08h15	7, 3 & 2	Avifaune (point d'écoute, etc.)	06h25 : 20°C ; ciel couvert (8/8) ; vent faible (B~1)
	08h15-10h00	1	Avifaune (point d'écoute, etc.)	08h30 : 20°C ; ciel couvert (8/8) ; vent assez fort (B~4), d'ouest
	10h00-11h45	4 & 5	Avifaune (point d'écoute, etc.)	10h20 : 23°C ; ciel couvert (8/8) ; vent faible (B~1)
	11h45-12h45	2	Faune (tous taxons)	
	14h30-15h30	6	Faune (tous taxons)	
	15h30-16h30	1	Faune (tous taxons)	16h30 : 24°C ; ciel clair (1/8) ; vent moyen (B~2), d'ouest
	16h30-17h45	2	Faune (tous taxons)	

Plages naturiste (1), de la Gravière (2), Centrale Sud (3), Blanche (4), des Chênes lièges (5), du Rey (6), du Parc (7).

Tableau 4 : Conditions d'inventaire (observateur S. Bonifait).

### 3.3.2 Méthodologie pour l'inventaire des oiseaux

L'inventaire de l'avifaune est basé sur l'observation et l'écoute des oiseaux, à l'aide de jumelles (et d'une longue-vue pour les points d'écoute), dans les différents milieux composant les aires d'études.

Onze points d'écoute standardisés de 10 min., ont été réalisés, en matinée (activité maximale des chanteurs) sur l'ensemble des sites d'étude, afin d'obtenir une première évaluation du statut local des oiseaux en période de nidification (nicheurs potentiels, recherche alimentaire, passage, etc.). Cette évaluation est basée sur l'observation du comportement (indices de reproduction), la période d'observation, les habitats présents et notre connaissance de l'avifaune locale.



Longue-vue utilisée lors des points d'écoute



Figure 5 : Localisation des points d'écoute

### 3.3.3 Méthodologie pour l'inventaire des autres espèces

Les autres espèces ont été recensées en explorant les sites d'étude :

- ✓ recherche à vue ou aux jumelles (toutes espèces),
- ✓ écoute des cris et chants (orthoptères),
- ✓ capture au filet à insectes (insectes),
- ✓ exploration des micro-habitats et caches (reptiles, notamment Lézard ocellé),
- ✓ inspection des arbres (Grand capricorne, cavités à chiroptères, etc.),
- ✓ recherche d'indices de présence : fèces, empreintes, restes, etc. (mammifères, reptiles, insectes, etc.).

## 3.4 Evaluation des enjeux

Un niveau d'enjeu régional est attribué aux espèces sur la base de listes de références qui récapitulent la patrimonialité et la vulnérabilité des espèces et des habitats (notamment, les listes rouges nationales et régionales des espèces menacées). Cinq niveaux d'enjeu seront ainsi définis (voir ci-dessous).

**MAJEUR**

**FORT**

**ASSEZ FORT**

**MOYEN**

**FAIBLE**

Cette première note d'enjeu a ensuite été adaptée à l'échelle du projet et éventuellement pondérée en fonction des effectifs observés, de l'état de conservation des populations/habitats, de la localisation du projet par rapport à la répartition de l'espèce et/ou l'habitat, de la fonctionnalité des milieux et des corridors écologiques identifiés...

Exemple de pondération du niveau d'enjeu :

- |  |                                  |
|--|----------------------------------|
| - Station localisée en limite d'aire de répartition  |                                  |
| - Espèce endémique ou à répartition restreinte qui induit une responsabilité particulière de la région sur sa conservation | ▶ Gain de 1 à 2 niveaux d'enjeu  |
| - Population/habitat en bon état de conservation   |                                  |
| <hr/>  |                                  |
| - Indigénat douteux  |                                  |
| -mauvaises conditions stationnelles mettant en péril la pérennité de l'espèce  |                                  |
| - Espèce/habitat fréquente au niveau local   | ▶ Perte de 1 à 2 niveaux d'enjeu |
| - Habitat peu représentatif  |                                  |
| - Espèce observée uniquement en déplacement (transit, migration, etc.)   |                                  |
| - Observations douteuses et/ou erratiques  |                                  |

Pour ce qui est des enjeux concernant la faune une pondération a également été opérée au niveau géographique en tenant compte :

- de la fonctionnalité de certains habitats (par exemple, baisse d'un niveau des habitats d'alimentation afin de mettre en exergue les habitats de reproduction),
- de la richesse spécifique importante sur certaines parcelles (par exemple, la présence de nombreuses espèces à enjeu moyen peut induire un enjeu local assez fort),
- des continuités écologiques (corridors de déplacement)
- etc.

Cette analyse débouche sur la réalisation de cartes représentatives des enjeux spécifiques aux habitats, à la flore et à la faune.

Le croisement des enjeux relatifs à la faune, la flore et aux habitats a permis de conclure sur une représentation géographique des enjeux globaux.

### 3.5 Limite des inventaires

La campagne d'inventaire de la flore et des habitats a été réalisée en juin. La plupart des espèces végétales était identifiable à cette saison hormis certaines espèces précoces comme les Céraistes ou encore, la Fléole des sables. Au regard des localisations d'espèces patrimoniales tirées de la bibliographie, il semble de certaines espèces patrimoniales soient probablement sous-inventoriées en raison d'aléas climatiques, ou bien de la phénologie de certaines plantes (c'est le cas pour la Linaire à feuilles de Thym ou encore, l'Aspérule occidentale).

Notons que les milieux du haut de plage (laises de mer) n'ont pas été observés à la date de passage en raison du nettoyage des plages en période touristiques. Des espèces patrimoniales pourraient être présentes et seraient à rechercher.

Les investigations réalisées en 2021 portaient sur les compartiments terrestres mais des enjeux en milieux aquatiques ont été observés, c'est le cas notamment des herbiers à zostère sur le lac d'Hossegor. La représentation de ces habitats dans le présent rapport doit être considérée comme incomplète compte tenu des difficultés d'observation depuis le rivage.

Quelques campagnes semblent nécessaires au niveau du haut de plage et de l'arrière-dune pour compléter la caractérisation et la localisation des enjeux du site d'étude relatifs à la flore. Néanmoins, le niveau de connaissance dans le cadre du présent pré-diagnostic est globalement bon.

Pour ce qui est de la faune, compte-tenu du nombre de sites, tous n'ont pas pu être visités aux horaires les plus optimaux pour les espèces recherchées. Il faut également noter que le bruit du ressac sur la côte et le bruit des diverses activités humaines ont pu gêner les inventaires,

notamment lors des points d'écoute. Enfin, la fréquentation importante des sites (promeneurs, baigneurs, chiens, etc.) a certainement limité les possibilités d'observation de la faune.

En plus de la synthèse bibliographique, les éléments présentés reposent sur une unique visite effectuée en juin 2021, soit un état des lieux partiel. Bien que les résultats permettent une première approche des enjeux écologiques du site, l'existence d'éléments remarquables non visibles aux dates d'inventaire ne peut être exclue. En outre, la connaissance des enjeux semble très lacunaire pour certains groupes comme les chiroptères.

L'analyse de la faune des sites d'étude est effectuée à dire d'expert en fonction :

- ✓ des espèces observées en juin 2021,
- ✓ des espèces recensées lors de la revue bibliographique,
- ✓ de leur écologie,
- ✓ des habitats inventoriés,
- ✓ et du contexte local.

Compte-tenu de l'importance des données bibliographiques et de l'existence d'enjeux importants qui n'ont pu être identifiés lors d'une unique visite, il s'agit donc d'une interprétation en grande partie « théorique » de l'usage du site par les espèces animales identifiées.

Ainsi, malgré les inventaires menés et les données collectées, des passages complémentaires sont nécessaires pour appréhender de manière précise des enjeux concernant la faune, notamment les espèces présentes et leur utilisation des milieux disponibles. Pour une bonne prise en compte des enjeux écologiques, ces inventaires devront s'échelonner sur une année complète.

## 4 DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

---

### 4.1 Les habitats

#### 4.1.1 Description des habitats

Les inventaires de septembre 2020 ont permis d'identifier 31 formations végétales. Ces habitats sont représentés dans la carte page suivante. On recense :

- 3 habitats non végétalisés liés aux surfaces en eaux du lac d'Hossegor et à l'estran sableux ;
- 1 habitat marin à communauté algale ;
- 3 formations d'herbiers exondés en eau saumâtre au niveau du lac d'Hossegor (une Spartinaie et deux herbiers à Zostères) ;
- 4 formations végétales caractéristiques du shore (bas, moyen et haut) en zone intertidale ;
- 10 formations végétales liées au haut de plage et aux dunes ;
- 3 formations pelousaires des milieux arrière dunaire, parfois plus ou moins fortement anthropisés ;
- 4 formations végétales d'ourlets, de fourrés et forêt d'arrière-dunes ;
- 3 formations des milieux plus ou moins artificialisés.

## Représentation des Habitats : Plage naturiste



- Aire des prospections
- FV12 - Laises de mer (habitat potentiel)
- Bati
- Routes, Parkings
- Sable nu
- FV03 Plage (estran)
- FV14 Dune embryonnaire à Fétuque à feuilles de Jonc
- FV15 Dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore
- FV16 Dune blanche mobile (faciès de réjeunissement)
- FV18 Dune semi-fixée à Armoise de Lloyd
- FV19 Dune semi-fixée à Œillet des dunes et à Epervière des dunes
- FV24 Pelouse des sables arrière-dunaires fixés à Laïche des sables et Corbeille d'or des sables
- FV25 Pelouse anthropogène arrière dunaire
- FV28 Boisement littoral à Chêne liège et Arbousier
- FV29 Ronciers sur dunes

0 50 100 m



©IGN : BD ORTHO

Figure 6 : Formations végétales, secteur Plage naturiste

## Représentation des Habitats : Plage de la gravière



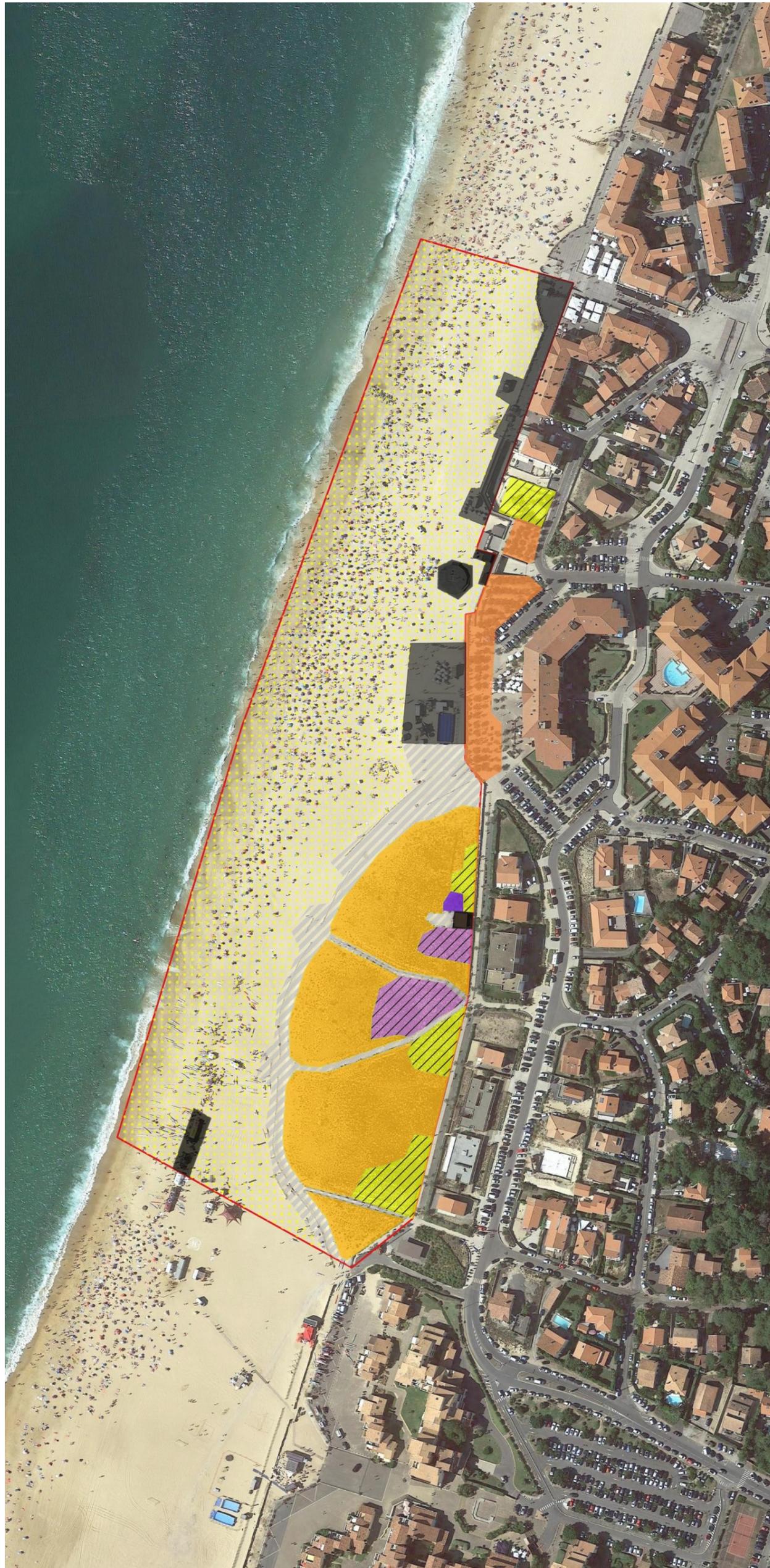
- Aire des prospections
- FV12 - Laises de mer (habitat potentiel)
- Bati
- Routes, Parkings
- Sable nu
- Secteurs privés et résidentiel
- FV03 Plage (estran)
- FV14 Dune embryonnaire à Fétuque à feuilles de Jonc
- FV15 Dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore
- FV16 Dune blanche mobile (faciès de réjeunissement)
- FV18 Dune semi-fixée à Armoise de Lloyd
- FV19 Dune semi-fixée à Œillet des dunes et à Epervière des dunes
- FV20 Dune semi-fixée en transition vers la dune grise à Immortelle
- FV25 Pelouse anthropogène arrière dunaire
- FV26 Ourlet à Fétuque de Gascogne et Ciste à feuille de Saugé
- FV27 Fourrés thermophiles à Arbousier
- FV30 Fourrés à Tamarix sur dune

0 50 100 m



©IGN : BD ORTHO

Figure 7 : Formations végétales, secteur Plage de la Gravière



## Représentation des Habitats : Plage centrale/sud



- Aire des prospections
- Bati
- Batis touristiques et enrochements
- Sable nu
- FV03 Plage (estran)
- FV17 Dune blanche mobile (faciès dégradé, anthropisé)
- FV18 Dune semi-fixée à Armoise de Lloyd
- FV21 Dune semi-fixée en transition vers la dune grise à Immortelle (forme dégradée)
- FV25 Pelouse anthropogène arrière dunaire
- FV30 Fourrés à Tamarix sur dune

0 50 100 m

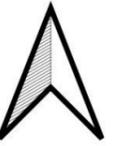


©IGN : BD ORTHO

Figure 8 : Formations végétales, secteur Plage centrale/sud



## Représentation des Habitats : Plage blanche / Plage des chênes lièges



- Aire des prospections
- Batis touristiques et enrochements
- Secteurs privés et résidentiel
- FV01 Lac d'Hossegor (lagune)
- FV02 Vasières et bancs de sable sans végétation
- FV04 Commauté algale sur enrochement à Fuscus
- FV07 Spartinaie
- FV13 Végétation nitrohalophile des laisses de mer organiques en haut des plages
- FV17 Dune blanche mobile (faciès dégradé, anthropisé)
- FV22 Pelouse subhalophile fréquentée du haut de plage du lac
- FV25 Pelouse anthropogène arrière dunaire

0 50 100 m



©IGN : BD ORTHO

Figure 9 : Formations végétales, secteurs Plage blanche / Plage des chênes lièges



©IGN : BD ORTHO

- Aire des prospections
- Routes, Parkings
- Secteurs privés et résidentiel
- FV01 Lac d'Hossegor (lagune)
- FV02 Vasières et bancs de sable sans végétation
- FV17 Dune blanche mobile (faciès dégradé, anthropisé)
- FV25 Pelouse anthropogène arrière dunaire



Figure 10 : Formations végétales, secteur Plage du Parc



## Représentation des Habitats : Plage du Rey



- Aire des prospections
- Batis touristiques et enrochements
- Routes, Parkings
- Secteurs privés et résidentiel
- FV01 Lac d'Hossegor (lagune)
- FV02 Vasières et bancs de sable sans végétation
- FV04 Communauté algale sur enrochement à Fuscus
- FV05 Herbier à Zostère marine
- FV06 Herbier à Zostère naine
- FV07 Spartinaie
- FV08 Communautés mélangées du bas et moyen schorre
- FV09 Végétation annuelle de la haute slikke en arrière de la Spartinaie
- FV10 Jonchaie à Jonc maritime
- FV11 Communautés des sables secs du haut-schorre
- FV23 Pelouses sèches arrière dunaire à annuelles
- FV31 Parc arboré
- FV32 Pelouses sèches arrière-dunaires à annuelles x Parc arboré

0 50 100 m



©IGN : BD ORTHO

Figure 11 : Formations végétales, secteur Plage du Rey

4.1.1.1 FV01 , FV02, FV03 – Habitats non végétalisés liés aux surfaces en eaux du lac d’Hossegor et à l’estran sableux

FV01 – Lac d’Hossegor (lagune)	CORINE : 21 / EUNIS : X02 Phytosociologie : - Intérêt communautaire : 1150*-1	Enjeu ASSEZ FORT
FV02 – Vasières et bancs de sable sans végétation)	CORINE : 14 / EUNIS : - Phytosociologie : - Intérêt communautaire : 1140	Enjeu MOYEN
FV03 - Plage (estran)	CORINE : 16.11 / EUNIS : B1.21 Phytosociologie : - Intérêt communautaire : 1140	Enjeu MOYEN

FV01 – Lac d’Hossegor (lagune)

Cet habitat est associé à l’étendue d’eau salée correspondant au lac d’Hossegor. Les échanges avec l’océan se font *via* un canal au sud, le lac n’étant pas ou très peu alimenté en eau douce.

Les lagunes sont des lieux de vie de populations abondantes d’invertébrés qui représentent des sources d’alimentation pour de nombreux poissons euryhalins et les oiseaux d’eau.



Il s’agit donc de lieu de développement de tout un écosystème très riche mais aussi très spécifique. Mais il s’agit également d’écosystèmes rares et en grand danger car très accessible pour l’Homme. Dans le département des Landes, Le lac d’Hossegor constitue la plus grande étendue lagunaire. Le niveau d’enjeu de cet habitat est considéré comme ASSEZ FORT. Il s’agit en outre d’un habitat d’intérêt communautaire (1150\* - Lagunes en mer à marées – façade atlantique) qui doit être considéré comme prioritaire.

FV02 – Vasières et bancs de sable sans végétation) et FV03 - Plage (estran)

Il s’agit d’un habitat sédimentaire, non végétalisé, correspondant à la partie haute des plages de la façade océanique (FV03) ou des plages et vasières du lac d’Hossegor (FV02), sur lesquelles se rencontrent des laisses de mer, mais pas de végétation pérenne.

Compte tenu des menaces qui pèsent sur ces habitats (dépôts anthropiques et rejets de toute nature, y compris hydrocarbure), mais aussi des fonctionnalités écologiques de l’habitat (zone de nourrissage pour l’avifaune), le niveau d’enjeu attribué est *a minima* MOYEN. Ces deux habitats appartiennent à l’habitat d’intérêt communautaire générique 1140 – Replats boueux ou sableux exondés à marée basse.



Sable vaseux exondé sur la plage du Rey au nord du lac d'Hossegor



Vue sur l'estran sableux de la plage de la Gravière

4.1.1.2 FV04 – Habitat marin à communauté algale

FV04 - Communauté algale sur enrochement à Fucus	CORINE : 13.3 / EUNIS : A1.31 Phytosociologie : - Intérêt communautaire : -	Enjeu MOYEN
--	---	-------------

Cet habitat représente la végétation algale (*Fucus*) qui se développe sur les substrats en dur, d'origine artificielle immergés à marée basse.

S'agissant d'un support artificiel, le niveau d'enjeu attribué est FAIBLE.



4.1.1.3 FV05, FV06, FV07 – Herbiers exondés des eaux saumâtres du lac d'Hossegor

FV05 - Herbier à Zostère marine	CORINE : 11.31 / EUNIS : A2.61 Phytosociologie : <i>Zosterion marinae</i> Intérêt communautaire : 1140	Enjeu TRES FORT
FV06 - Herbier à Zostère naine	CORINE : 11.32 / EUNIS : A2.61 Phytosociologie : <i>Zosterion marinae</i> Intérêt communautaire : 1140	Enjeu FORT
FV07 - Spartinaie	CORINE : 15.21 / EUNIS : A2.554 Phytosociologie : <i>Spartinion anglicae</i> Intérêt communautaire : -	Enjeu MOYEN

#### FV05 – Herbier à Zostère marine et FV06 - Herbier à Zostère naine

Il s'agit d'habitats mono-spécifiques à Zostère marine (*Zostera marina*) ou à Zostère naine (*Zostera noltei*) qui ne supportent que de courtes périodes d'exondations. La Zostère marine bénéficie d'une protection stricte au niveau régional. Les deux herbiers sont présents sur la plage du Rey au nord du lac d'Hossegor. Pour autant, ceux-ci ne représentent que de petites surfaces de quelques m<sup>2</sup>. A noter également, un petit herbier a été vu depuis la berge au nord de la plage du parc, en marge extérieur du périmètre d'étude. La représentation de ces habitats dans le cadre de cette étude a été faite sur la base d'observations depuis la plage et peut ne pas refléter la réalité de terrain en raison de la difficulté d'observation de ces espèces aquatiques. Des prospections complémentaires depuis un bateau seraient nécessaires.

Au regard de l'importance de ces herbiers immergés pour la faune aquatique, et du fait de leur rareté, il s'agit d'habitats à haute valeur écologique dont l'enjeu de conservation attribué est FORT. En outre, ces deux habitats peuvent être rattachés à l'habitat d'intérêt communautaire 1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse.



Herbier à Zostère marine de la plage du Rey



Herbier à Zostère naine de la plage du Rey

#### FV07 – Spartinaie

Des prairies à Spartines se développent çà et là sur les sables saturés d'eau salée exondés à marée basse de l'étang d'Hossegor. Il s'agit d'une formation dense, monostrate, dominée par les spartines.

Ce genre est représenté par des espèces stolonifères, à développement rapide, formant ainsi, des colonies concentriques. Le cortège végétal est d'une grande pauvreté en raison des contraintes écologiques. Quelques espèces supportant les inondations prolongées du bas schorre et des prés salés vasicoles ont été retrouvées comme l'Aster maritime (*Tripolium pannonicum*) ou la Spergulaire du sel (*Spergula marina*).



Cet habitat concerne les plages du Rey et la plage blanche sur les rives du lacs d'Hossegor. Seule la Spartine à feuilles alternes a pu être identifiée, s'agissant d'une espèce exotique, le niveau d'enjeu de cet habitat est diminué à FAIBLE.

4.1.1.4 FV08, FV09, FV10, FV11 – Formations végétales du shore (bas, moyen et haut) en zone intertidale

FV08 - Communautés mélangées du bas et moyen shore	CORINE : 15.32 / EUNIS : A2.542 Phytosociologie : <i>Puccinellienion maritimae</i> Intérêt communautaire : 1330-1 & 2	Enjeu FORT	
FV09 - Végétation annuelle de la haute slikke en arrière de la Spartinaie	CORINE : 15.111 / EUNIS : A2.551 Phytosociologie : <i>Salicornion dolichostachyo – fragilis</i> Intérêt communautaire : 1310	Enjeu FORT	ASSEZ
FV10 - Jonchaie à Jonc maritime	CORINE : 15.33A / EUNIS : A2.535 Phytosociologie : <i>Glaucio maritimae – Juncion maritimi</i> Intérêt communautaire : 1330-3	Enjeu FORT	ASSEZ
FV11 - Communautés des sables secs du haut-shorre	CORINE : 15.33 / EUNIS : A2.531 Phytosociologie : <i>Armerion maritimae : Frankenio laevis – Armerienion maritimae</i> Intérêt communautaire : 1330	Enjeu FORT	

FV08 – Communautés mélangées du bas et moyen shore et FV09 - Végétation annuelle de la haute slikke en arrière de la Spartinaie (habitat potentiel)

Les rives exondées du lac d'Hossegor au droit de la plage du Rey hébergent quelques placettes de prairie halophile du shorre.

La végétation est caractérisée par la présence d'espèces caractéristiques comme l'Atropis maritime (*Puccinellia maritima*), l'Aster maritime (*Tripolium pannonicum*), l'Obione faux pourpier (*Halimione portulacoides*), le Statice commun (*Limonium vulgare*), la Soude maritime (*Suaeda maritima*), le Troscart maritime (*Triglochin maritima*)... Une partie de cet habitat se retrouve en mosaïque avec la Spartinaie.

Compte tenu de la répartition limitée de cet habitat et de sa vulnérabilité (compétition avec d'autres habitats, développement d'invasives, projets d'aménagement des berges, etc.), le niveau d'enjeu attribué est FORT.

En outre cet habitat représente un intérêt au niveau européen : 1330-1 & 2 : Prés salés atlantiques (bas shorre et shorre moyen).

Quelques pieds de Salicorne non identifiés, en raison de la date de réalisation des inventaires, ont été observés et laissent supposer une possible superposition de cet habitat avec une communauté d'annuelles caractéristiques de la haute slikke. Cet habitat potentiel représenterait un enjeu également FORT et l'habitat d'intérêt communautaire 1310 des « Végétations pionnières à *Salicornia* et aux autres espèces annuelles ».

#### FV10 – Jonchaie à Jonc maritime

Les habitats de prés salés décrits précédemment sur la plage du Rey sont surélevés d'un autre groupement du haut-shorre caractérisé par le Jonc maritime (*Juncus maritimus*) ainsi que quelques espèces de la formation décrite précédemment. Cet habitat marque le contact entre les habitats immergés quotidiennement et les habitats sableux du haut de plage.

Il représente un enjeu ASSEZ FORT et peut être rattaché à l'habitat d'intérêt communautaire 1330-3 « Prés salés du haut-shorre ».



FV11 – Communautés des sables secs du haut-schorre

Le niveau supérieur est représenté par un autre habitat des sables secs du très haut schorre inondé par les marées des vives-eaux.

La présence de la Frankénie lisse (*Frankenia laevis*) est caractéristique.

Il s'agit d'un habitat rare, toujours de taille réduite, qui représente un enjeu FORT et l'habitat d'intérêt communautaire 1330-4 « Près salés du contact haut-schorre/dune ».



## 4.1.1.5 FV13 à FV21 - Les habitats liés au haut de plage et aux dunes

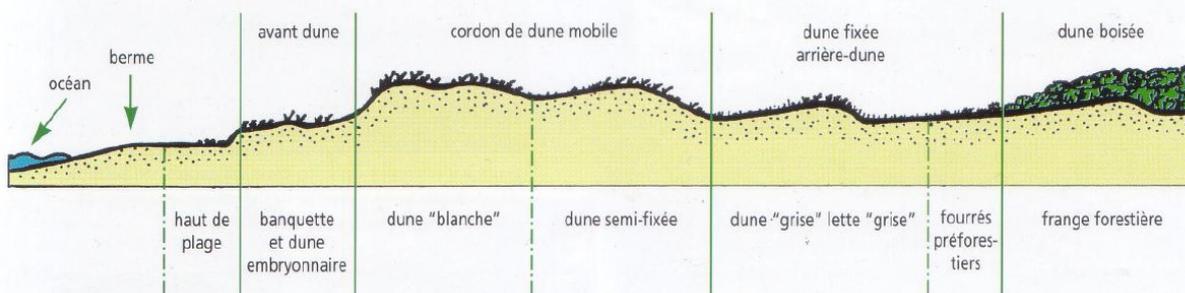
FV12 - Laisses de mer (habitat potentiel)	CORINE : 16.2111 / EUNIS : B1.311 Phytosociologie : <i>Honckenyo peploides - Elymion arenarii</i> Intérêt communautaire : 2110-1	Enjeu FORT	
FV13 - Végétation nitrohalophile des laisses de mer organiques en haut des plages	CORINE : 15.36 / EUNIS : A2.512 Phytosociologie : <i>Atriplici laciniatae - Salsolion kali</i> Intérêt communautaire : 1210	Enjeu FORT	ASSEZ
FV14 - Dune embryonnaire à Fétuque à feuilles de Jonc	CORINE : 16.2111 / EUNIS : B1.311 Phytosociologie : <i>Agropyro boreoatlantici - Minuartienion peploidis</i> Intérêt communautaire : 2110-1	Enjeu FORT	ASSEZ
FV15 - Dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore	CORINE : 16.2121 / EUNIS : B1.321 Phytosociologie : <i>Ammophilenion arenariae (Sileno thorei - Ammophiletum arenariae)</i> Intérêt communautaire : 2120-1	Enjeu FORT	ASSEZ
FV16 - Dune blanche mobile (faciès de rajeunissement)	CORINE : 16.2121 / EUNIS : B1.321 Phytosociologie : <i>Ammophilenion arenariae</i> Intérêt communautaire : 2120-1	Enjeu FORT	ASSEZ
FV17 - Dune blanche mobile (faciès dégradé, anthropisé)	CORINE : 16.2121 / EUNIS : B1.321 Phytosociologie : <i>Ammophilenion arenariae</i> Intérêt communautaire : 2120-1	Enjeu MOYEN	
FV18 - Dune semi-fixée à Armoise de Lloyd	CORINE : 16.2121 / EUNIS : B1.321 Phytosociologie : <i>Euphorbio paraliae - Festucenion arenariae</i> Intérêt communautaire : 2120-1	Enjeu FORT	ASSEZ
FV19 - Dune semi-fixée à Œillet des dunes et à Epervière des dunes	CORINE : 16.2121 / EUNIS : B1.321 Phytosociologie : <i>Euphorbio paraliae - Festucenion arenariae (Hieracio-eriphori-Dianthetum gallici)</i> Intérêt communautaire : 2120-1	Enjeu FORT	

FV20 - Dune semi-fixée en transition vers la dune grise à Immortelle	CORINE : 16.222 / EUNIS : B1.41 Phytosociologie : <i>Euphorbio portlandicae</i> – <i>Helichryson stoechadis</i> Intérêt communautaire : 2130-2	Enjeu FORT
FV21 - Dune semi-fixée en transition vers la dune grise à Immortelle (faciès dégradée)	CORINE : 16.222 / EUNIS : B1.41 Phytosociologie : <i>Euphorbio portlandicae</i> – <i>Helichryson stoechadis</i> Intérêt communautaire : 2130-2	Enjeu FORT ASSEZ

L'écosystème dunaire est marqué par une succession d'habitats qui s'organisent graduellement en fonction de l'influence de facteurs tels que le vent, l'ensablement, la salinité.

Généralement, depuis l'océan jusqu'aux franges forestières, les complexes dunaires comportent successivement la plage (sable nu), le haut de plage accueillant les laisses de mer, la dune embryonnaire ou avant-dune, la dune vive ou mobile comprenant la dune blanche et la dune semi-fixée, la dune grise ou dune fixée comprenant les premiers stades préforestiers suivi des dunes boisées.

Sous l'action du vent, l'écosystème dunaire se déplace peu à peu vers l'est, vers l'intérieur des terres. Cette vitesse peut varier en fonction des aléas climatiques ou des phénomènes d'érosion de dunes mais elle reste normalement suffisamment lente pour permettre aux espèces et aux banques de graines de se déplacer concomitamment. Il arrive localement que certaines des formations citées précédemment ne se retrouvent pas dans la série dunaire ou connaissent des développements variés. C'est en particulier le cas si, en sus des facteurs naturels déterminants les conditions écologiques, s'ajoutent des facteurs anthropiques liés à la fréquentation et au piétinement, voire à la déstructuration de la dune ou, à l'urbanisation croissante du littoral qui bloque le déplacement progressif et naturel du système dunaire vers l'intérieur des terres.

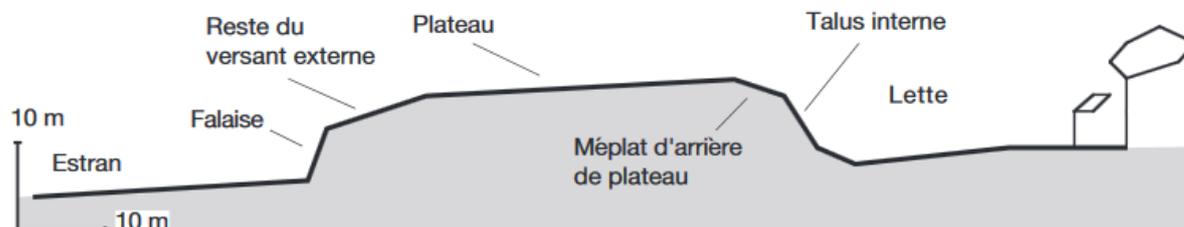


Source : ONF

Figure 12 : Organisation de l'écosystème dunaire

Le profil dunaire des plages d'Hossegor est marqué par l'action érosive de la mer sur la partie ouest des dunes provoquant localement des zones d'effondrement et une réduction de la dune embryonnaire. La dune blanche est également fortement érodée localement jusque sur le plateau sous l'action du vent accentué par une surfréquentation, entraînant alors un apport excédentaire de sable en arrière dune et la création d'un talus interne très pentu. En outre, l'urbanisation en

arrière de la dune empêche la régénération des habitats de dune grise qui tendent à disparaître du littoral.



Source : Duffaud M.-H., 1998

Figure 13 : Profil des dunes marquée par l'érosion marine

### FV12 – Laises de mer (habitat potentiel) et FV13 - Végétation nitrohalophile des laises de mer organiques en haut des plages

Cet habitat est normalement localisé au niveau du haut de plage, dans la zone d'accumulation de matière organique des très hautes marées (et tempêtes).

La présence de cet habitat sur les plages océanes de Soorts-Hossegor reste potentielle. En effet, les entretiens réguliers et le ramassage des dépôts ne permet pas l'installation de cette végétation en période touristique. Cet habitat est cité dans la bibliographie (CASAGEC 2018, Conservatoire du Littoral 2013).



Sur les rives du lac d'Hossegor, l'habitat est présent de manière discontinue sur la plage blanche, la végétation est représentée par un cortège de vivaces subnitrophiles comme la Bette maritime (*Beta vulgaris subsp. maritima*), l'Arroche hastée (*Atriplex gr. prostrata*) ou le Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*), etc

Bien que la flore présente dans ces habitats soit globalement assez communes, ils ont un rôle important dans la dynamique sédimentaire des dunes, en particulier pour la régénération de la dune embryonnaire. En outre, il s'agit de zone d'alimentation pour nombre d'oiseaux d'eau et limicoles et des habitats pour certains invertébrés rares. Pour ces raisons, et au regard des menaces liées à l'entretien des plages, l'enjeu de ces habitats est considéré comme FORT sur la façade océanique et ASSEZ FORT sur le lac d'Hossegor. En outre, ce sont des habitats d'intérêt communautaire. L'alliance phytosociologique du *Atriplici laciniatae - Salsolion kali* est associée au 1210-1 « Laises de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-Atlantique et mer du Nord », celle du *Honckenyo peploides - Elymion arenarii* au 2110-1 « Dunes embryonnaires atlantiques ».

#### FV14 - Dune embryonnaire à Fétuque à feuilles de Jonc

Sur les plages océanes d'Hossegor, cet habitat correspond à la première unité de végétation après la plage en l'absence de l'habitat des laisses de mer. Bien que la composition floristique soit relativement pauvre, le rôle de cet habitat dans le fonctionnement de l'écosystème des dunes est majeur. En effet, la végétation est éparse et composée essentiellement du Chiendent des sables (*Elytrigia juncea subsp. boreoatlantica*), de la Roquette de mer (*Cakile maritima*), du Panicaut de mer (*Eryngium maritimum*), du Diotis maritime (*Achillea maritima*)... Toutefois, cette végétation capte les sables éoliens et permet l'engraissement de la première banquette de sable à l'origine de la dune blanche.

Les dernières intempéries ont localement entamé la dune embryonnaire au droit des aires d'étude. Les limites de la dune embryonnaire sont peu marquées sur le terrain, d'autant que l'effondrement des 'falaises' d'érosion marine entraîne un mélange du cortège floristique avec celui de la dune blanche.



Dune embryonnaire à Fétuque à feuille de Jonc



Faciès à Diotis maritime

Compte tenu du rôle fonctionnel de cet habitat, l'enjeu écologique est jugé Assez Fort. Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire 2110-1 « Dunes mobiles embryonnaires atlantiques ».

#### FV15 - Dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore et Faciès dégradés (FV16 et FV17)

#### FV18 - Dune semi-fixée à Armoise de Lloyd et FV19 - Dune semi-fixée (Faciès à Œillet des dunes)

La dune blanche est aussi appelée la dune de protection. En effet, elle constitue un rempart aux vents et aux embruns marins. L'élévation de la dune est le résultat de l'action conjuguée du vent et de la végétation (captation des grains de sables).

Ainsi, la dune blanche est soumise à des conditions écologiques extrêmement contraignantes pour la flore liées :

- au vent, qui s'oppose à la croissance des végétaux, qui emporte le sable des plages en mitraillant la végétation au grès des tempêtes et provoquant son enfouissement plus ou moins rapide ;
- à la nature sableuse des dunes, un substrat très filtrant (sec), pauvre en éléments nutritifs, à teneur en calcaire variable ;

- à la teneur en sel ;

Ces facteurs écologiques très limitants ne permettent l'expression que d'une végétation très spécialisée et originale. Nombre des espèces de la dune blanche sont inféodées aux écosystèmes dunaires et ne se retrouvent pas à l'intérieur des terres.

Normalement, l'espèce la plus recouvrante de la dune blanche est généralement l'Oyat bien que sur les dunes océanes d'Hossegor, l'espèce soit assez faiblement représentée. En revanche, la formation comprend de nombreuses espèces psammo-halophiles, adaptées à un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien chargé de sel : Fétuque à feuilles de joncs (*Festuca juncifolia*), Epervière laineuse (*Hieracium eriophorum*), Silène de Thore (*Silene uniflora subsp. thorei*), Gaillet des sables (*Galium arenarium*), Liseron des dunes (*Convolvulus soldanella*), Euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*), Astragale de Bayonne (*Astragalus monspeliensis*)...

L'habitat est commun sur l'ensemble du littoral Aquitain mais, compte tenu de la spécialisation des espèces constituant cet habitat, l'enjeu écologique attribué est ASSEZ FORT excepté sur les formes dégradées de l'habitat où l'enjeu est MOYEN.



Dune semi-fixée à Armoise de Lloyd (FV18)



Faciès de dune blanche à Oyat et Fétuque à feuilles de Joncs (FV15)



Zone de rajeunissement au niveau du talus interne

Au niveau du plateau dunaire (crêt de dune), les dépôts de sables étant moins importants, la végétation est plus dense, il s'agit de la dune semi-fixée.

Les mêmes espèces sont présente mais l'Oyat est remplacé par d'autres espèces structurantes : l'œillet des dunes (*Dianthus gallicus*) et l'Armoise de Lloyd (*Artemisia campestris subsp. maritima*) ou le Solidage verge d'or à grosse racines (*Solidago virgaurea subsp. macrorhiza*).



Dune semi-fixée à Œillet des dunes (FV19)

La forme de l'habitat à Œillet des dunes présente un intérêt particulier en raison de sa répartition limitée sud-Aquitaine où les sables sont plus riches en calcaire. Se retrouvent d'autres espèces basophiles comme la Koelérie maritime (*Koeleria maritima*), le Crépis bulbeux (*Sonchus bulbosus*), le Thésium couché (*Thesium humifusum*) ou encore une espèce rare, l'Aspérule occidentale (*Asperula occidentalis*).

Les habitats de dunes fixées représentent des enjeux ASSEZ FORT (Forme à Armoise de Lloyd) à FORT (Forme à Œillet des dunes).

Tous les habitats de dune blanche et dune semi-fixée sont rattachables à l'habitat d'intérêt communautaire 2120-1 « Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria* des côtes atlantiques ».

#### FV20 - Dune semi-fixée en transition vers la dune grise à Immortelle et Forme dégradée (FV21)

La dune grise est caractérisée par la présence de de l'Immortelle des dunes (*Helichrysum stoechas*). C'est cette espèce, ainsi que par la présence de mousses et lichens qui donne la coloration « grise » à cette partie de la dune localisée à l'arrière du talus interne. Le cortège comprend d'autres espèces des milieux stabilisés des pelouses sableuses comme la Vulpie à une seule glume (*Vulpia fasciculata*), le Corynéphore blanchâtre (*Corynephorus canescens*), la Laïche des sables (*Carex arenaria*)...



A noter que, sur les sites d'études, les lichens sont globalement peu abondants. Il s'agit d'une forme encore 'en transition' de la dune grise pas encore stabilisée de la dune grise en raison des apports de sable éolien.

La dune grise est considérée comme un habitat très riche, à haute valeur écologique pour la flore et la faune. Il s'agit de l'habitat le plus fragile de l'écosystème dunaire. L'enjeu écologique de cet habitat est considéré comme FORT voire, localement ASSEZ FORT pour les formes dégradées peu typiques. A noter que les communautés de dune grise sont des habitats d'intérêt communautaire dont la conservation doit être considérée comme prioritaire 2130-2\* « Dunes grises des côtes atlantiques ».

4.1.1.6 FV22, FV23 et FV24 – Les formations pelousaires des milieux arrière-dunaires

FV22 - Pelouse subhalophile fréquentée du haut de plage du lac	CORINE : - / EUNIS : A2.553 Phytosociologie : <i>Saginion maritimae</i> Intérêt communautaire : -	Enjeu FORT
FV23 - Pelouses sèches arrière dunaire à annuelles	CORINE : 16.227 / EUNIS : B1.47 Phytosociologie : <i>Thero-Airion</i> Intérêt communautaire : 2130-5* (habitat prioritaire)	Enjeu FORT ASSEZ
FV24 - Pelouse des sables arrière-dunaires fixés à Laîche des sables et Corbeille d'or des sables	CORINE : 16.222 / EUNIS : B1.42 Phytosociologie : <i>Euphorbio portlandicae</i> – <i>Helichryson stoechadis</i> Intérêt communautaire : 2130-2* (habitat prioritaire)	Enjeu TRES FORT

FV22 - Pelouse subhalophile fréquentée du haut de plage du lac

Le haut des plages de la rive ouest du lac d'Hossegor (plage blanche, Plage des Chênes lièges) est occupé par une bande de tondre piétinée à annuelles subhalophiles comprenant la Lepture raide (*Parapholis strigosa*), la Roquette de mer (*Cakile maritima*), le Liseron des dunes (*Convolvulus soldanella*), la Luzerne du littoral (*Medicago littoralis*) et d'autres psammophiles comme le Plantain scabre (*Plantago arenaria*), la Silène de France (*Silene gallica*) ou encore l'Ornithope cultivé (*Ornithopus sativus*).



Pelouse du haut de plage à l'ouest du lac d'Hossegor

Le piétinement permanent favorise le développement du Chiendent pied de poule (*Cynodon dactylon*) en nappe ce qui traduit une dégradation de l'habitat. Toutefois, ce genre de communautés est rare, menacé, et ne représente très souvent que de petites surfaces. Elles représentent un enjeu écologique FORT pouvant accueillir des espèces végétales à forte valeur patrimoniale.

FV23 - Pelouses sèches arrière-dunaires à annuelles et FV24 - Pelouse des sables arrière-dunaires fixés à Laïche des sables et Corbeille d'or des sables

Deux zones de pelouses sèches arrière-dunaires ont été cartographiées lors de la campagne de terrain de juillet 2021, l'une au sud de la plage du Rey en Ixère, l'autre à l'arrière de route littorale au droit de la plage naturiste.

La pelouse de la plage de Rey (FV23) est essentiellement représentée par des espèces annuelles psammophile des milieux neutroacidiphiles [Canche (*Aira multiculmis*), Ornithope penné (*Ornithopus pinnatus*), Silène de France (*Silene gallica*), Hélianthème taché (*Tuberaria gutata*), Silène de Porto (*Silene portensis*)].



Pelouse sèche de la plage du Rey (FV23)

Cette végétation peut accueillir des espèces patrimoniales et représente un enjeu ASSEZ FORT et est rattachable à l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 2130-5\* « Pelouses rases annuelles arrière dunaire ».



Pelouse à Laïche des sables et Corbeille d'or des sables

La pelouse en arrière de la plage naturiste (FV24) est plus caractérisée par la présence d'espèces psammophiles vivaces comme la Laïche des sables (*Carex arenaria*), le Corynéphore blanchâtre (*Croynephorus canescens*), la Fétuque de Gascogne (*Festuca vascoscensis*), et des espèces des sables basophiles dont la Corbeille-d'or des sables (*Alyssum loiseleurii*) qui est une caractéristique de cet habitat, ou encore l'œillet des dunes (*Dianthus gallica*).

Cet habitat est très rare du fait de la faible répartition de la Corbeille d'or des sables et très menacé. Il représente un enjeu TRES FORT. Cet habitat est rattachable aux habitats d'intérêt communautaire prioritaire des dunes grises 2130-2\* « Dunes grises des côtes atlantiques ».

4.1.1.7 FV26, FV27, FV28 et FV29 - Ourlets et de fourrés arrière dunaire

FV26 - Ourlet à Fétuque de Gascogne et Ciste à feuille de Sauge	CORINE : 16.28 / EUNIS : B1.64 Phytosociologie : <i>Cistion laurifolii</i> Intérêt communautaire : 2260-1	Enjeu ASSEZ FORT
---	---	------------------

FV27 - Fourrés thermophiles à Arbousier	CORINE : 16.28x16.252 / EUNIS : B1.612 Phytosociologie : <i>Ulici europaei</i> – <i>Cytision striati</i> ( <i>Erico scopariae</i> – <i>Sarothamnetum scoparii</i> ) Intérêt communautaire : 2180-3	Enjeu FORT	ASSEZ
FV28 - Boisement littoral à Chêne liège et Arbousier	CORINE : 16.28 / EUNIS : B1.7 Phytosociologie : <i>Quercion ilicis</i> Intérêt communautaire : 2180-3	Enjeu FORT	ASSEZ
FV29 – Ronciers sur dunes	CORINE : 31.831 / EUNIS : F3.131 Phytosociologie : <i>Prunetalia spinosae</i> Intérêt communautaire : -	Enjeu FAIBLE	

La zone de transition entre la dune grise et la forêt arrière-dunaire est marquée par des formations à chaméphytes (ourlets) et des habitats arbustifs à Genêts, Arbousiers.

Les ourlets (FV26) suivent directement l'habitat de dune grise avec lequel il peut se retrouver en mosaïque. La végétation est dominée par le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*) et par la Fétuque de Gascogne (*Festuca vasconensis*). Cette dernière est endémique du littoral sud-atlantique. Cette formation d'enjeu ASSEZ FORT est rattachable à l'habitat N2000 2260-1 « Dunes à végétation sclérophylles des *Cisto-Lavanduletalia* ».



Communauté à Fétuque de Gascogne et à Ciste à feuilles de sauge (FV26) en arrière-dune (plage de la Gravière)



FV27 - Fourrés thermophiles à Arbousier

Les fourrés (FV27) et les boisements (FV28) quasiment impénétrables qui suivent sont dominés par l'Arbousier (*Arbutus unedo*), le Pin maritime (*Pinus pinaster*), le Chêne liège (*Quercus suber*) et les Genêts. La sous-strate comprend des espèces thermophiles comme la Salsepareille (*Smilax aspera*).



FV28 - Boisement littoral à Chêne liège et Arbousier

Cet habitat caractérise des conditions très chaudes et sèches et constituent des habitats de transition et de protection. Ils représentent des habitats d'enjeu ASSEZ FORT et sont rattachables aux habitats d'intérêt communautaire 2180-3 « Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne liège ».

L'arrière dune de la plage naturiste comprend quelques zones de ronciers (FV29) correspondant à des formes dégradés des fourrés arrière-dunaires à cause de l'action du vent, de l'ensablement ou de facteurs anthropiques (enrichissement, coupe...). Il en résulte l'apparition d'espèces nitrophiles comme la Fumeterre des murs (*Fumaria muralis*) ou d'exotiques comme le Yucca (*Yucca gloriosa*). L'enjeu est FAIBLE pour cet habitat.



FV29 - Roncier arrière dunaire (plage naturiste)

4.1.1.8 FV25, FV30, FV31 - Milieux anthropisés / artificialisés

FV09 - Pelouse anthropogène arrière dunaire	CORINE : 87.2 / EUNIS : E5.1 Phytosociologie : <i>Laguro ovati</i> - <i>Bromion rigid</i> Intérêt communautaire : -	Enjeu FAIBLE
FV30 - Fourrés à Tamarix	CORINE : 44.831 / EUNIS : F9.3131 Phytosociologie : ( <i>Tamaricion africanae</i> ) Intérêt communautaire : -	Enjeu FAIBLE
FV31 - Parc arboré	CORINE : 85.11 / EUNIS : I2.23 Phytosociologie : - Intérêt communautaire : -	Enjeu FAIBLE

Ces trois dernières formations sont des habitats semi-artificiels, dont le cortège de végétation est largement influencé par la présence humaine. De par leur nature, ces habitats n'ont qu'une valeur écologique FAIBLE. On recense :

➤ des pelouses anthropogènes (FV09) associés aux platebandes artificielles, aux pelouses piétinées très fréquentées, aux bordures de routes. La végétation est souvent dominée par la Laïche des sables (*Carex arenaria*), le Lagure queue-de-Lièvre (*Lagurus ovatus*), le Chiendent pied-de-poule (*Cynodon dactylon*), la Vulpie à une seule glume (*Vulpia fasciculata*) ou le Brome à deux étamines (*Anisantha diandra*). Elle comprend également des espèces annuelles des milieux perturbés [Anthémis panaché (*Cladanthus mixtus*), Bec de grue (*Erodium cicutarium*)...] et des exotiques [Griffe de sorcière (*Carpobrotus edulis*), Onagre rosée (*Oenothera rosea*), Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*), Morelle faux chénopode (*Solanum chenopodioides*)...].



Pelouse anthropogène à Vulpie à une seule glume et Lagure queue-de-Lièvre en arrière-dune et bord de route



Pelouse à Chiendent pied-de-poule à proximité des habitations sur le lac d'Hossegor



FV30 - Fourrés à Tamarix

➤ des zones de parc boisé sont présentes en arrière des plages du lac d'Hossegor. Il s'agit essentiellement de Pin maritime (*Pinus pinaster*). Des pelouses anthropogènes peuvent se développer en sous-strate.

➤ des Fourrés à Tamarix de petite taille ont été observés en arrière des plages centrale/sud et de la gravière, à proximité des zones urbanisées. Leur origine est probablement artificielle.



FV31 – Parc arboré (plage du Rey)

#### 4.1.2 Enjeux concernant les habitats

En conclusion, les enjeux concernant les habitats sont :

- TRES FORT localement, secteur plage naturiste, sur une pelouse en arrière de la route littorale (hors site). Cette pelouse est représentée par une association végétale très rare comprenant plusieurs à très forte valeur patrimoniale, notamment la Corbeille d'or des sables ;
- TRES FORT sur les herbiers à zostères du Lac d'Hossegor ;
- FORT localement, sur la plage du Rey en raison de la présence de plusieurs communautés du shore, et des herbiers des eaux saumâtres. Ces habitats sont très rares dans le département du fait de la rareté des lagunes et représentent en conséquence, une priorité de conservation sur le Lac d'Hossegor, notamment vis-à-vis de dégradation liée à la fréquentation des sites et des divers projets de remobilisation des sédiments.
- FORT en sommet et arrière-dune sur les secteurs de la plage naturiste et de la plage de la Gravière en raison de la présence d'un faciès de dune semi-fixé très spécifique (dune semi-fixée à Œillet des dunes et Epervières des dunes), et plus en arrière pour quelques portions de milieux dunaire en transition vers des dunes grises à Immortelles.
- Potentiellement FORT en haut de plage sur le secteur pouvant accueillir les Laisses de mer.
- ASSEZ FORT globalement sur les autres habitats des dunes blanches, sur les habitats naturels de pelouses, ourlets et fourrés d'arrière dune ainsi que sur l'habitat de lagune (lac d'Hossegor) et les zones de Jonchaie maritime ;
- MOYEN sur les autres milieux fonctionnels découverts à marée basse (bancs de sables, vasières), les milieux pionniers en zone intertidales (*Spartinaie – non indigène*, Jonchaie, pelouses) et les zones d'habitat en dune blanche dégradée.
- FAIBLE sur les habitats rudéraux (pelouses anthropogènes, ronciers, fourrés d'exotiques) et les milieux artificialisés (parcs, routes, etc.).

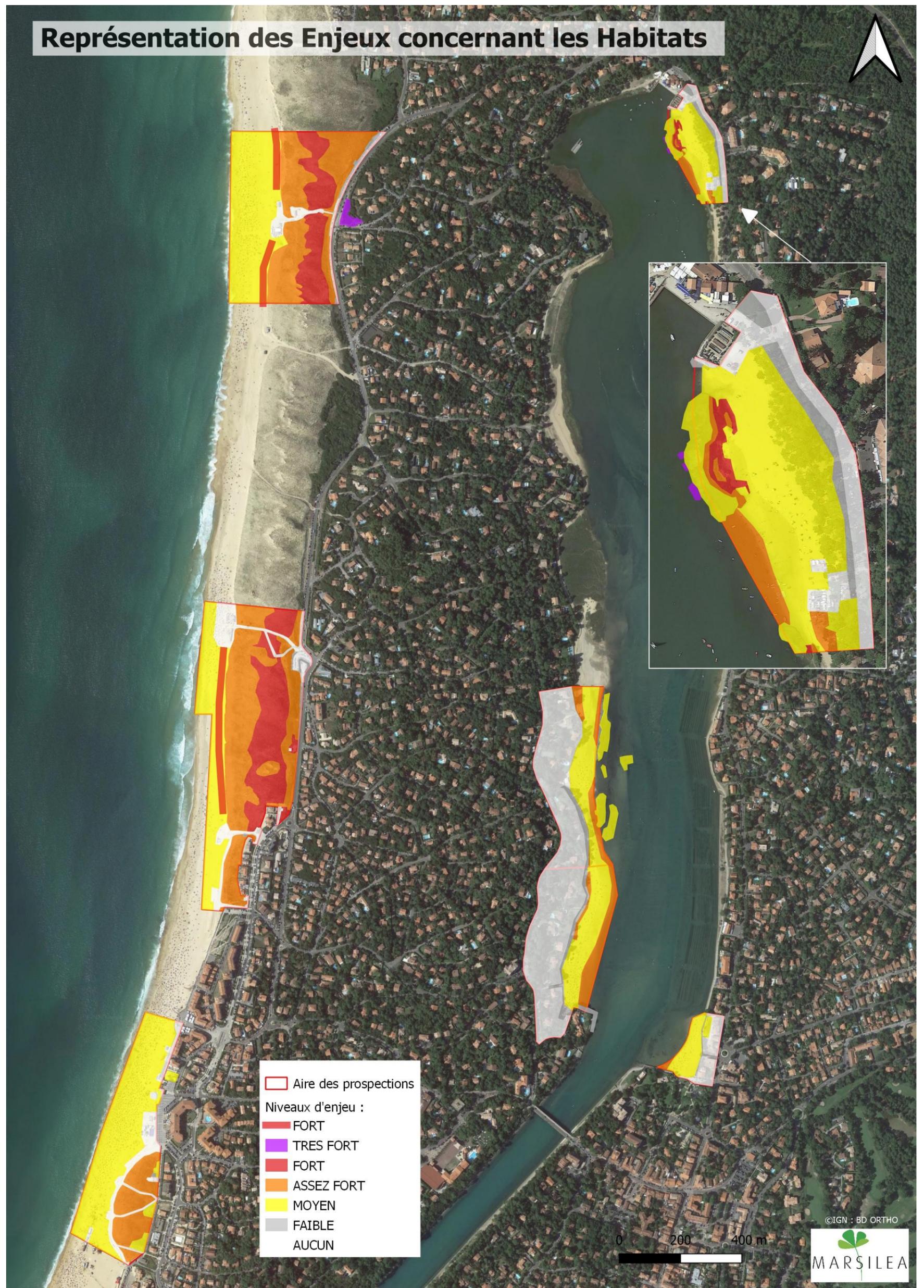


Figure 14 : Répartition des enjeux concernant les habitats)

## 4.2 La Flore

### 4.2.1 Bilan des investigations de terrain

Les investigations du 8 et 9 juin 2021 ont permis d'identifier 172 taxons floristiques.

Notons que les cortèges sont globalement similaires sur les plages du littoral (milieux dunaires) mais différent avec les plages du Lac d'Hossegor.

Secteur d'étude	Nombre de taxons inventoriés
1- Plage naturiste	83
2- Plage de la Gravière	81
3- Plage centrale/sud	43
4- Plage blanche	47
5- Plage des chênes lièges	42
6- Plage du Parc	54
7- Plage du rey	27

Tableau 5 : Diversité végétale par secteur inventorié

On recense :

- 3 espèces dont le niveau d'enjeu est TRES FORT :
  - ▶ **La Corbeille-d'or des sables (*Alyssum loideleurii*) ;**
  - ▶ **L'Aspérule occidentale<sup>3</sup> (*Asperula cf. occidentalis*) ;**
  - ▶ **La Zostère marine (*Zostera marina*) ;**
- 4 espèces dont le niveau d'enjeu est FORT :
  - ▶ **L'Astragale de Bayonne (*Astragalus baionensis*) ;**
  - ▶ **L'œillet des dunes (*Dianthus gallicus*) ;**
  - ▶ **Le Lis de mer (*Pancratium maritimum*) ;**
  - ▶ La Zostère naine (*Zostera noltei*) ;

<sup>3</sup> L'espèce n'étant pas en floraison à la date des inventaires, elle n'a pas pu être identifiée avec certitude. Toutefois, la présence de l'Aspérule occidentale est probable au regard des données bibliographique et de l'absence, sur la commune, de l'autre espèce possible (*Asperula cynanchica*) selon la base de données OBV-NA. Des prospections complémentaires seraient nécessaires pour lever le doute.

- 10 espèces dont le niveau d'enjeu est ASSEZ FORT ;
  - ▶ **La Diotis maritime (*Achillea maritima*) ;**
  - ▶ La Fétuque de Gascogne (*Festuca vasconsensis*) ;
  - ▶ La Frankénie lisse (*Frankenia laevis*) ;
  - ▶ **L'épervière des dunes (*Hieracium eriophorum*) ;**
  - ▶ **La Linaire à feuilles de thym (*Linaria thymifolia*) ;**
  - ▶ **La Luzerne marine (*Medicago marina*) ;**
  - ▶ L'Ornithope cultivé (*Ornithopus sativus*) ;
  - ▶ Le Lepture raide (*Parapholis strigosa*) ;
  - ▶ **La Silène de Porto (*Silene portensis*) ;**
  - ▶ **Le Crépis bulbeux (*Sonchus bulbosus*) ;**
- 14 espèces dont le niveau d'enjeu est MOYEN ;
  - ▶ La Fausse Giroflée (*Coicya monensis*) ;
  - ▶ **La Criste marine (*Crithmum maritimum*) ;**
  - ▶ La Cutandie maritime (*Cutandia maritima*) ;
  - ▶ La Fumeterre officinale<sup>4</sup> (*Fumaria cf .officinalis*) ;
  - ▶ La Koellerie maritime (*Koeleria arenaria*) ;
  - ▶ Le Statice commun (*Limonium vulgare*) ;
  - ▶ La Matthiôle à feuilles sinuées (*Matthiola sinuata*) ;
  - ▶ La Renouée maritime (*Polygonum maritimum*) ;
  - ▶ L'Atropis maritime (*Puccinella maritima*) ;
  - ▶ La Salicorne vivace (*Salicornia perennis*) ;
  - ▶ La Spergulaire du sel (*Spergula marina*) ;
  - ▶ Le Thésium couché (*Thesium humifusum*) ;
  - ▶ Le Trèfle renversé (*Trifolium resupinatum*) ;
  - ▶ L'Aster maritime (*Tripolium pannonicum*) ;
- 113 taxons indigènes d'enjeu FAIBLE ;
- 23 taxons naturalisés ou plantés ne présentant aucun enjeu ;
- 5 taxons qui n'ont pu être identifiés au rang espèce.

**En gras : espèces protégées**

---

<sup>4</sup> L'espèce n'a pu être identifiée avec certitude en raison de critères de détermination intermédiaires avec d'autres espèces du même genre.

Notons que plusieurs espèces déterminantes ZNIEFF peu communes ou à aire restreintes n'ont pas été cartographiées en raison de leur abondance sur les milieux dunaires du littoral landais. C'est le cas par exemple de l'Armoise de Lloyd (*Artemisia campestris subsp. maritima*), du Panicaut de mer (*Eryngium maritimum*), de l'Euphorbe maritime (*Euphorbia paralias*), de la Fétuque à feuilles de Jonc (*Festuca juncea*), du Gaillet des sables (*Galium arenarium*), de la Jasione maritime (*Jasione maritima*), de la Fléole des sables (*Phleum arenarium*), du Chêne liège (*Quercus suber*), de la Silène de Thore (*Silene uniflora subsp. thorei*) et de la Salsepareille (*Smilax aspera*). Ces espèces n'ont pas été cartographiées.

### Espèces à enjeu TRES FORT



#### **L'Aspérule occidentale (*Asperula occidentalis*) ;**

Espèce rare, endémique du littoral sud atlantique et limitée aux communes littorales des Landes (40) et Pyrénées-Atlantiques (64) qui ont une responsabilité particulière dans sa conservation. L'espèce se rencontre au sein des dunes semi-fixées et des dunes grises. En l'absence d'inflorescence pour confirmer l'identification, l'espèce est à considérer comme probable.

Quelques pieds ont été vus sur le plateau dunaire (dune semi-fixée à Gaillet des sables) au nord de la plage de la gravière. Quelques données bibliographiques permettent de la localiser également sur la partie sud de ce secteur et sur les dunes de la plage naturiste. Il s'agit essentiellement de pieds épars.



#### **Corbeille-d'or des sables (*Alyssum loiseleurii*) ;**

Espèce endémique des dunes grises du littoral sud atlantique, rare et à répartition très limitée. Les communes littorales du sud des Landes et du Pays basque ont une responsabilité très forte pour la conservation de cette espèce.

Une population de quelques dizaines de pieds a été observée dans les pelouses d'arrière-dune de la plage naturiste, en arrière de la route littorale.



**Zostère marine (*Zostera marina*) ;**

Plante aquatique des milieux marin, rare dans le département des Landes.

Quelques colonies de petites tailles ont été observées sur le lac d'Hossegor au niveau des plages du Rey et du parc. Cependant, les prospections depuis la plage ne permettent probablement pas d'obtenir une carte complète de la répartition de l'espèce (difficultés d'observation).

**Espèces à enjeu FORT**



**L'Astragale de Bayonne (*Astragalus baionensis*) ;**

Espèce de la dune blanche rare globalement sur le littoral Aquitain mais localement abondante. Sur les dunes littorales de Soorts-Hossegor, l'espèce est globalement abondante en dune blanche et sur les faciès de rajeunissement en arrière, on la trouve sur les secteurs 'plage naturiste' et 'plage de la gravière', plus rarement sur le secteur plage centrale/sud.



**L'œillet des dunes (*Dianthus gallicus*)**

Espèce des dunes grises du littoral Manche et Atlantique. L'espèce est rare en région car surtout présente au sud.

Sur les aires d'étude, l'espèce est largement abondante sur les plateaux dunaires et en arrière-dune des secteurs 'plage blanche' et 'plage de la gravière'.



**Le Lis des sables (*Pancratium maritimum*)**

Espèce du littoral, dunes mobiles et dunes grises

Le Lys des sables est présent sur les dunes des trois plages océaniques : plage blanche, plage de la gravière et plage centrale/sud. Les effectifs sont localement importants.



**La Zostère naine (*Zostera noltei*)**

Plante vivace des eaux marines des côtes de l'Atlantique et de la méditerranée, rare dans la région, excepté sur le bassin d'Arcachon.

Une colonie de quelques m<sup>2</sup> a été observée depuis la plage du Rey.

**ENJEUX ASSEZ FORTS**



**La Diotis cotonneuse (*Achillea maritima*)**

La Diotis cotonneuse est une espèce de la dune mobile et de la dune embryonnaire. On la retrouve çà et là au sud du secteur 'plage' blanche et au sud du secteur 'plage de la gravière'.



**La Fétuque de Gascogne (*Festuca juncea*)**

La Fétuque de Gascogne est une espèce assez commune des milieux landicoles et arrière-dunaires du littoral Aquitain. Elle est présente sur les secteurs de la 'plage de la gravière', 'plage naturiste' et en sous-strate des Pins de la plage du Rey.



**La Frankénie lisse (*Frankenia laevis*)**

Espèce du haut shore et des rochers littoraux et sables du littoral Manche atlantique, Midi et Corse.

Quelques pieds ont été observés sur les rives du lac, plage du Rey.



**L'épervière laineuse ou épervière à poils blancs (*Hieracium eriophorum*)**

L'Épervière laineuse est une espèce typique et représentative de la dune blanche. Elle reste rare sur le littoral aquitain mais localement abondante. D'importantes populations ont été vues sur les trois plages océaniques.



**La Linaire à feuilles de thym (*Linaria thymifolia*)**

Comme la précédente, cette espèce est également typique de la dune blanche. Des pieds dispersés ont été observés sur les trois plages océaniques. Cette espèce annuelle non visible toute l'année est probablement sous-inventorié. Les données bibliographiques supposent que l'espèce est sûrement plus abondante.



**La Luzerne marine (*Medicago marina*)**

Cette espèce des dunes mobiles et fixées du littoral atlantique, midi et Corse a été observée, parfois avec des effectifs assez importants, sur les dunes des secteurs 'plage de la gravière' et de la 'plage centrale/sud'.



**L'Ornithope cultivé (*Ornithopus sativus*)**

Cette espèce des tonsures annuelles acidiphiles est rare en Nouvelle-Aquitaine mais la région a une responsabilité particulière pour sa conservation à l'échelon national.

L'espèce a été vue en limite nord de la plage blanche.

**Le Lepture raide (*Parapholis strigosa*)**

Cette espèce du haut shore du littoral Mer du Nord, Manche et Atlantique est très rare au sud de la région.

Quelques stations ont été observées sur la partie haute des plages blanche, des chênes liège et du Rey.



**La Silène de Porto (*Silene portensis*)**

Cette espèce des pelouses psammophiles est encore localement abondante sur le littoral Aquitain. La région a une responsabilité particulière pour la conservation de l'espèce au niveau national.

Quelques dizaines de pieds ont été observés sur le secteur de la plage du Rey.



**Le Crépis bulbeux (*Sonchus bulbosus*)**

Cette espèce est également typique de la dune blanche en Aquitaine. D'importants effectifs ont été vus sur les dunes mobiles et semi-fixées des trois plages océaniques.

**ENJEUX MOYENS**

Dans la liste des espèces des sites d'étude, 14 sont considérées comme représentant des enjeux MOYENS.

Quatre d'entre elles sont liées aux habitats dunaires : la Cutandie maritime (*Cutandia maritima*), la Koelérie maritime (*Koeleria maritima*), la Matthiole à feuilles sinuées (*Matthiola sinuata*), la Renouée maritime (*Polygonum maritimum*). Bien que non représentées, de nombreuses autres espèces inféodées au milieu dunaires sont également présentes et leur cumul sur les dunes

atlantiques des plages océaniques de la commune de Soorts-Hossegor est remarquable<sup>5</sup>. Ces espèces ne sont pas rares dans les milieux dunaires mais leur répartition nationale et/ou régionale est restreinte. L'intérêt patrimonial pour ces espèces provient donc de leur spécificité. Sur le site elles sont présentes çà et là, souvent de manière abondante, et confèrent un enjeu moyen à l'ensemble des milieux dunaires.



Keolérie maritime (*Koeleria maritima*)



Matthiole à feuilles sinées (*Matthiola sinuata*)

Le Thésium couché (*Thesium humifusum*) et la Fausse Giroflée (*Coincya monensis subsp. cheiranthos*) sont deux espèces psammophiles des pelouses sableuses qu'on retrouve également sur les dunes littorales de la commune.

Cinq autres espèces sont associés aux habitats humides du shore et confèrent un enjeu global à ces milieux localisés sur les rives du lac d'Hossegor : le Statice commun (*Limonium vulgare*), l'Atropis maritime (*Puccinellia maritima*), la Salicorne vivace (*Salicornia perennis*), la Spergulaire du sel (*Spergula marina*) et l'Aster maritime (*Tripolium maritimum*).

Une autre espèce, le Trèfle renversé (*Trifolium resupinatum*), est associée aux friches halophiles et a été vue sur une pelouse piétinée de la plage du Rey.

La Criste marine (*Crithmum maritimum*) est une espèce des pelouses aérohalines. Elle se rencontre parfois en contexte dunaire mais aussi parfois dans des milieux plus artificiels (interstices muraux).

Enfin, la Fumeterre officinale (*Fumaria officinalis*) qui est plutôt associée aux cultures basophiles a été observée au niveau de la plage des chênes liège.

---

<sup>5</sup> Armoise de Lloyd (*Artemisia campestris subsp. maritima*), Panicaut de mer (*Eryngium maritimum*), Euphorbe maritime (*Euphorbia paralias*), Fétuque à feuilles de Jonc (*Festuca juncea*), Gaillet des sables (*Galium arenarium*), Jasione maritime (*Jasione maritima*), Fléole des sables (*Phleum arenarium*), Silène de Thore (*Silene uniflora subsp. thorei*)



Aster maritime (*Tripolium pannonicum*)



Thésium couché (*Thesium humifusum*)



Criste marine (*Crithmum maritimum*)

#### 4.2.2 Prise en compte des données collectées

Parmi les 52 espèces tirées de la collecte des données, seules 8 n'ont pas été retrouvées lors des inventaires. Parmi elles, cinq sont patrimoniales : l'Asperge sauvage (*Asparagus officinalis*), la Laïche étirée (*Carex extensa*), le Pourpier de mer (*Honckenya peploides*), la Sagine maritime (*Sagina maritima*) et la Salicorne d'Europe (*Salicornia europaea*). Pour ces espèces, il s'agit de mentions dans la Fiche ZNIEFF de type 1 « Lac d'Hossegor » (sauf Pourpier de mer) ou du plan de gestion du site du Conservatoire du Littoral « La côte sauvage » (uniquement Pourpier de mer). Aucune de ces données n'est géolocalisée. Elles ne pourront donc être prises en compte dans l'analyse des enjeux.

En revanche, les données géolocalisées de CASAGEC, du CBNSA (extraction OBV-NA extraction 202) et de BIOTOPE (1 donnée de 2011) ont permis de compléter les inventaires concernant plusieurs stations non repérées sur les sites d'étude. Cela concerne l'Aspérule occidentale, le Crépis bulbeux, la Criste marine, l'Epervière des dunes, la Fétuque de Gascogne, la Linaire à feuilles de Thym, le Lys de mer, la Matthiole à feuilles sinuées, la Renouée maritime, la Zostère marine et la Zostère naine.

Ces données sont représentées à l'aide d'une symbologie spécifique dans les cartes ci-après.

### 4.2.3 Enjeux réglementaires

Parmi les espèces relevées comme présentes ou potentiellement présentes, on recense :

- 6 espèces qui bénéficient d'une protection nationale
- 7 espèces qui bénéficient d'une protection régionale
- 1 espèce qui bénéficie d'une protection à l'échelle du département des Landes (40)

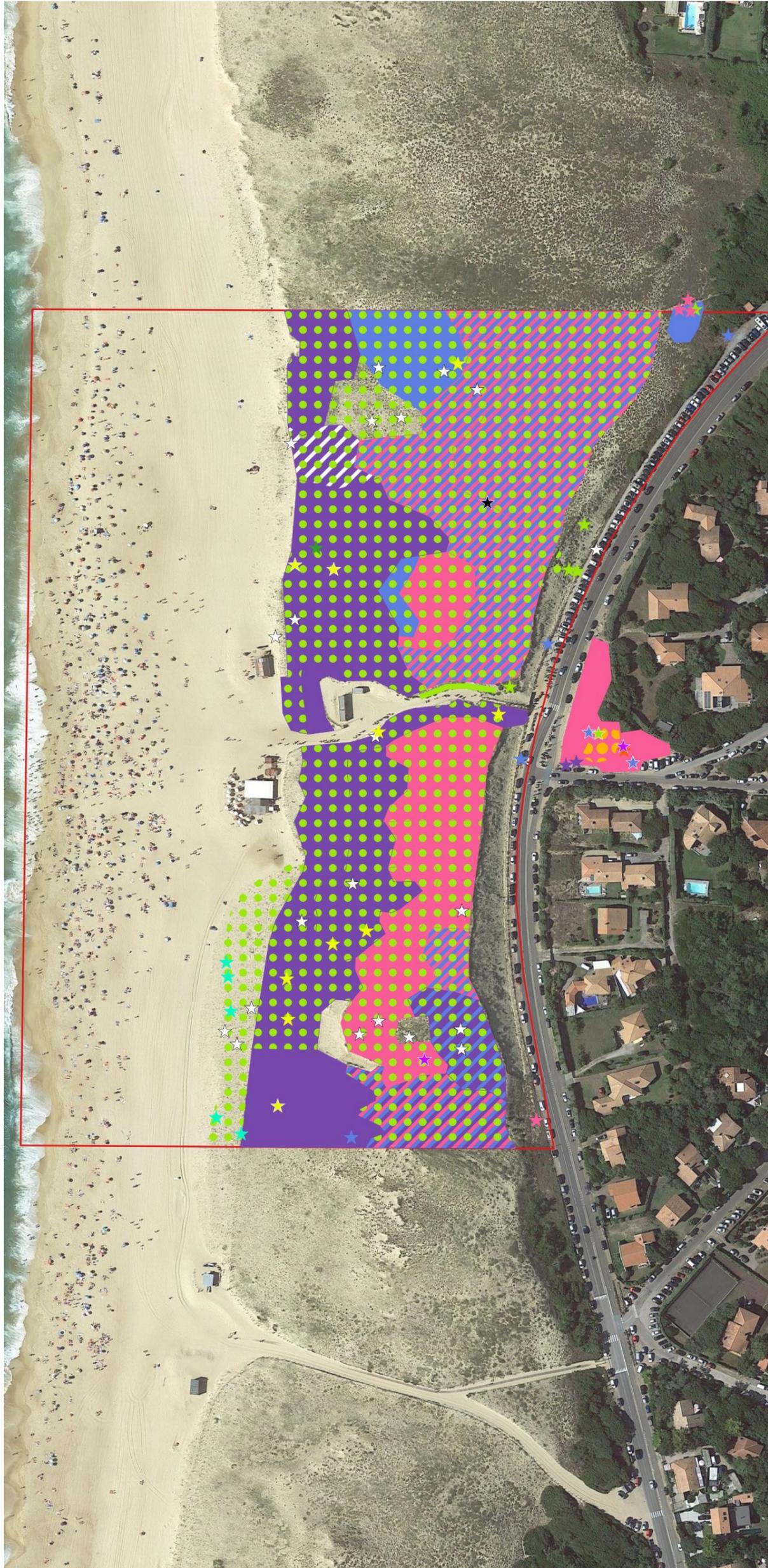
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection
<i>Alyssum loiseleurii</i> P.Fourn., 1936	Corbeille-d'or des sables	Nationale
<i>Asperula cf. occidentalis</i> Rouy, 1903	Aspérule occidentale	Nationale
<i>Astragalus baionensis</i> Loisel., 1807	Astragale de Bayonne	Nationale
<i>Dianthus gallicus</i> Pers., 1805	Oeillet des dunes	Nationale
<i>Hieracium eriophorum</i> St.-Amans, 1801	Epervière à poils blancs, Epervière des dunes	Nationale
<i>Linaria thymifolia</i> (Vahl) DC., 1805	Linaires à feuilles de thym	Nationale
<i>Achillea maritima</i> (L.) Ehrend. & Y.P.Guo, 2005	Diotis maritime	Régionale
<i>Lotus hispidus</i> Desf. ex DC., 1805	Lotier hérissé	Régionale
<i>Medicago marina</i> L., 1753	Luzerne marine	Régionale
<i>Pancratium maritimum</i> L., 1753	Lys de mer	Régionale
<i>Silene portensis</i> L., 1753	Silène de Porto	Régionale
<i>Sonchus bulbosus</i> (L.) N.Kilian & Greuter, 2003	Crépis bulbeux	Régionale
<i>Zostera marina</i> L., 1753	Zostère maritime	Régionale
<i>Crithmum maritimum</i> L., 1753	Criste marine	Départementale

On notera qu'une espèce bénéficie d'un statut de protection mais n'est pas considérée comme patrimoniale : le Lotier hérissé. En effet, cette espèce est commune et non menacée à l'échelle régionale.

#### 4.2.4 Localisation de la flore patrimoniales et protégées

Les cartes ci-après représentent les stations d'espèces patrimoniales et/ou protégées localisées lors de la campagne d'inventaire de juin 2021 complétées des données géolocalisées complémentaires issues de la phase d'enquête/bibliographie.

Afin de faciliter la lecture, les espèces protégées ont été représentées sur des cartes différentes. De même, les données de terrain et les données collectées ont été différenciées.



## Localisation des espèces végétales protégées : Plage naturiste



- Aire des prospections
- Stations d'espèces protégées (obs. juin 2021)
- ★ Astragale de Bayonne
- ★ Crépis bulbeux
- ★ Criste marine
- ★ Diotis cotonneuse
- ★ Epervière des dunes
- ★ Linaire à feuilles de thym
- ★ Lys de mer
- ★ Oeillet des dunes
- ★ Silène de Porto
- FLORE\_li
- Epervière des dunes
- Astragale de Bayonne
- Oeillet des dunes
- Crépis bulbeux
- Epervière des dunes
- Corbeille-d'or des sables, Oeillet des dunes
- Astragale de Bayonne, Epervière des dunes
- Oeillet des dunes, Epervière des dunes
- Epervière des dunes, Crépis bulbeux
- Astragale de Bayonne, Epervière des dunes, Crépis bulbeux
- Astragale de Bayonne, Epervière des dunes, Lys de mer
- Oeillet des dunes, Epervière des dunes, Crépis bulbeux
- Astragale de Bayonne, Oeillet des dunes, Epervière des dunes, Crépis bulbeux
- Stations d'espèces protégées (bibliographie)
- ★ Aspérule occidentale
- ★ Crépis bulbeux
- ★ Epervière des dunes
- ★ Linaire à feuilles de Thym
- ★ Lys de mer

0 50 100 m

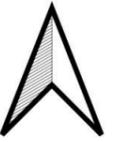


©IGN : BD ORTHO

Figure 15 : Localisation des stations d'espèces protégées – Plage naturiste



## Localisation des espèces végétales protégées : Plage de la gravière



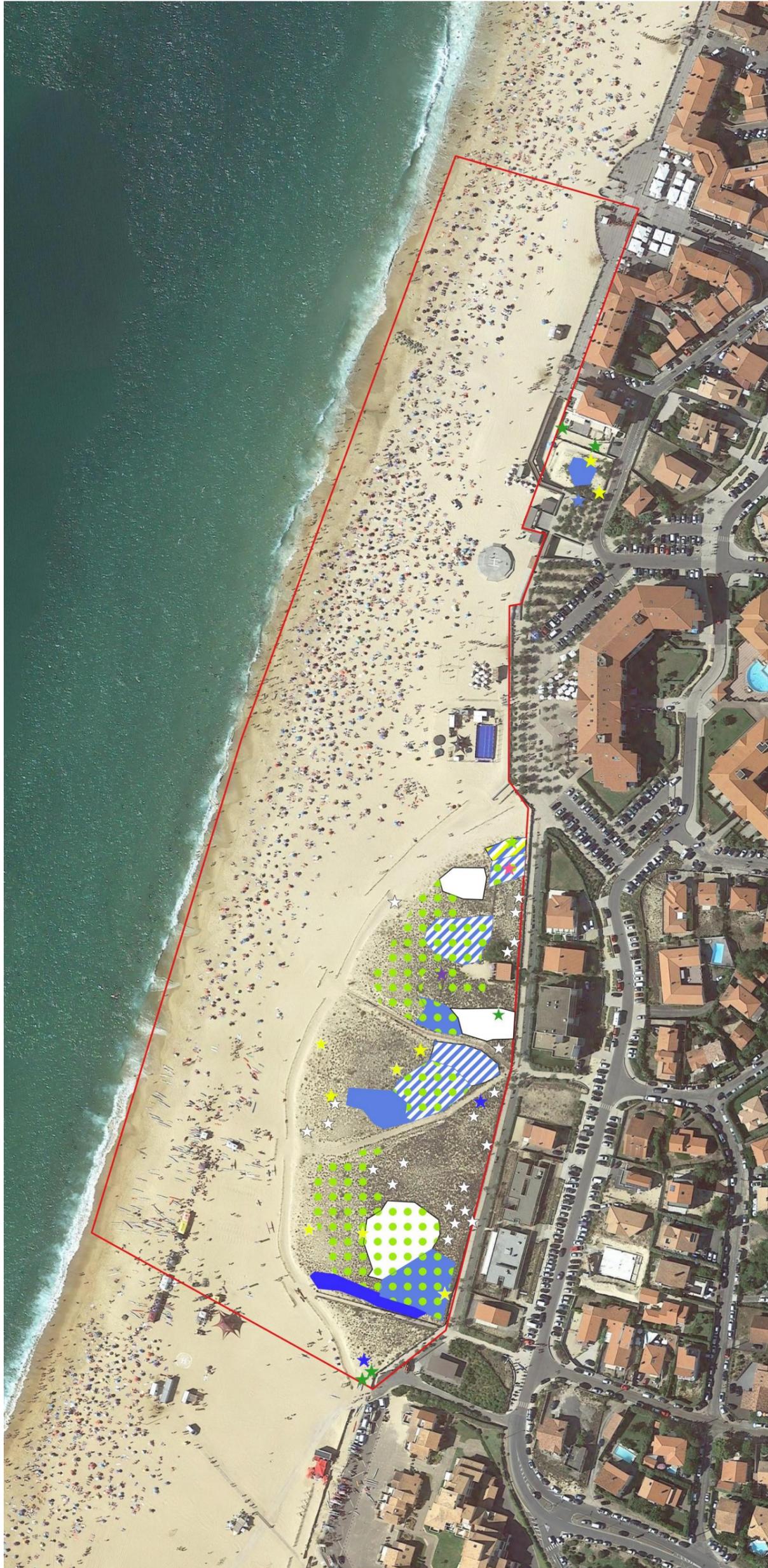
- Aire des prospections
- Stations d'espèces protégées (obs. juin 2021)
- ★ Aspérule occidentale
- ★ Astragale de Bayonne
- ★ Crépis bulbeux
- ★ Criste marine
- ★ Diotis cotonneuse
- ★ Epervière des dunes
- ★ Linaire à feuilles de thym
- ★ Lotier hérissé
- ★ Luzerne marine
- ☆ Lys de mer
- ★ Oeillet des dunes
- Oeillet des dunes
- Crépis bulbeux
- Lys de mer
- Epervière des dunes
- Aspérule occidentale, Oeillet des dunes
- Astragale de Bayonne, Oeillet des dunes
- Diotis maritime, Crépis bulbeux
- Oeillet des dunes, Crépis bulbeux
- Oeillet des dunes, Lys de mer
- Astragale de Bayonne, Epervière des dunes
- Epervière des dunes, Lys de mer
- Oeillet des dunes, Epervière des dunes
- Epervière des dunes, Crépis bulbeux
- Epervière des dunes, Linaire à feuilles de thym
- Astragale de Bayonne, Oeillet des dunes, Lys de mer
- Astragale de Bayonne, Epervière des dunes, Crépis bulbeux
- Astragale de Bayonne, Epervière des dunes, Lys de mer
- Astragale de Bayonne, Oeillet des dunes, Epervière des dunes
- Diotis maritime, Epervière des dunes, Crépis bulbeux
- Oeillet des dunes, Epervière des dunes, Crépis bulbeux
- Oeillet des dunes, Epervière des dunes, Lys de mer
- Astragale de Bayonne, Oeillet des dunes, Epervière des dunes, Crépis bulbeux
- Stations d'espèces protégées (bibliographie)
- ★ Aspérule occidentale
- ★ Crépis bulbeux
- ★ Linaire à feuilles de Thym

0 50 100 m



©IGN : BD ORTHO

Figure 16 : Localisation des stations d'espèces végétales protégées – Plage de la Gravière



## Localisation des espèces végétales protégées : Plage centrale/sud



- Aire des prospections
- Stations d'espèces protégées (obs. juin 2021)
- ★ Astragale de Bayonne
- ★ Crépis bulbeux
- ★ Criste marine
- ★ Epervière des dunes
- ★ Linaire à feuilles de thym
- ★ Luzerne marine
- ☆ Lys de mer
- ★ Oeillet des dunes
- Crépis bulbeux
- Lys de mer
- Luzerne marine
- Epervière des dunes
- Lys de mer, Crépis bulbeux
- Epervière des dunes, Lys de mer
- Epervière des dunes, Crépis bulbeux
- Epervière des dunes, Lys de mer, Crépis bulbeux
- Linaire à feuilles de thym, Lys de mer, Crépis bulbeux
- Stations d'espèces protégées (bibliographie)
- ★ Criste marine
- ★ Linaire à feuilles de Thym

0 50 100 m

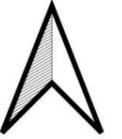


©IGN : BD ORTHO

Figure 17 : Localisation des stations d'espèces végétales protégées – plage centrale/sud



## Localisation des espèces végétales protégées : Plage blanche et Plage des chênes lièges



 Aire des prospections

Stations d'espèces protégées (obs. juin 2021)

 Criste marine

 Lys de mer

Stations d'espèces protégées (bibliographie)

 Zostère marine

0 50 100 m



  
MARSILEA

©IGN : BD ORTHO

Figure 18 : Localisation des stations d'espèces végétales protégées – Plage blanche et Plage des chênes lièges



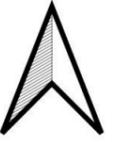
Figure 19 : Localisation des espèces végétales protégées – Plage du Rey



Figure 20 : Localisation des espèces végétales protégées – Plage du Parc



## Localisation des espèces végétales patrimoniales non protégées : Plage naturiste



Aire des prospections

Stations d'espèces patrimoniales non protégées (obs. juin 2021)

▲ Koelérie maritime

Cutandie maritime

Fétuque de Gascogne, Koelérie maritime

Thésium couché

Stations d'espèces patrimoniales non protégées (bibliographie)

▲ Renouée maritime

0 50 100 m



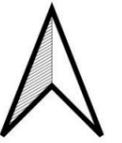
  
MARSILEA

©IGN : BD ORTHO

Figure 21 : Localisation des stations d'espèces végétales patrimoniales non protégées – Plage naturiste



## Localisation des espèces végétales patrimoniales non protégées : Plage de la gravière



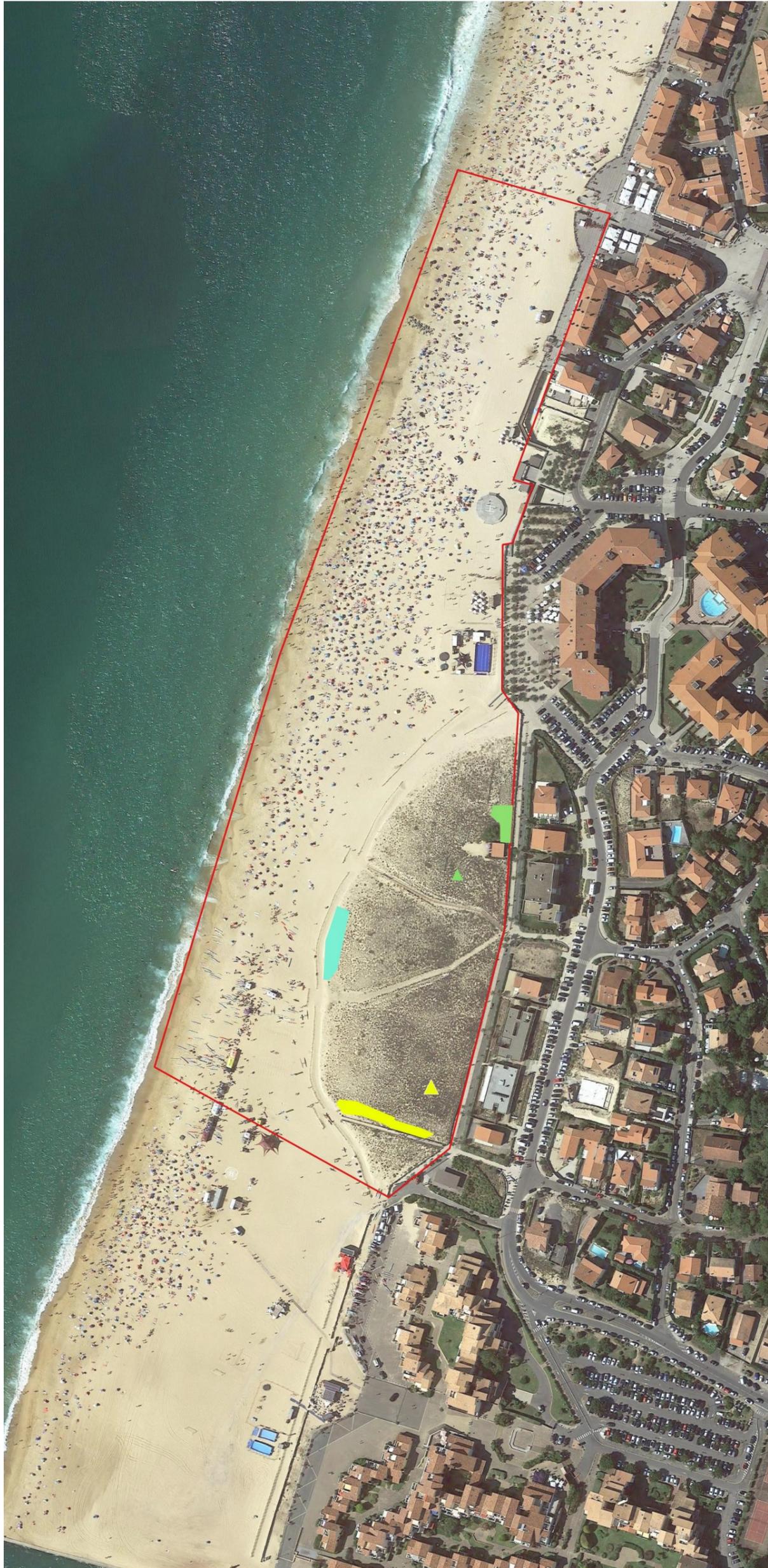
- Aire des prospections
- Stations d'espèces patrimoniales non protégées (obs. juin 2021)
- ▲ Fausse giroflée
- ▲ Koelérie maritime
- ▲ Matthiole à feuilles sinuées
- Fausse Giroflée, Fétuque de Gascogne
- Fausse Giroflée
- Fétuque de Gascogne
- Koelérie maritime
- Koelérie maritime, Renouée maritime
- Renouée maritime
- Thésium couché
- Stations d'espèces patrimoniales non protégées (bibliographie)
- ▲ Renouée maritime

0 50 100 m

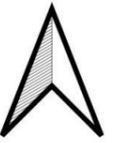


©IGN : BD ORTHO

Figure 22 : Localisation des stations d'espèces végétales patrimoniales non protégées – Plage de la gravière



## Localisation des espèces végétales patrimoniales non protégées : Plage centrale/sud



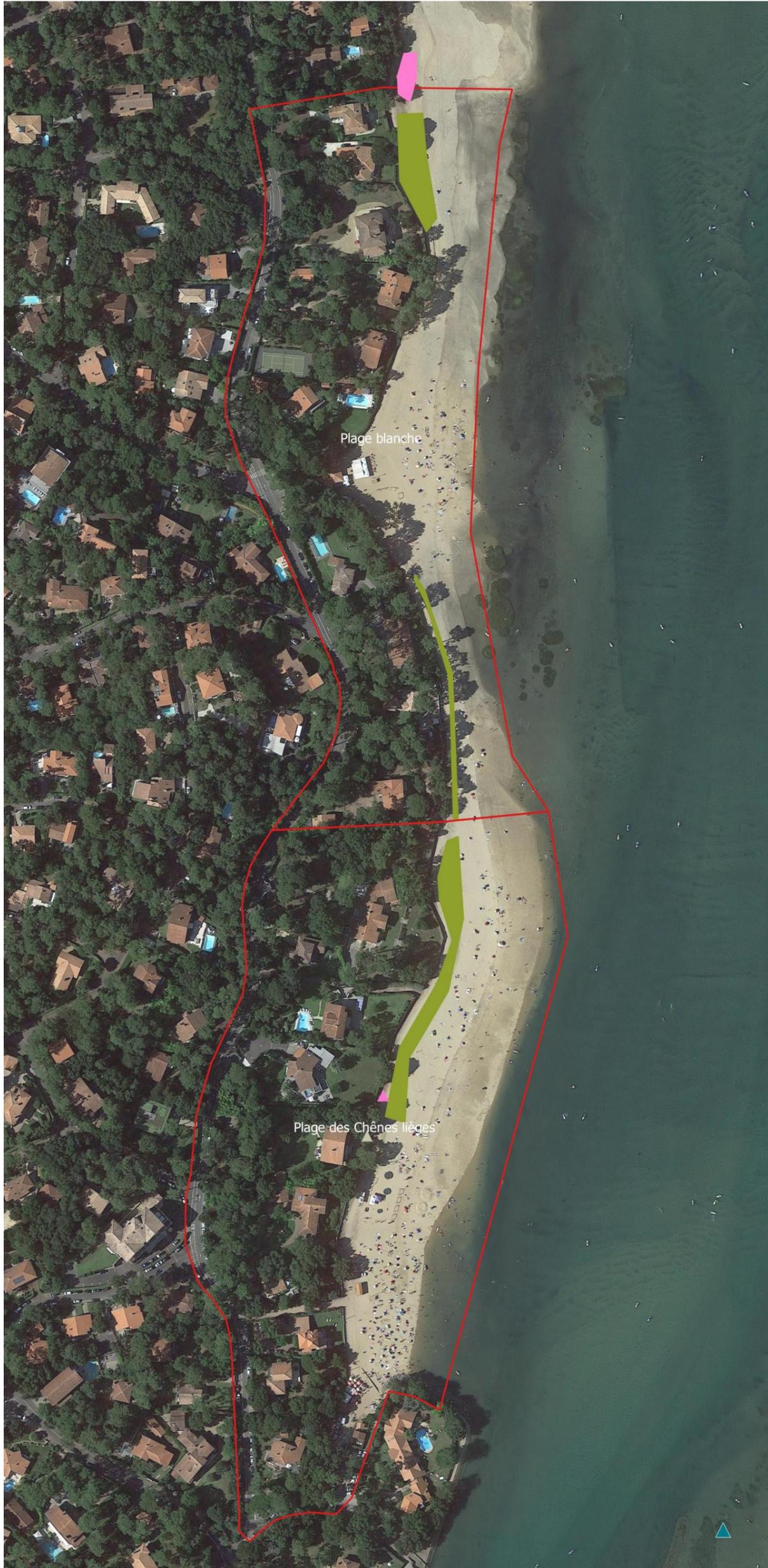
- Aire des prospections
- Stations d'espèces patrimoniales non protégées (obs. juin 2021)
  - ▲ Koelérie maritime
  - Cutandie maritime
  - Koelérie maritime
  - Renouée maritime
- Stations d'espèces patrimoniales non protégées (bibliographie)
  - ▲ Renouée maritime

0 50 100 m

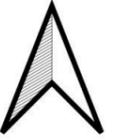


©IGN : BD ORTHO

Figure 23 : Localisation des stations d'espèces végétales patrimoniales non protégées – Plage centrale/sud



## Localisation des espèces végétales patrimoniales non protégées : Plage blanche et Plage des chênes lièges



- Aire des prospections
- Stations d'espèces protégées (obs. juin 2021)
  - ▲ Fumeterre officinale
  - ▲ Ornithope cultivé
  - Lepture raide
  - Ornithope cultivé
- Stations d'espèces protégées (bibliographie)
  - ▲ Zostère naine

0 50 100 m



©IGN : BD ORTHO

Figure 24 : Localisation des stations d'espèces végétales patrimoniales non protégées – Plage blanche et Plage des chênes lièges

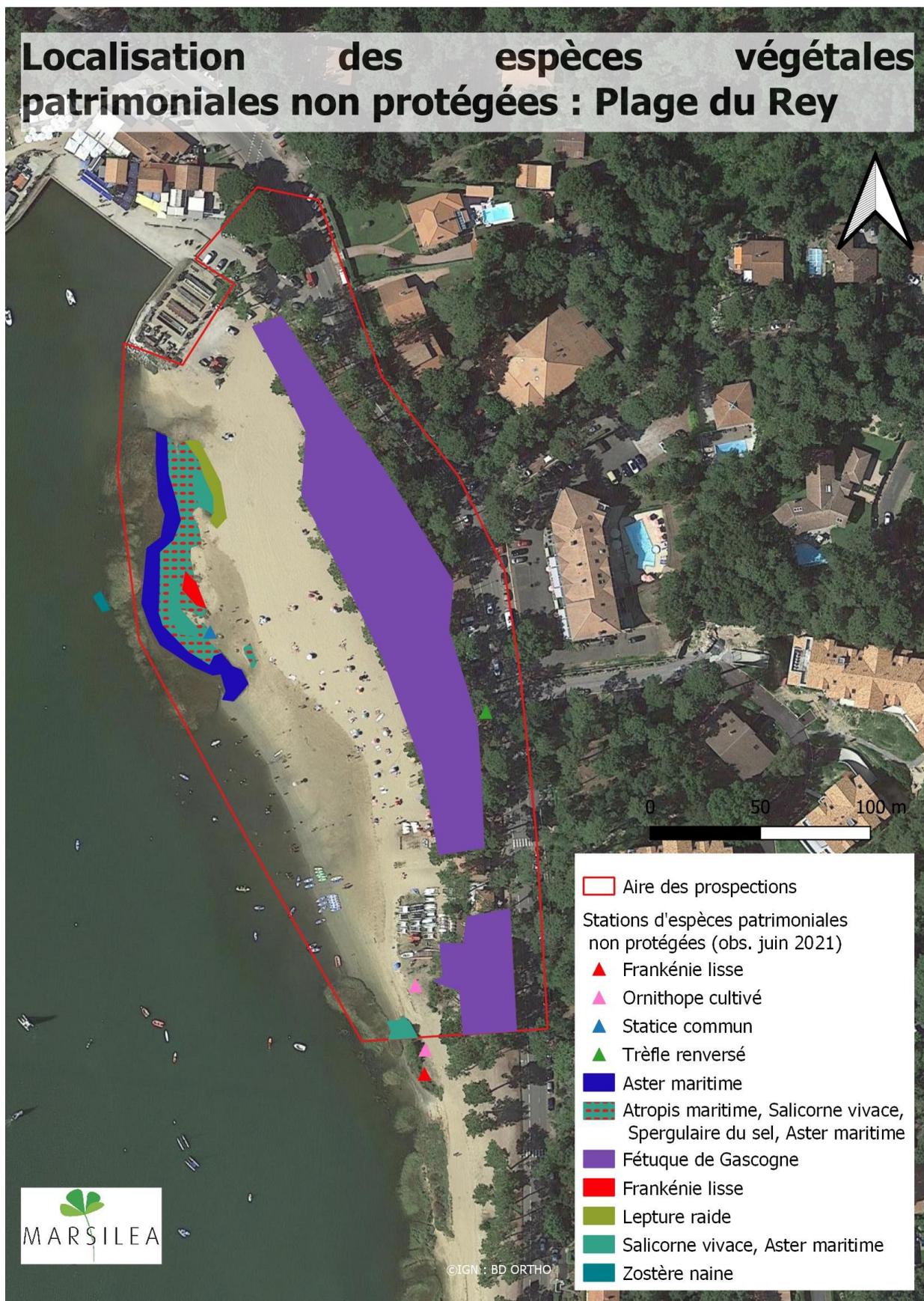


Figure 25 : Localisation des stations d'espèces végétales patrimoniales non protégées – plage du Rey



Figure 26 : Localisation des stations d'espèces végétales patrimoniales non protégées – plage du Parc

#### 4.2.5 Bilan représentatif des enjeux

Concernant la flore, le niveau de connaissance est bon.

Au regard des données collectées et des observations de 2021, les enjeux peuvent être considérés comme globalement ASSEZ FORTS à FORT sur les dunes littorales des plages naturiste, de la gravière, centrale/sud, à ponctuellement TRES FORTS à l'est de la route littorale au niveau de la plage naturiste compte tenu de la présence de la Corbeille d'or des sables et, ça et là, sur la plage de la gravière et la plage naturiste compte tenu de la présence de l'Aspérule occidentale.

Sur les plages du lac, les enjeux sont plus discontinus mais sont localement FORTS à TRES FORTS au niveau des herbiers à Zostère, ASSEZ FORTS sur les pelouses du Haut shore et les pelouses du haut de plages, MOYENS sur le shore et les sables nus accueillant un cortège fragmentaire des milieux dunaire.

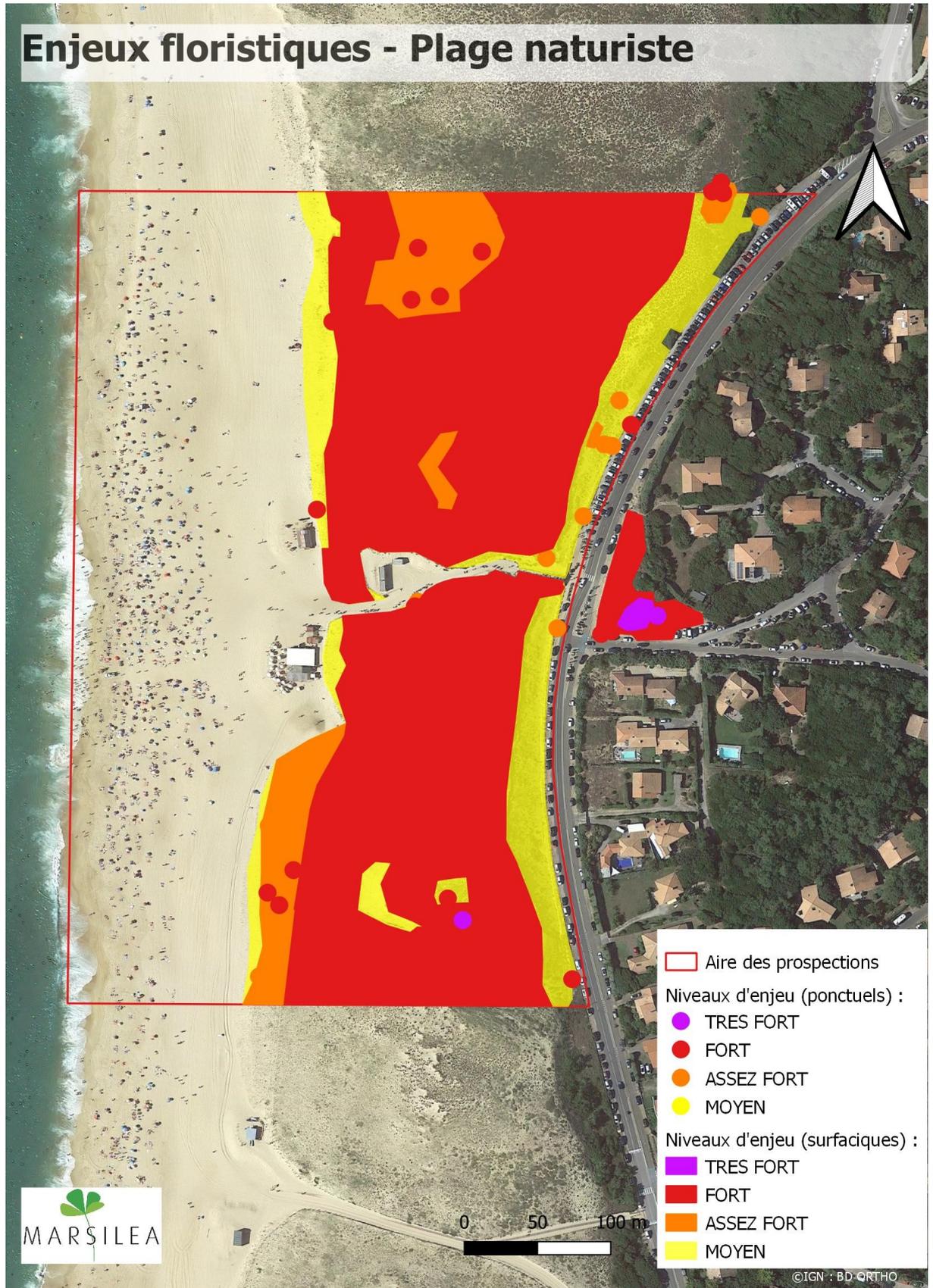


Figure 27 : Représentation des enjeux floristiques sur le secteur plage naturiste

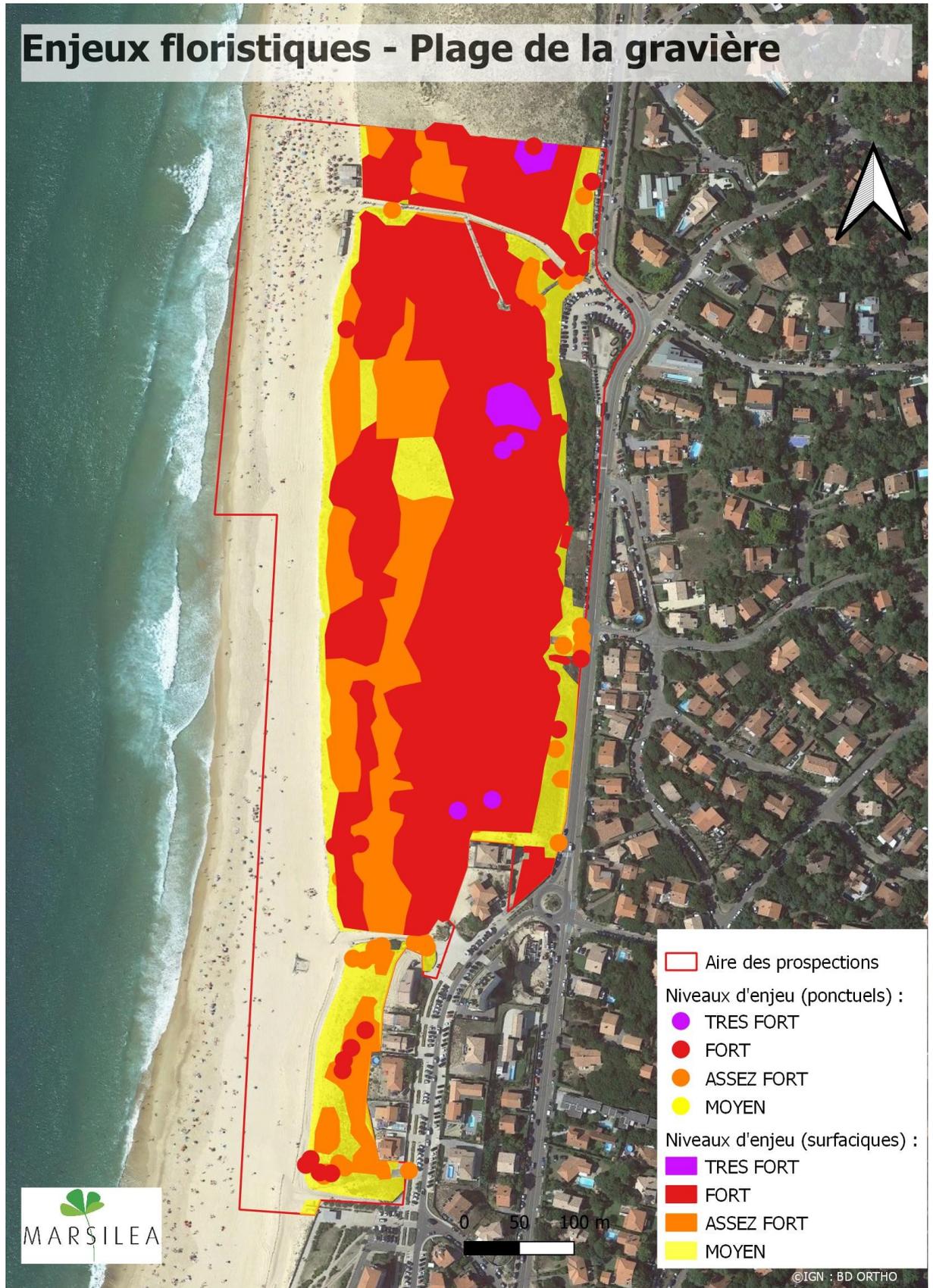


Figure 28 : Représentation des enjeux floristiques sur le secteur plage de la gravière

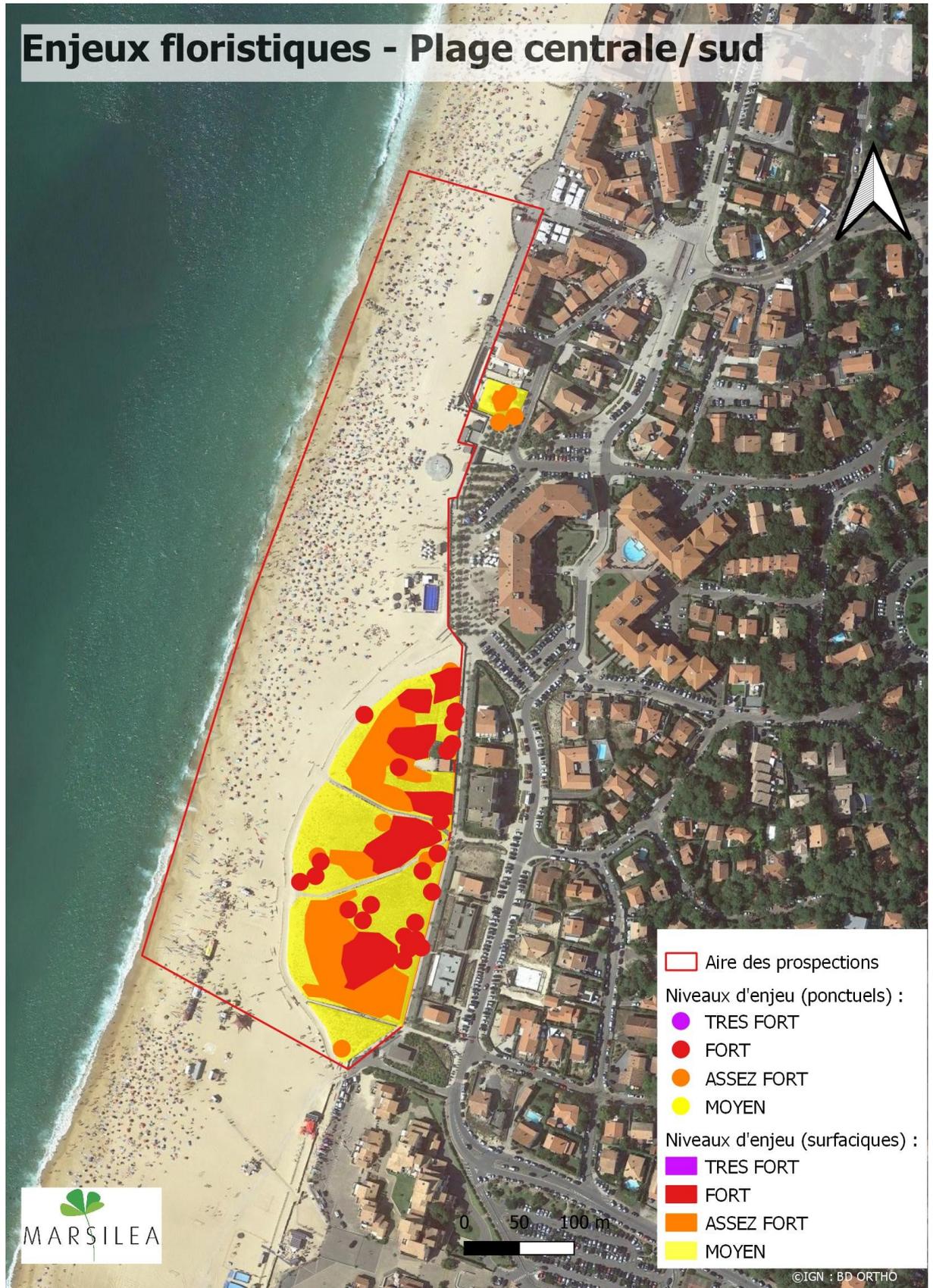


Figure 29 : Représentation des enjeux floristiques sur le secteur plage centrale/sud

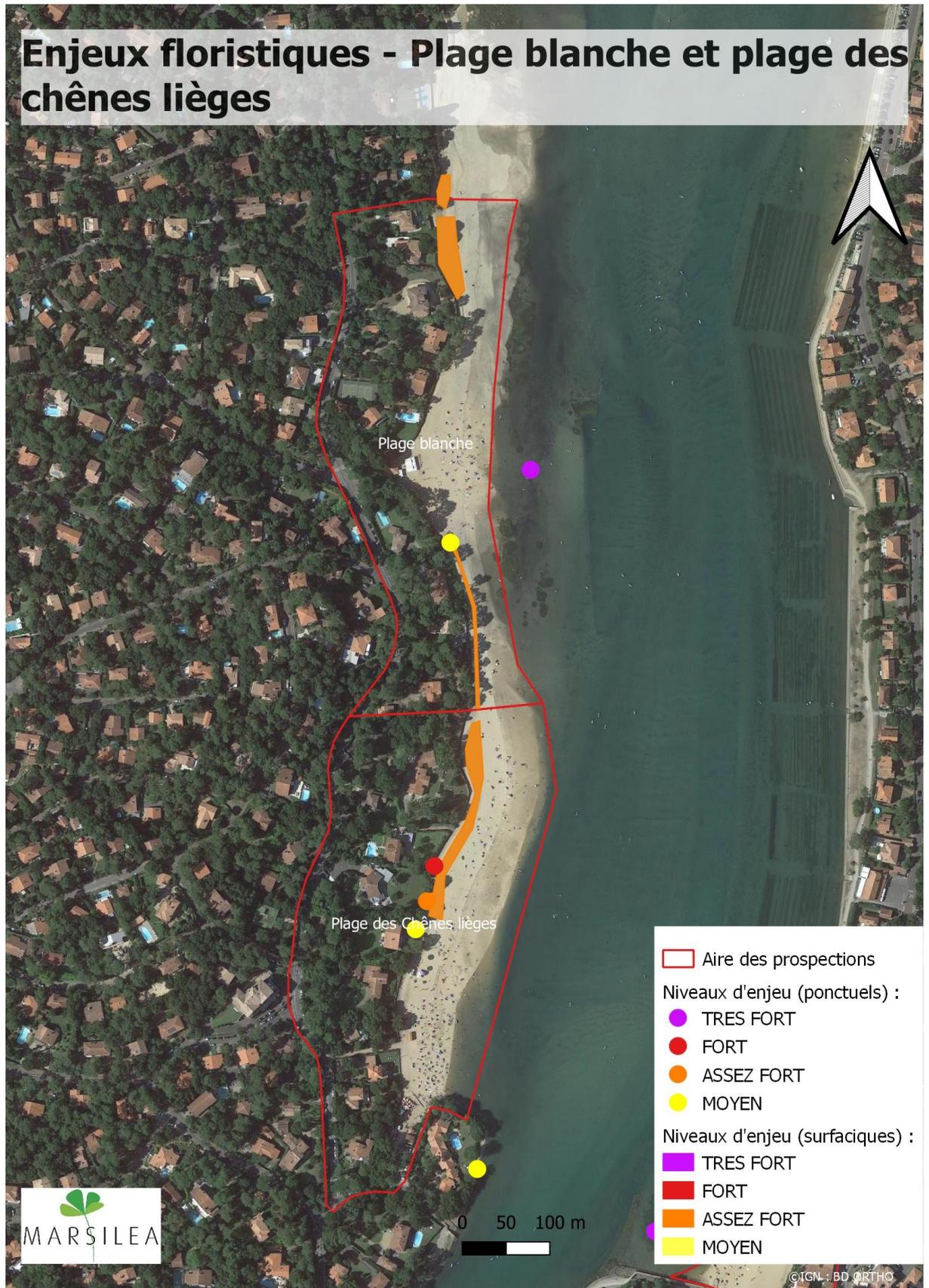


Figure 30 : Représentation des enjeux floristiques sur la plage blanche et la plage des chênes lièges

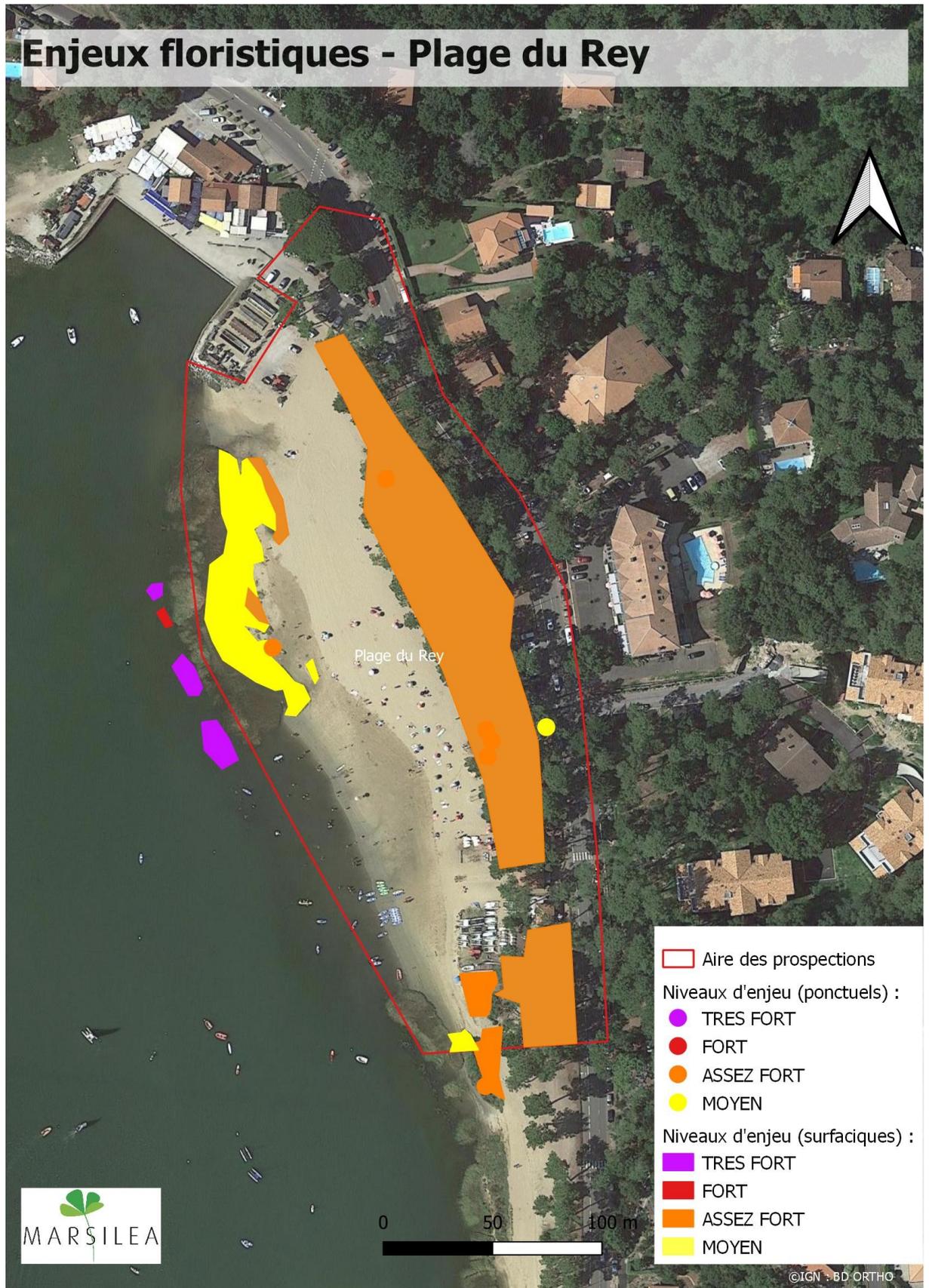


Figure 31 : Représentation des enjeux floristiques sur la plage du Rey

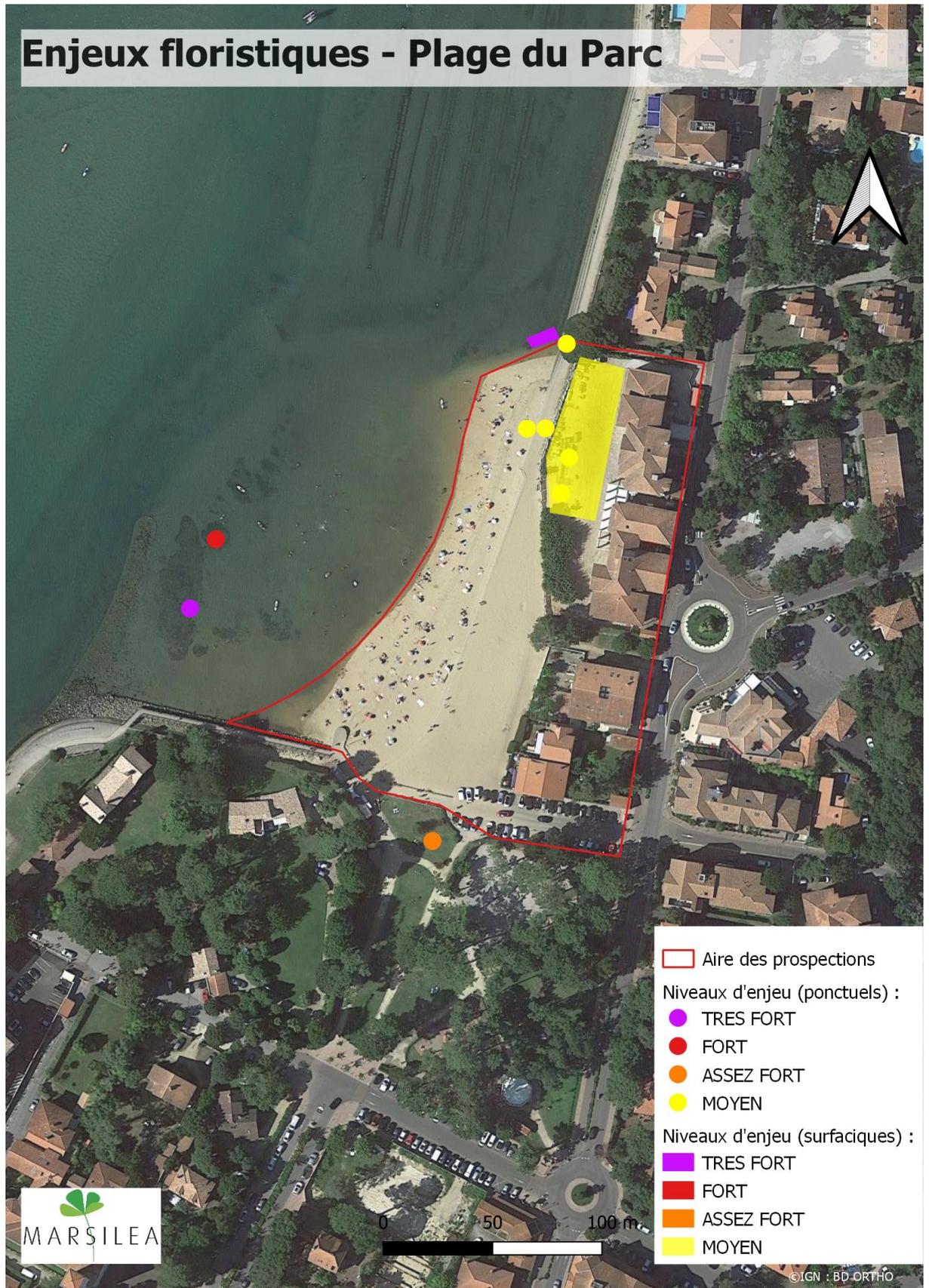


Figure 32 : Représentation des enjeux floristiques sur la plage du Parc

#### 4.2.6 Espèces végétales invasives

Les inventaires de terrain ont permis de recenser 22 espèces invasives dont 4 espèces avérées, 15 potentielles, 3 émergentes.

Nom scientifique	Nom français	Invasive
<i>Baccharis halimifolia</i> L., 1753	Séneçon en arbre, Baccharis à feuilles d'Halimione	Avérée
<i>Oenothera rosea</i> L'Hér. ex Aiton, 1789	Onagre rosée	Avérée
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Avérée
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace	Avérée
<i>Amaranthus deflexus</i> L., 1771	Amarante couchée, Amarante étalée	Potentielle
<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br., 1926	Ficoïde doux, Griffes de sorcière, Figuier des Hottentots	Potentielle
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	Potentielle
<i>Erodium moschatum</i> (L.) L'Hér., 1789	Bec de Cigogne musqué, Bec-de-grue musqué	Potentielle
<i>Gamochaeta coarctata</i> (Willd.) Kerguelen, 1987	Gamochaeta coarctata	Potentielle
<i>Lepidium virginicum</i> L., 1753	Passerage de Virginie	Potentielle
<i>Lobularia maritima</i> (L.) Desv., 1815	Lobulaire maritime, Alysse maritime	Potentielle
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde	Potentielle
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine	Potentielle
<i>Pittosporum tobira</i> (Thunb.) W.T.Aiton, 1811	Arbre des Hottentots	Potentielle
<i>Setaria parviflora</i> (Poir.) Kerguelen, 1987	Sétaire à petites fleurs	Potentielle
<i>Solanum chenopodioides</i> Lam., 1794	Morelle faux chénopode, Morelle sublobée	Potentielle
<i>Spartina alterniflora</i> Loisel., 1807	Spartine à feuilles alternes	Potentielle
<i>Stenotaphrum secundatum</i> (Walter) Kuntze, 1891	Sténotaphrum	Potentielle
<i>Yucca gloriosa</i> L., 1753	Yucca	Potentielle
<i>Anthemis maritima</i> L., 1753	Anthémis maritime, Camomille maritime	Émergente
<i>Lepidium bonariense</i> L., 1753	Passerage de Buenos Aires	Émergente
<i>Oenothera longiflora</i> L., 1771	Herbe aux ânes	Émergente

Tableau 6 : Tableaux des espèces végétales invasives

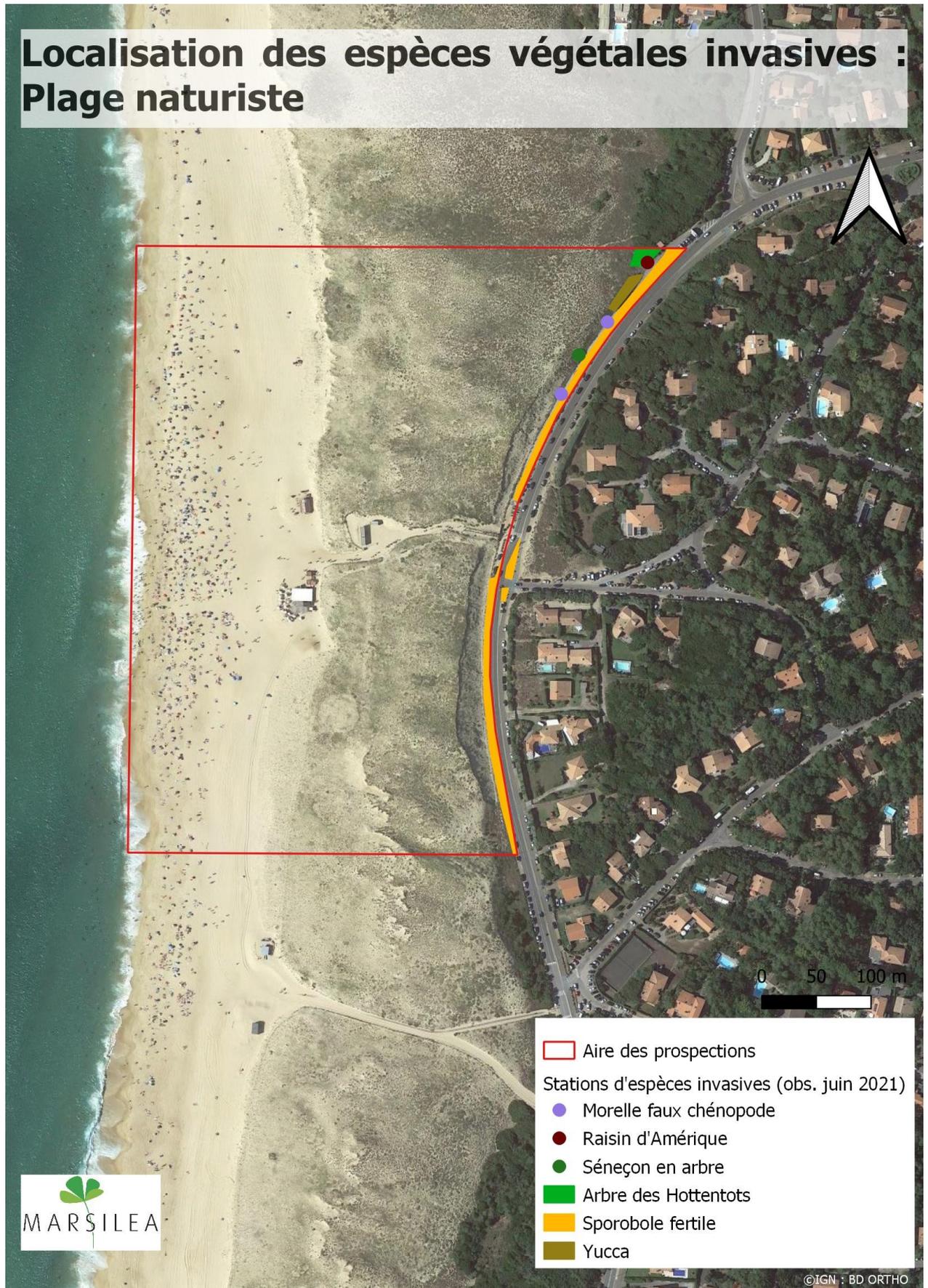


Figure 33 : Répartition des espèces végétales invasives à l'issue des prospections 2021 (Plage naturiste)



Figure 34 : Répartition des espèces végétales invasives à l'issue des prospections 2021 (Plage de la gravière)



Figure 35 : Répartition des espèces végétales invasives à l'issue des prospections 2021 (Plage centrale/sud)

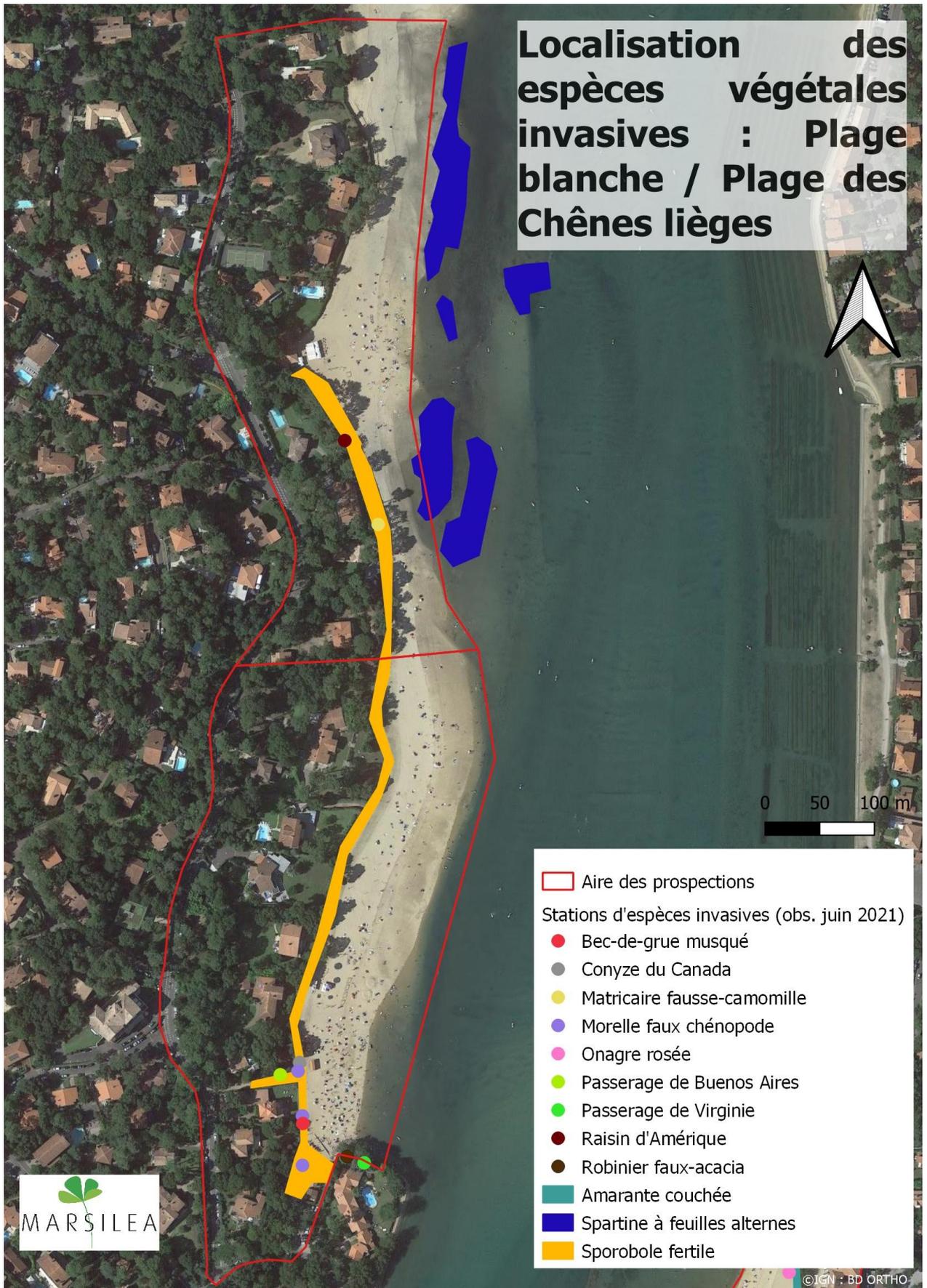


Figure 36 : Répartition des espèces végétales invasives à l'issue des prospections 2021 (Plage blanche, plage des Chênes lièges)



Figure 37 : Répartition des espèces végétales invasives à l'issue des prospections 2021 (Plage de parc)

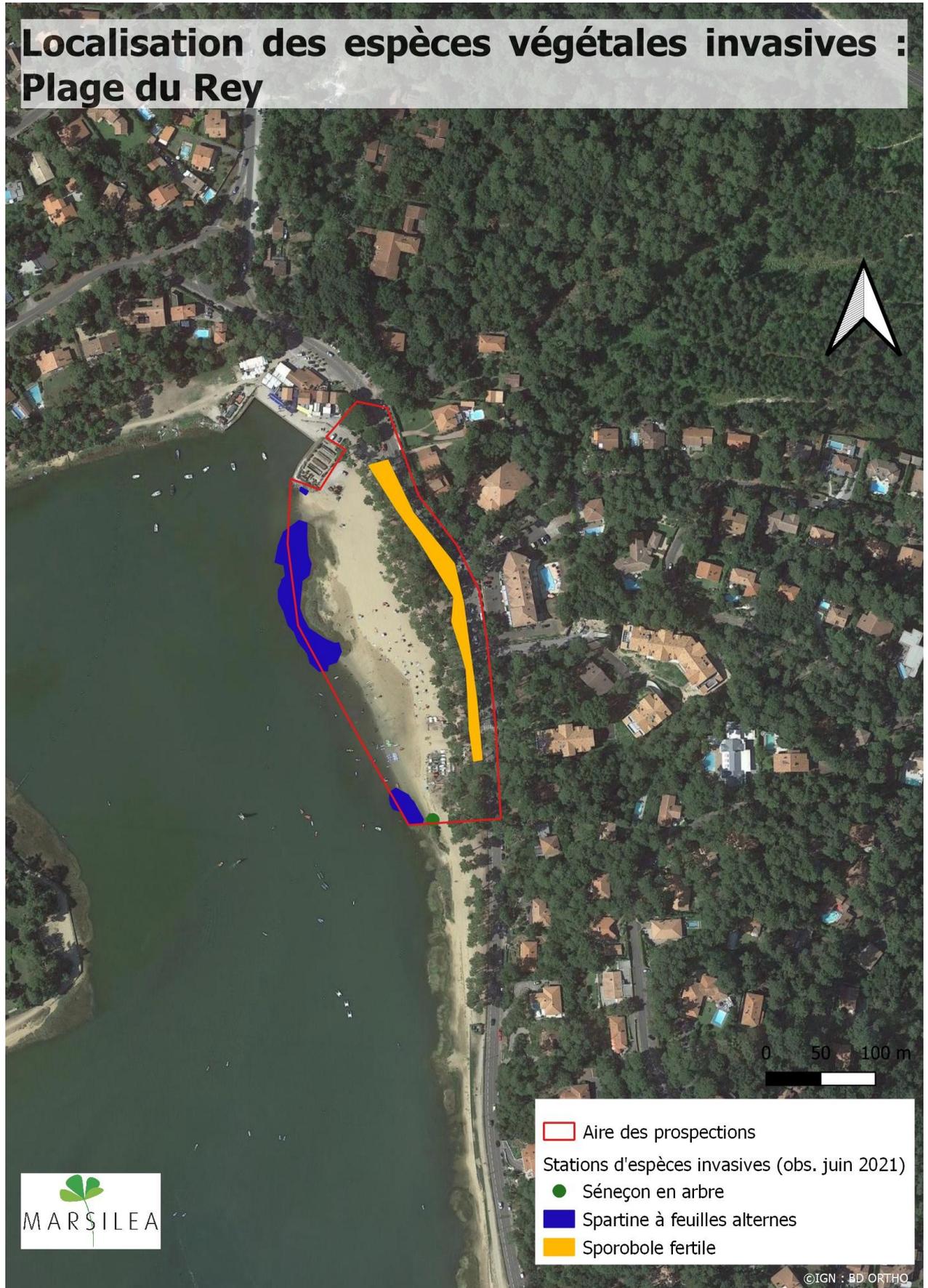


Figure 38 : Répartition des espèces végétales invasives à l'issue des prospections 2021 (Plage de Rey)

## 4.3 La Faune

### 4.3.1 Récapitulatif des espèces potentielles après collecte des données existantes

Au total, les données collectées après la phase d'enquête ont permis de lister 155 taxons faunistiques signalés sur les sites d'étude ou leurs alentours. Parmi ces espèces, on recense :

- 128 oiseaux, correspondant principalement (cf. § 4.3.2.1.3 pour une analyse plus détaillée) aux :
  - ▶ oiseaux nicheurs sur le site ou les environs ;
  - ▶ aux oiseaux migrateurs et hivernants (qui représentent un contingent important de l'avifaune locale). Parmi ceux-ci, peuvent être notés :
    - les oiseaux d'eau des milieux côtiers et intérieurs (laridés, limicoles, ardédés, anatisés, etc.) pour lesquels le lac (et les plages océanes dans une moindre mesure) constitue un site important ;
    - les oiseaux pélagiques associés à l'océan et dont la présence locale est secondaire ;
    - les autres oiseaux, notamment passereaux et rapaces qui traversent le site en migration active, mais peuvent aussi l'utiliser en halte migratoire, voire hivernage.
- 11 mammifères.
- 3 reptiles (lézards).
- 13 invertébrés (6 lépidoptères rhopalocères, 1 odonate, 1 dermaptère, 3 coléoptères, 2 mollusques).

Parmi les espèces citées dans la bibliographie, on recense :

- 14 espèces du compartiment marin qui sont faiblement associées aux habitats terrestres du site d'étude ;
- 1 espèce absente de la zone d'étude ;
- 2 espèces exotiques ;
- 2 espèces occasionnelles ;
- 50 espèces communes, non menacées et/ou pour lesquelles les sites d'étude sont peu favorables, ne représentant pas des espèces à enjeu. Il est important de souligner toutefois, que parmi ces espèces, certaines bénéficient d'un statut de protection stricte et devront être prises en considération dans d'éventuels projets d'aménagement.

La liste globale des espèces tirées de la bibliographie est présentée en Annexe 2 : Liste globale des espèces animales tirées de la bibliographie et de la phase d'enquête, page 140.

Au final, 14 espèces à enjeu intrinsèque et 73 espèces présentant un enjeu en cortège sont mentionnées dans la bibliographie.

## 4.3.2 Résultat de la phase de terrain et potentialités

### 4.3.2.1 L'Avifaune

#### 4.3.2.1.1 Espèces observées

L'inventaire a permis de recenser 33 espèces d'oiseaux (tableau ci-dessous) ; la plupart peuvent être considérée comme nicheurs sur les sites d'études ou dans les environs.

Tableau 7 : Oiseaux observés lors de la visite de terrain (juin 2021)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut local
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Epervier d'Europe	Recherche alimentaire (milieu arbustifs et arborés) Nicheur potentiel en zone résidentielle (P4 & 5)
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Nicheur probable sur dunes blanche et grise (P1 & 2)
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Recherche alimentaire (milieu aérien) Nicheur potentiel en bâtiments (P3 & 7)
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré	Recherche alimentaire (lac)
<i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Bécasseau variable	Recherche alimentaire (vasières du lac) Reposoir sur la dune blanche
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Nicheur probable en zone résidentielle (P4 & 5) Recherche alimentaire (dunes)
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Nicheur possible en zone résidentielle (P4 & 5)
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	Nicheur probable en zone résidentielle
<i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	Grand Gravelot	Recherche alimentaire (vasières du lac) Reposoir sur la dune blanche
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	Estivant / recherche alimentaire
<i>Columba livia</i> f. <i>domestica</i>	Pigeon biset domestique	Nicheur probable en zone résidentielle Recherche alimentaire (partout)
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	Contacts hors site Nicheur potentiel en zone résidentielle
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire	Nicheur possible en zone résidentielle Recherche alimentaire (partout)
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	Nicheur probable en zone résidentielle
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	Contacts hors site Nicheur potentiel en zone résidentielle et fourrés
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Nicheur probable en zone résidentielle (P4 & 5)
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Recherche alimentaire (milieu aérien) Nicheur potentiel en zone résidentielle
<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	Goéland leucophée	Recherche alimentaire (partout) Reposoir (plage)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut local
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	Recherche alimentaire (milieux ouverts) Nicheur potentiel en bâtiments (P3)
<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	Passage (occasionnel ?)
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Nicheur possible en zone résidentielle
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Nicheur probable en zone résidentielle et « urbaine » Recherche alimentaire (partout)
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Estivant / recherche alimentaire
<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	Contact hors site
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	Nicheur probable en zone résidentielle et « urbaine »
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	Nicheur possible en zone résidentielle
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	Nicheur possible en zone résidentielle Recherche alimentaire (partout)
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	Nicheur possible en zone résidentielle
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	Nicheur possible en zone résidentielle
<i>Streptopelia decaocto</i> (Fridvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	Nicheur possible en zone résidentielle et parc boisé
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	Nicheur probable en zone résidentielle
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	Nicheur possible en zone résidentielle et fourrés arrière-dunaires
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	Contact hors site Nicheur potentiel en zone résidentielle

#### 4.3.2.1.2 Bilan bibliographique

L'analyse de plusieurs centaines de données bibliographiques montre que le secteur d'étude est attractif pour les oiseaux et les ornithologues, en particulier en période internuptiale. La majeure partie des données concerne des oiseaux migrateurs ou hivernants. Compte-tenu du nombre d'espèces concernées et de la présence de plusieurs espèces rares ou occasionnelles, une analyse par cortèges sera préférée pour certains modes d'utilisation du site (cf. Annexe 2 : Liste globale des espèces animales tirées de la bibliographie et de la phase d'enquête page 140).

#### 4.3.2.1.3 Analyse du peuplement avifaunistique

Les principales modalités d'utilisation du site par les oiseaux sont décrites ci-après, sur la base des données récoltées. Il faut noter que certaines espèces peuvent également utiliser les sites à d'autres périodes que celles décrites (par ex. les oiseaux nicheurs peuvent aussi être rencontrés en migration et/ou hivernage). Dans l'analyse ci-après (et le tableau en annexe 2), la priorité est mise sur les périodes les plus significatives (en particulier sites de nidification et sites importants – recherche alimentaire, reposoirs/dortoirs - en halte migratoire et hivernage).

#### 4.3.2.1.3.1 Nidification

De nombreuses espèces (36-41<sup>6</sup>) sont susceptibles de nicher dans l'aire d'étude.

Le Cochevis huppé et le Pipit rousseline sont des espèces rares, associées aux dunes ouvertes (dunes mobiles, semi-fixées, fixées, voire pelouses arrière-dunaires). Dans l'aire d'étude, ils fréquentent les dunes des plages océanes, principalement les plages naturiste et de la Gravière (la dune de la plage centrale/sud étant peu favorable compte-tenu de sa faible surface et de la fréquentation alentour).

Les autres espèces sont associées aux zones résidentielles, voire à la partie arborée de la plage du Rey et aux bâtiments (plage du Parc, bordure de la plage centrale sud, etc.). Il s'agit principalement d'espèces ubiquistes (Merle noir, Mésanges, Pigeon ramier, etc.), de quelques espèces anthropophiles (Pigeon biset, Martinet noir, etc.), mais aussi d'espèces de fourrés (Troglodyte mignon, Fauvette à tête noire, etc.), boisements (Pics, Grimpereaux des jardins, etc.) ou associées aux milieux mixtes (Pinson des arbres, Chardonneret élégant, etc.) qui trouvent dans les zones résidentielles une mosaïque de milieux favorables à la nidification.

Parmi ces espèces, plusieurs taxons sont susceptibles d'exploiter d'autres milieux de l'aire d'étude en recherche alimentaire (par exemple Chardonneret élégant, Pigeon biset et Bergeronnette grise sur les dunes, Hirondelle rustique et Martinet noir en milieu aérien, Corneille noire sur les plages, etc.).

#### 4.3.2.1.3.2 Estivage et recherche alimentaire en période de reproduction

Pour certaines espèces, il est difficile de savoir si elles nichent dans les sites d'étude ou à l'extérieur, d'autant plus que la localisation du nid peut varier d'une année sur l'autre. Il existe également quelques espèces estivantes (Grand cormoran, Goéland leucophaée, etc.) ou bien nichant dans les environs, mais utilisant le site essentiellement en recherche alimentaire (Milan noir, Faucon hobereau, etc.).

#### 4.3.2.1.3.3 Migration

La commune de Soorts-Hossegor se trouve sur l'axe de migration atlantique, fortement utilisé lors des migrations pré-nuptiale (Figure 39 page 92) et post-nuptiale. Des dizaines d'espèces d'oiseaux sont concernées (83 recensées lors de l'analyse bibliographique, mais probablement nettement plus en réalité). Certaines d'entre elles sont rares ou occasionnelles mais d'autres

---

<sup>6</sup> Les données récoltées (inventaire de juin 2021 et bibliographie) ne permettent pas de lever les incertitudes sur certaines espèces.

peuvent être régulières et montrer des effectifs importants, pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers d'individus sur une journée.

Certaines espèces ne font que traverser le secteur d'étude (migration active), tandis que d'autres utilisent également le site en halte migratoire. Cela concerne notamment :

- ✓ l'océan, les plages ou le lac pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau ;
- ✓ les dunes océanes pour les passereaux de milieux ouverts (Alouettes, Pipits, Bergeronnettes, etc.), ou plus rarement des rapaces (Faucon émerillon, etc.) ou oiseaux d'eau (Goélands, etc.) ;
- ✓ les milieux arbustifs et boisés (notamment fourrés arrière-dunaires et zones résidentielles) pour de nombreux passereaux migrateurs (Gobemouche noir, etc.).

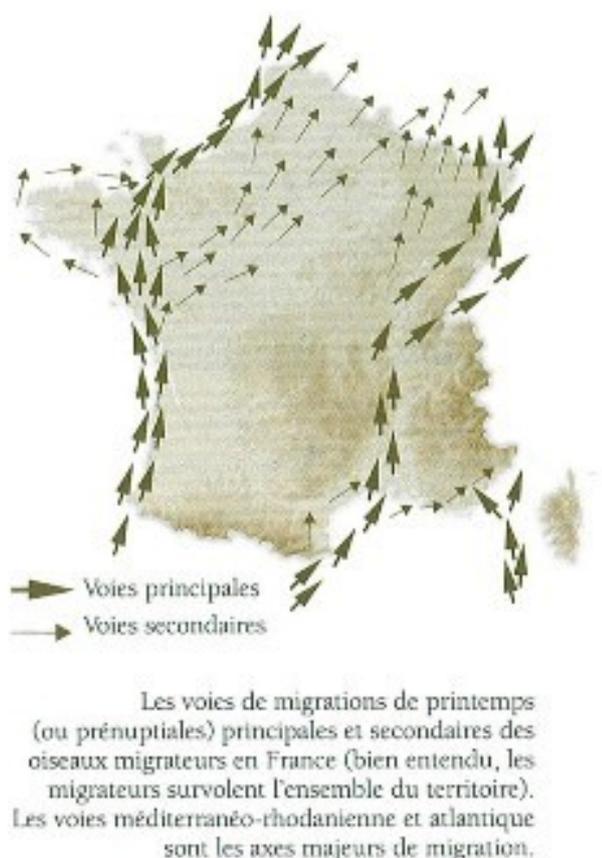


Figure 39 : Principales voies de migration pré-nuptiales (source : Migration.net).

#### 4.3.2.1.3.4 Hivernage

En hiver, les sites d'étude sont fréquentés par les oiseaux nicheurs sédentaires, mais également par un important contingent d'oiseaux (notamment des migrateurs nordiques) qui exploitent les différents habitats. Le site se distingue par son importance pour les oiseaux d'eau, de nombreuses espèces utilisant alors le lac (parties en eau et/ou vasières) ou l'océan ; certaines

espèces peuvent utiliser les secteurs tranquilles des plages ou les milieux aquatiques comme reposoirs ou dortoirs.

#### 4.3.2.1.4 *Enjeux et sensibilités du projet vis-à-vis de l'avifaune*

Les niveaux d'enjeu ont été définis sur la base de critères de rareté et de menace des espèces. Notons que le statut de protection ne rentre pas en compte dans cette notation. En revanche, il est important de bien comprendre le rôle fonctionnel des habitats du site d'étude pour l'accomplissement du cycle biologique des espèces et l'enjeu proposé sera différent si, par exemple, les individus sont présents sur les habitats de l'aire d'étude pour s'y reproduire ou seulement pour se reposer en halte migratoire.

Les statuts des oiseaux recensés sont listés dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Bioévaluation de l'avifaune

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts									Statut local <sup>4</sup>				Niveau d'enjeu local
		DO	PN <sup>a</sup>	PN <sup>b</sup>	Gibier	LRN Nicheurs	LRN Passage	LRN Hivernants	ZNIEFF	Rareté Nicheurs Aquitaine	Nicheur	Estivant / nicheur alentours	Migrateur	Hivernant	
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Epervier d'Europe		3, 6	3		LC	NA	NA		76%	Possible		?	?	FAIBLE
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette		3	3		NT	DD	NA	Hivernant ?	1%			X	X	FAIBLE
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue		3	3		LC	NA			91%	Probable				FAIBLE
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	IIB		3	X	NT	NA	LC		53%			X		Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Alca torda</i> Linnaeus, 1758	Pingouin torda		3			CR		DD					X	X	FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	I	3	3		VU		NA		57%			X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	IIA/IIIB		3	X	VU	NA	LC		7%			?		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	Canard colvert	IIA/IIIA		3 p.p.	X	LC	NA	LC		83%			X	?	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	Oie cendrée	IIA/IIIB		3	X	VU	NA	LC		4%			X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	I	3	3		LC	NA		Nicheur	18%	Probable		?		ASSEZ FORT
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse		3	3		VU	NA	DD		0%			X	?	Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir		3	3		NT	DD			68%	Possible		X		FAIBLE
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré		3	3		LC	NA	NA		20%			X	X	FAIBLE
<i>Arenaria interpres</i> (Linnaeus, 1758)	Tournepieuvre à collier		3	3			NA	LC					X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Branta bernicla</i> (Linnaeus, 1758)	Bernache cravant		3	3				LC						X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	I	3	3		LC	NA	NA		1%				Occasionnel	FAIBLE
<i>Calidris alba</i> (Pallas, 1764)	Bécasseau sanderling		3	3			NA	LC					X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Bécasseau variable		3	3			NA	LC					X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Calidris canutus</i> (Linnaeus, 1758)	Bécasseau maubèche	IIB		3	X		DD	NT					?		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Calidris minuta</i> (Leisler, 1812)	Bécasseaux minutes		3				LC	NA					?		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant		3	3		VU	NA	NA		94%	Probable		X	X	MOYEN
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins		3	3		LC				93%	Probable			?	FAIBLE
<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758	Gravelot à collier interrompu	I	3	3		VU	NA	NA	Nicheur	5%			?	?	ASSEZ FORT
<i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	Grand Gravelot		3			VU	NA	LC					X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	I	3	3		EN	DD						X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe		3	3		VU	NA	NA		95%	Probable			?	MOYEN
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	IIB	3	3		NT	NA	LC		1%			X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai		3			LC								Occasionnel	FAIBLE
<i>Columba livia f. domestica</i>	Pigeon biset domestique									39%	Probable			X	NUL <sup>1</sup>
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	IIA/IIIA		3 p.p.	X	LC	NA	LC		94%	Probable		X	X	FAIBLE
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire	IIB		3 p.p.		LC		NA		98%	Possible		X	X	FAIBLE
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue		3	3		LC	NA			97%	Probable			?	FAIBLE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts								Statut local <sup>4</sup>				Niveau d'enjeu local	
		DO	PN <sup>a</sup>	PN <sup>b</sup>	Gibier	LRN Nicheurs	LRN Passage	LRN Hivernants	ZNIEFF	Rareté Nicheurs Aquitaine	Nicheur	Estivant / nicheur alentours	Migrateur		Hivernant
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche		3	3		LC		NA		95%	Possible				FAIBLE
<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette		3	3		VU				58%	?				MOYEN
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	I	3	3		LC		NA		6%		X	X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1758	Bruant zizi		3	3		LC	NA			87%	Possible			X	FAIBLE
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier		3	3		LC	NA	NA		96%	Probable			X	FAIBLE
<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	I	3				NA	DD					X		Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	I	3	3		LC	NA	NA		13%			X	?	Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants <sup>2</sup>
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau		3	3		LC	NA			70%		?	X		Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle		3	3		NT	NA	NA		96%	Possible				FAIBLE
<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche noir		3	3		VU	DD			1%			X		Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres		3	3		LC	NA	NA		98%	Probable		X	?	Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Fulmarus glacialis</i> (Linnaeus, 1760)	Fulmar boréal		3			LC		NA					X	X	FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé		3	3		LC			Nicheur	38%	Probable			X	ASSEZ FORT
<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	IIA/IIIB		3	X	CR	NA	DD		1%			?	?	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	IIB		3 p.p.		LC		NA		96%	Probable			?	FAIBLE
<i>Gavia arctica</i> (Linnaeus, 1758)	Plongeon arctique	I	3	3				DD						Occasionnel	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Gavia immer</i> (Brünnich, 1764)	Plongeon imbrin	I	3	3				VU						X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Gavia stellata</i> (Pontoppidan, 1763)	Plongeon catmarin	I	3	3				DD						Occasionnel	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Haematopus ostralegus</i> Linnaeus, 1758	Huitrier pie	IIB				LC		LC					X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	Echasse blanche	I	3	3		LC				3%			?		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte		3	3		LC	NA			90%	Possible		X		FAIBLE
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique		3	3		NT	DD			88%	Possible		X		MOYEN
<i>Hydrobates leucorhous</i> (Vieillot, 1818)	Océanite cul-blanc	I	3				NA						X		FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Hydrobates pelagicus</i> (Linnaeus, 1758)	Océanite tempête	I	3			VU		NA						?	FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Hydrocoloeus minutus</i> (Pallas, 1776)	Mouette pygmée	I	3	3		NA	NA	LC					X	X	FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Hydroprogne caspia</i> (Pallas, 1770)	Sterne caspienne	I	3					NT					?		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i> (Temminck, 1820)	Mouette mélanocéphale	I	3	3		LC	NA	NA	Hivernant				X	X	FORT
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier		3	3		LC	NA	NA	Nicheur	43%	?	?			MOYEN
<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	Goéland argenté	IIB	3	3		NT		NA		0%			X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Larus cachinnans</i> Pallas, 1811	Goéland pontique		3					NA					X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Larus canus</i> Linnaeus, 1758	Goéland cendré	IIB	3	3		EN		LC		0%			X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Larus delawarensis</i> Ord, 1815	Goéland à bec cerclé		4					NA						?	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts									Statut local <sup>4</sup>				Niveau d'enjeu local
		DO	PN <sup>a</sup>	PN <sup>b</sup>	Gibier	LRN Nicheurs	LRN Passage	LRN Hivernants	ZNIEFF	Rareté Nicheurs Aquitaine	Nicheur	Estivant / nicheur alentours	Migrateur	Hivernant	
<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	Goéland brun	IIB	3	3		LC	NA	LC		1%			X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Larus hyperboreus</i> Gunnerus, 1767	Goéland bourgmestre		4					NA						Occasionnel	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Larus marinus</i> Linnaeus, 1758	Goéland marin	IIB	3	3		LC	NA	NA		1%			X	X	MOYEN
<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	Goéland leucopnée		3	3		LC	NA	NA		12%		X	X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Limosa lapponica</i> (Linnaeus, 1758)	Barge rousse	I/IIB		3	X		NA	LC				X	X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse		3	3		VU	NA	NA		63%		X	?		Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée		3			LC				59%	?			X	FAIBLE
<i>Melanitta nigra</i> (Linnaeus, 1758)	Macreuse noire	IIB/IIIB		3	X		NA	LC							Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758	Harle bièvre	IIB	3			NT		LC							Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Mergus serrator</i> Linnaeus, 1758	Harle huppé	IIB	3	3		CR		LC						X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	I	3	3		LC	NA			58%		?	?		FAIBLE
<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Milan royal	I	3	3		VU	NA	VU		10%			X		Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Morus bassanus</i> (Linnaeus, 1758)	Fou de Bassan		3	3		NT	NA						X	X	FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Motacilla alba alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise		3			LC		NA		96%	Probable		X	X	FAIBLE
<i>Motacilla alba yarrellii</i> Gould, 1837	Bergeronnette de Yarrel		3										X	X	FAIBLE
<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière		3	3		LC	DD			13%		?	X		Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	Nette rousse	IIB			X	LC	NA	LC		0%				Occasionnelle	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	IIB		3	X	VU	NA	LC		7%				X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Numenius phaeopus</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis corlieu	IIB		3	X		VU	NA					X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux		3	3		NT	DD			6%			X		Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)*	Balbuzard pêcheur	I	3	3		VU	LC	NA					X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants <sup>2</sup>
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière		3	3		LC	NA	NA		98%	Probable			X	FAIBLE
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique		3	3		LC	NA			95%	Probable			X	FAIBLE
<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange noire		3	3		LC	NA	NA		20%				X	FAIBLE
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran		3			LC	NA	LC		3%		X	X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Phalaropus fulicarius</i> (Linnaeus, 1758)	Phalarope à bec large		3				NA						X		FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758*	Faisan de Colchide	IIA/IIIA		3 p.p.	X	LC				73%	?				FAIBLE
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir		3	3		LC	NA	NA		97%	Probable			?	FAIBLE
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli		3	3		LC	NA			59%	Possible				FAIBLE
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce		3	3		LC	NA	NA		97%	?		?	?	FAIBLE
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	IIB		3 p.p.		LC				89%	Possible			X	FAIBLE
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert		3			LC				97%	?			X	FAIBLE
<i>Platalea leucorodia</i> Linnaeus, 1758	Spatule blanche	I	3	3		NT	NA	VU		1%			X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts								Statut local <sup>4</sup>				Niveau d'enjeu local	
		DO	PN <sup>a</sup>	PN <sup>b</sup>	Gibier	LRN Nicheurs	LRN Passage	LRN Hivernants	ZNIEFF	Rareté Nicheurs Aquitaine	Nicheur	Estivant / nicheur alentours	Migrateur		Hivernant
<i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	I/IIB/IIIB		3	X			LC							Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Pluvialis squatarola</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier argenté	IIB		3	X		NA	LC				X	X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Podiceps auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Grèbe esclavon	I	3	3				VU					X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé		3			LC		NA		22%		X	X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831	Grèbe à cou noir		3			LC		LC					X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Puffinus mauretanicus</i> Lowe, 1921	Puffin des Baléares	I	3	3			VU	NA				X			FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	Avocette élégante	I	3	3		LC	NA	LC		1%		X			Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau		3			LC	NA	NA		87%	Probable		?		FAIBLE
<i>Rissa tridactyla</i> (Linnaeus, 1758)	Mouette tridactyle		3	3		VU	DD	NA				X			FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot		3	3		LC				93%	Probable		X		FAIBLE
<i>Somateria mollissima</i> (Linnaeus, 1758)	Eider à duvet	IIB/IIIB		3	X	CR		NA		Disparu			?		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes		3	3		LC	NA	DD		0%		X	?		Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants
<i>Stercorarius parasiticus</i> (Linnaeus, 1758)	Labbe parasite		3				LC	NA				X			FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Stercorarius skua</i> (Brünnich, 1764)	Grand Labbe		3				LC	NA				X	X		FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	I	3	3		LC	LC	NA		1%		X			Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Sterna paradisaea</i> Pontoppidan, 1763	Sterne arctique		3			CR	LC					X			FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	Sterne naine	I	3	3		LC	LC			0%			Occasionnel		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivaldsky, 1838)	Tourterelle turque	IIB		3	X	LC	NA			95%	Probable		X		FAIBLE
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Etourneau sansonnet	IIB		3 p.p.		LC	NA	LC		94%	Probable		X	X	FAIBLE
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire		3	3		LC	NA	NA		98%	Probable				FAIBLE
<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux		3	3		LC		NA		31%			X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Thalasseus sandvicensis</i> (Latham, 1787)	Sterne caugek	I	3			NT	LC	NA		0%			X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Tringa erythropus</i> (Pallas, 1764)	Chevalier arlequin	IIB		3	X		DD	NA					X		Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur	IIB		3	X		LC	NA					X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	IIB		3	X	LC	LC	NA		1%			X	X	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon		3	3		LC		NA		97%	Probable			X	FAIBLE
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	IIB		3	X	LC	NA	NA		98%	Probable			X	FAIBLE
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	IIB		3	X	LC	NA	NA		95%	Possible			X	FAIBLE
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée		3	3		LC		NA		80%	Probable				FAIBLE
<i>Uria aalge</i> (Pontoppidan, 1763)	Guillemot de Troil		3	3		EN	NA	DD					X	X	FAIBLE <sup>3</sup>
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	IIB		3	X	NT	NA	LC		4%			?	?	Cortège oiseaux d'eau migrateurs & hivernants
<i>Xema sabini</i> (Sabine, 1819)	Mouette de Sabine		3				NA						X		FAIBLE <sup>3</sup>

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts								Statut local <sup>4</sup>				Niveau d'enjeu local	
		DO	PN <sup>a</sup>	PN <sup>b</sup>	Gibier	LRN Nicheurs	LRN Passage	LRN Hivernants	ZNIEFF	Rareté Nicheurs Aquitaine	Nicheur	Estivant / nicheur alentours	Migrateur		Hivernant
Cortège oiseaux d'eau, migrateurs et hivernants												X	X		FORT sur le lac
Cortège passereaux & rapaces migrateurs & hivernants															MOYEN sur plages et dunes océanes
															NON EVALUE

- 1 Le niveau d'enjeu nul correspond à une espèce exotique  
 Les rapaces Faucon pèlerin et Balbuzard pêcheur ont été respectivement affectés au cortège des passereaux et rapaces pour le premier, au cortège des oiseaux d'eau pour le second, mais ces choix sont quelque peu arbitraires compte-tenu de leur utilisation ± intermédiaire des sites. En effet, le cortège des oiseaux d'eau constitue une ressource alimentaire importante pour le Faucon pèlerin : sa présence est donc un facteur déterminant dans son utilisation du site. Le Balbuzard pêcheur quant à lui se nourrit de poissons et utilise donc le lac et l'océan en recherche alimentaire (comme nombre d'oiseaux d'eau). En tout état de cause, les enjeux proposés pour les cortèges incluent ces espèces.
- 2 Les espèces pélagiques utilisent essentiellement le milieu marin ; elles sont donc surtout présentes sur l'océan, au large, mais parfois le long des côtes dans certaines conditions (selon saison et conditions météorologiques), voire sur le lac qui peut constituer un refuge temporaire par exemple en cas de coup de vent. Toutefois, les sites d'étude ont une importance secondaire pour toutes ces espèces, ce qui explique le niveau d'enjeu faible proposé.
- 3 Les points d'interrogation correspondent à des statuts qui ne peuvent être établis avec certitude à partir des données récoltées (inventaire ou bibliographie). Cette matrice est présentée à titre indicatif et ne peut être considérée comme exhaustive : par exemple il est probable que de nombreuses espèces nicheuses soient également migratrices et/ou hivernantes sur le site. Dans le cas présent, l'accent a été mis sur les statuts les plus significatifs et importants pour les oiseaux (par exemple statut nicheur ou migrateur/hivernant pour certains cortèges).

DO Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages (JOUE 26/01/2010).

PN<sup>a</sup> Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

PN<sup>b</sup> Arrêté du 29 octobre 2009 relatif à la protection et à la commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national.

Gibier Arrêté du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (JORF du 20 septembre 1987), modifié par l'arrêté du 15 février 1995 (JORF du 3 mars 1995).

LRN UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016. *La Liste rouge des espèces menacées en France. Oiseaux de France métropolitaine*. [Oiseaux nicheurs : évaluation 2016 ; Oiseaux de passage et hivernants : évaluation 2011].

ZNIEFF DREAL Aquitaine, 2012. *Liste des espèces déterminantes d'Aquitaine - Vertébrés*, validation 14/06/2010. [<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/listes-d-especies-determinantes-au-a1063.html>].

Rareté Nicheurs Aquitaine Theillout A. & Collectif faune-aquitaine.org, 2015. *Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine*. LPO Aquitaine. Delachaux & Niestlé.

Il faut remarquer ici que de nombreuses espèces d'oiseaux sont protégées<sup>7</sup>, indépendamment de leur niveau d'enjeu. La protection concerne notamment :

- les oiseaux et les nichées (nids, œufs, poussins) ;
- la perturbation, en particulier en période de reproduction ;
- les habitats de reproduction ;
- les reposoirs et dortoirs.

#### 4.3.2.1.4.1 Enjeux spécifiques

Dix espèces d'oiseaux sont considérées comme présentant des enjeux patrimoniaux :

- ✓ Cochevis huppé et Pipit rousseline : enjeux assez forts sur les dunes (habitats de nidification).
- ✓ Gravelot à collier interrompu : cette espèce niche sur les laisses de mer des hauts de plage et dunes embryonnaires et recherche des plages non nettoyées et tranquilles. Le contexte local (nettoyage, forte fréquentation, etc.) est défavorable à l'espèce, c'est pourquoi un niveau d'enjeu assez fort est proposé. Une éventuelle présence en période de reproduction justifierait un enjeu très fort et une prise en compte spécifique.
- ✓ Chardonneret élégant, Verdier d'Europe et Hironnelle rustique : enjeux moyens sur les habitats de nidification (zones résidentielles) ; ces espèces demeurent relativement communes mais sont en net déclin à l'échelle nationale.
- ✓ Pic épeichette et Torcol fourmilier : enjeux moyens sur les zones résidentielles susceptibles d'être utilisées pour la nidification, compte-tenu des incertitudes sur leur présence et de l'intérêt limité des sites (en particulier pour le Torcol).
- ✓ Goéland marin : cette espèce est surtout présente en période internuptiale, sur le lac et l'océan. Le niveau d'enjeu proposé est incertain compte-tenu des informations contradictoires récoltées (e.g. Biotopie, 2015 ; Damian-Picollet, 2020). En vertu du principe de précaution, un niveau d'enjeu moyen est proposé. En tout état de cause, cette espèce participe également au cortège des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants et la prise en compte de ce cortège permettra implicitement une prise en compte de cette espèce.

---

<sup>7</sup>Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 29 octobre 2009 relatif à la protection et à la commercialisation des certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national.

- ✓ Mouette mélanocéphale : enjeu fort sur le lac, compte-tenu de l'importance du site pour cette espèce en hiver : le lac constitue la seule zone de repos diurne significative d'Aquitaine (bancs découverts à marée basse ; Cazaban, 2020). Avec plusieurs centaines d'individus, il peut accueillir entre 1/4 et 3/4 de la population hivernante régionale (Biotope, 2015).

Enfin, il faut noter que la Fauvette mélanocéphale a été recherchée spécifiquement à deux reprises au moins et semble absente des sites d'étude.

#### 4.3.2.1.4.2 Enjeux par cortèges

En plus des enjeux intrinsèques aux espèces recensées, les sites d'étude présentent un intérêt pour des cortèges d'oiseaux.

Cela concerne tout particulièrement les oiseaux d'eau migrateurs et hivernants (plusieurs dizaines d'espèces). Les sites d'étude constituent alors une halte migratoire et/ou un secteur d'hivernage important pour plusieurs espèces régulières et occasionnel pour de nombreuses autres plus rares. Le lac d'Hossegor présente un intérêt particulier compte-tenu de la rareté des milieux équivalents (sables exondés, vasières, herbiers de Zostères en conditions salées à saumâtres) dans les Landes et de sa position sur l'axe de migration atlantique. La présence de vasières est favorable à de nombreux laro-limicoles, tandis que les secteurs plus profonds attirent les oiseaux plongeurs (Grand cormoran, Plongeurs, etc.). Les bancs de sables et plages peuvent être utilisés en recherche alimentaire ou comme reposoirs par de nombreuses espèces (en fonction de leur tranquillité). Il faut noter que la proximité de l'océan induit vraisemblablement de nombreux échanges entre les plages océanes ou le large et le lac (par exemple pour les laridés comme la Mouette mélanocéphale). D'autres milieux peuvent aussi être utilisés, notamment les dunes en tant que reposoirs lorsque la surfréquentation du lac ne garantit pas la tranquillité des oiseaux). Les enjeux associés au cortège des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants peuvent être considérés comme globalement forts sur le lac et moyens sur l'océan et les dunes. Il faut toutefois noter que l'utilisation du site (donc les enjeux associés) varie en fonction des espèces ou guildes d'oiseaux, des secteurs considérés (plages, vasières, bancs de sables, eaux permanentes, etc.), de la marée, de la saison et du dérangement. Une analyse plus détaillée pourrait donc être nécessaire pour évaluer plus finement les enjeux locaux relatifs à ce cortège.

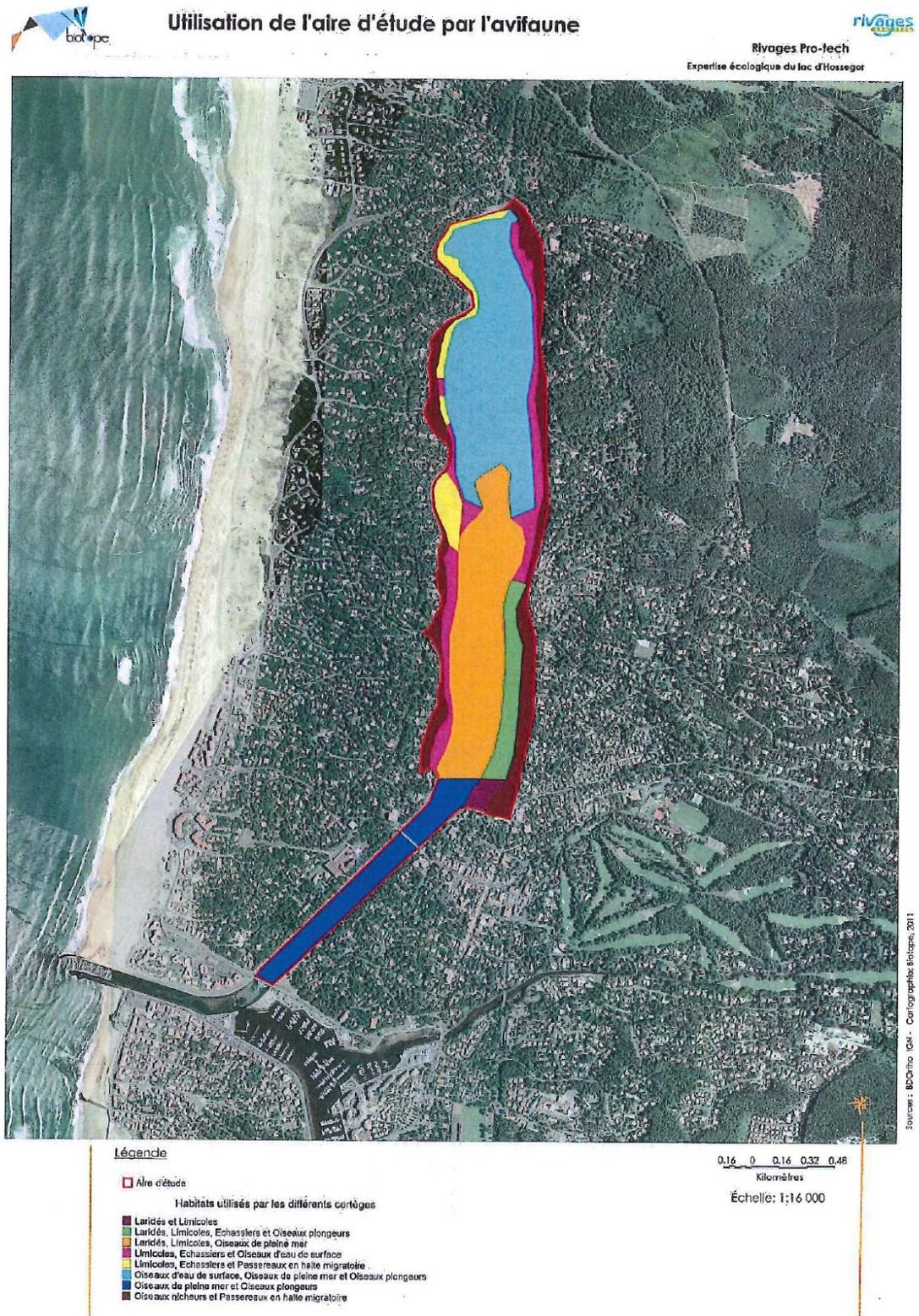


Figure 40 : Utilisation du Lac d'Hossegor par l'avifaune (source : Biotop, 2012)

Les sites présentent également un intérêt pour les autres oiseaux migrateurs<sup>8</sup>, notamment les passereaux et rapaces, compte-tenu de la localisation sur la voie de migration atlantique (cf. § 4.3.2.1.3.3 page 91) et des milieux présents. A ce titre, de nombreuses espèces d'oiseaux rares et de forts effectifs d'oiseaux communs peuvent transiter par l'aire d'étude et être présents en halte migratoire, voire pour certaines espèces, en hivernage. Le niveau d'enjeu n'a pas été évalué dans le cadre de cette étude en raison du manque de données précises sur la halte migratoire et en hivernage. Quelques données indiquent de très forts passages, mais l'importance de la halte migratoire n'est pas connue et impliquerait des investigations supplémentaires.

#### 4.3.2.1.4.3 Synthèse

##### **Période de nidification :**

- ✓ enjeux assez forts sur les dunes océanes (plages naturistes et de la Gravière), jusqu'aux plages, lié à la présence du Cochevis huppé, du Pipit rousseline (et possiblement du Gravelot à collier interrompu) ;
- ✓ enjeux moyens sur les zones résidentielles et le parc boisé.

##### **Période internuptiale (migration et hivernage) :**

- ✓ enjeux forts sur le lac, liés au cortège des oiseaux d'eau de manière générale et à l'importance du site pour la Mouette mélanocéphale ;
- ✓ enjeux moyens sur l'océan et les plages et dunes associées (oiseaux d'eau) ;
- ✓ enjeux *non évalués* sur les dunes, fourrés et zones résidentielles (passereaux et rapaces migrants).

Il faut également rappeler que de nombreuses espèces sont protégées (individus, nichées, habitats de reproduction et de repos).

---

<sup>8</sup> Les oiseaux d'eau migrateurs ayant été traités dans le paragraphe précédent.



Figure 41 : Habitats des oiseaux en période de nidification



Figure 42 : Habitats des oiseaux en périodes de migration et d'hivernage



Figure 43 : Enjeux pour les oiseaux en période de nidification



Figure 44 : Enjeux pour les oiseaux en périodes de migration et d'hivernage

#### 4.3.2.2 Les mammifères terrestres

##### 4.3.2.2.1 Espèces susceptibles d'être présentes

Quatre espèces de mammifères terrestres ont été vues sur le terrain et une autre citée dans la revue bibliographique. Il s'agit d'espèce communes ne représentant que des enjeux faibles. On notera toutefois que l'Ecureuil roux bénéficie d'une protection stricte.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	LRN	LR Aquitaine	Rareté Aquitaine	Enjeu
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	X	LC	LC	88 %	FAIBLE
<b><i>Talpa aquitania</i></b>	<b>Taube d'Aquitaine</b>		LC	DD	55 %	FAIBLE
<i>Felis catus</i>	Chat domestique/haret					NUL
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne		NT	NT	93 %	FAIBLE
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux		LC	LC	86 %	FAIBLE

**En gras : espèce potentielle**

- PN : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF du 10/05/2007), modifié par l'Arrêté du 15 septembre 2012 (JORF du 06/10/2012).
- LRN : UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS, 2017. *La liste rouge des espèces menacées en France - Mammifères de France métropolitaine*. Paris.
- LR Aq : OAFS (coord), 2020. *La Liste rouge des Mammifères continentaux non volants d'Aquitaine*. OAFS,alence (France).
- Rareté Aq : Ruys T. (coord.), 2011-2015. *Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine - Tomes 1-6*. Cistude Nature & LPO Aquitaine, Le Haillan (France).

Tableau 9 : Liste des espèces de mammifères observées sur le site d'étude

Il faut noter que de nombreuses autres espèces sont susceptibles d'être présentes (micromammifères, etc.), mais un inventaire exhaustif nécessiterait la mise en place de méthodes d'inventaires spécifiques plus complexes, chronophages et coûteuses.

##### 4.3.2.2.2 Enjeux et Sensibilités du projet vis-à-vis des mammifères terrestres

**Les enjeux concernant les mammifères sont globalement FAIBLES.**

Il faut cependant noter l'existence du Lapin de Garenne en arrière-dune (fourrés, bâtiments, etc.) : bien que le niveau d'enjeu soit faible, il mérite une attention particulière, compte-tenu du déclin de ses populations, mais également parce que sa présence est favorable au Lézard ocellé (cf. § 4.3.2.4.2) et à *Thorectes sericeus* (cf. § **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), respectivement d'enjeux très fort et fort.

Les opérations d'abatage d'arbres nécessiteront une attention particulière vis-à-vis de la présence de l'Ecureuil roux, une espèce protégée.

### 4.3.2.3 Les chiroptères

#### 4.3.2.3.1 Bilan des espèces susceptibles de fréquenter les aires d'étude

Neuf espèces sont signalées par le GCA dans le secteur d'étude. D'autres espèces sont possibles, au moins occasionnellement.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	PN	LRN	LR Aquitaine	ENJEU
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	IV	x	NT	LC	Non évalué
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	IV	x	LC	LC	Non évalué
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	IV	X	LC	NT	Non évalué
<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande noctule	IV	x	VU	VU	Non évalué
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	IV	x	NT	LC	Non évalué
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	IV	x	LC	LC	Non évalué
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	IV	x	NT	LC	Non évalué
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	IV	x	LC	LC	Non évalué
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	IV	x	LC	LC	Non évalué

- DH : Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JOCE du 22/07/1992), modifiée par la Directive 97/62/CEE (JOUE du 08/11/1997).

- PN : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF du 10/05/2007), modifié par l'Arrêté du 15 septembre 2012 (JORF du 06/10/2012).

- LRN : UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017. *La liste rouge des espèces menacées en France - Mammifères de France métropolitaine*. Paris.

- LR Aq : OAFS (coord.), 2019. *La Liste rouge des Chiroptères d'Aquitaine*. OAFS, Talence (France).

Tableau 10 : Liste globale des chiroptères potentiels sur les aires d'étude

#### 4.3.2.3.2 Statut local

Une analyse précise du statut local des chiroptères (espèces présentes et utilisation du site) nécessite des investigations complémentaires et notamment des inventaires ciblés (détecteur d'ultrasons, etc.).

Toutefois, une analyse du contexte local permet une première approche des potentialités pour ce groupe. Les éléments présentés ci-après constituent donc une pré-analyse « théorique » qui devrait être poursuivie de manière plus approfondie (usages en fonction des espèces effectivement présentes et des saisons) si le projet le nécessite.

#### ➤ Gîtes :

Dans l'aire d'étude, cela concerne deux principaux types de gîtes, les bâtiments et les arbres. Il faut noter que l'utilisation de ces gîtes varie en fonction de la saison (mise-bas, transit, hivernage, etc.).

De nombreuses espèces anthropophiles (Sérotine, Pipistrelles, etc.) gîtent dans des bâtiments (combles, volets, linteaux, etc.). Dans l'aire d'étude, cela concerne principalement les bâtiments en retrait des plages océanes, et surtout l'ensemble des zones résidentielles autour du lac, qui présentent un contexte semi-arboré intéressant. Une analyse précise de ces potentialités sort du cadre de cette étude et nécessiterait de la détection en sortie de gîte couplée à une étude du bâti.

Plusieurs espèces<sup>9</sup> (Noctules, Murin de Daubenton, etc.) recherchent les cavités arboricoles (trous de pics, fissures, écorces décollées, etc.) : les potentialités sont donc liées à l'âge et à l'état des arbres (ceux présentant de nombreux dendro-microhabitats étant les plus favorables). Les zones résidentielles n'ont pas été étudiées, mais les arbres accessibles aux abords (recherche non exhaustive) ont été explorés en même temps que la recherche d'indices du Grand capricorne. Près d'une quinzaine d'arbres (principalement des Chênes lièges et pédonculés) ont ainsi été évalués et présentent un potentiel au moins moyen (jusqu'à assez fort à fort pour plus du tiers d'entre eux), du fait de la présence de critères favorables aux chiroptères (cavités, Grand capricorne, écorce décollée ; cf. figure ci-dessous), etc. Même si les arbres les plus favorables semblent être les Chênes, les grands Pins présentent également un intérêt, d'autant que plusieurs espèces de Pics (donc susceptibles de creuser des loges dans les grands arbres) sont présents sur l'aire d'étude.

Les potentialités en gîtes de l'aire d'étude peuvent donc être évalués comme *a minima* assez fortes sur les zones résidentielles (bâti + arbres gîtes).

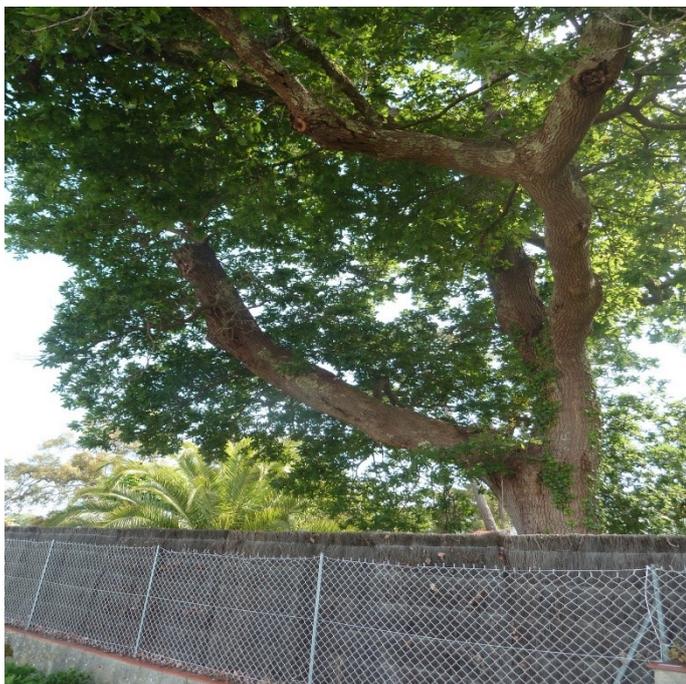


Figure 45 : Chêne pédonculé avec galeries de Grand capricorne probable et trous de pics : arbre gîte potentiel pour les chiroptères.

➤ Habitats de chasse :

Plusieurs guildes sont susceptibles d'utiliser le site d'étude :

---

<sup>9</sup>Certaines espèces peuvent également utiliser les bâtiments et les arbres en fonction de la saison et des potentialités locales.

- les espèces de haut vol (Noctules, Sérotine) exploitent le milieu aérien et peuvent fréquenter l'ensemble des sites d'étude ;
- certaines espèces chassent préférentiellement dans ou aux abords immédiats de la végétation (Oreillards, Murin de Natterer, etc.) et vont donc rechercher en particulier les fourrés et boisements et autres habitats mixtes, soit sur les sites d'étude, les zones résidentielles ;
- les milieux aquatiques, soit le lac d'Hossegor, sont recherchés préférentiellement par le Murin de Daubenton, mais aussi par de nombreuses autres espèces ;
- enfin quelques espèces anthropophiles (Pipistrelles, etc.) fréquentent les abords des zones habitées, et peuvent chasser autour des éclairages urbains ; elles vont donc fréquenter les zones résidentielles, bâtiments et rues.

➤ Transit - déplacements :

La plupart des chiroptères sont fortement sensibles à la structure du paysage et notamment aux continuités arbustives/arborées (« trame verte »), voire aquatiques (« trame bleue »). Sur les sites d'étude, cela va concerner notamment les lisières des parcs urbains et zones résidentielles, voire les bordures du lac. En négatif, la présence d'éclairages urbains est néfaste à certaines espèces lucifuges et peut conditionner fortement leur utilisation de l'espace.

Enfin, il faut noter que la localisation des sites d'étude sur la côte atlantique induit une fréquentation probable (au moins en transit, voire en halte) par les espèces migratrices (Noctule de Leisler, etc.).

4.3.2.3.3 *Enjeux et Sensibilités du projet vis-à-vis des chiroptères*

En l'absence d'inventaire spécifique et d'étude de l'utilisation des sites d'étude, **les enjeux spécifiques ne peuvent être évalués**. Il faut cependant rappeler que les **potentialités en gîtes sont évaluées comme au minimum assez fortes** sur les zones résidentielles et abords (parc boisé, bâtiments), et localement supérieures sur quelques arbres favorables.

#### 4.3.2.4 Les reptiles

##### 4.3.2.4.1 Observations sur le terrain et Bilan des espèces susceptibles de fréquenter les aires d'étude

Le Lézard des murailles a été observé à plusieurs reprises lors de l'inventaire.

Un grand lézard correspondant probablement au Lézard vert (bien que le Lézard ocellé ne puisse être exclu) a été aperçu dans un Yucca de la plage de la Gravières.

Enfin, de nombreuses traces étaient présentes à proximité des fourrés au nord-est de la plage naturiste. Compte-tenu de la largeur des pistes, ces traces pourraient correspondre au Lézard ocellé, sans qu'il soit possible de le certifier (du fait de leur déformation dans le sable mobile). Cette espèce est de toute façon signalée dans la bibliographie comme espèce potentielle.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	PN	LRN	LRR	Statut <sup>10</sup> de conservation	ENJEU
<i>Espèces identifiées à l'issue de la phase d'enquête</i>							
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé (Le)	-	Art. 3	VU	EN	13	TRES FORT
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies (Le) - (L. verts occidentaux)	IV	Art. 2	LC	LC	10	FAIBLE
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles (Le)	IV	Art. 2	LC	LC	6	FAIBLE

**En gras : espèce potentielle**

- DH : Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JOCE du 22/07/1992), modifiée par la Directive 97/62/CEE (JOUE du 08/11/1997).

- PN : Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection.

- LRN : UICN, MNHN & SHF, 2015. *La liste rouge des espèces menacées de France. Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine*. Paris.

- LR Aq : Le Moigne C. & Jailloux A., 2013. *Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine*. OAFS, Talence (France).

- Statut de conservation : Berroneau M., 2014. *Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine*. Cistude Nature, Le Haillan (France).

Il faut noter ici que tous les Chiroptères sont protégés et nécessitent une attention particulière.

*Tableau 11 : Liste globale des reptiles avérés ou potentiels sur les aires d'étude*

##### 4.3.2.4.2 Enjeux et Sensibilités du projet vis-à-vis des reptiles

**Tous les reptiles sont protégés (individus et habitats).**

**La présence possible du Lézard ocellé confère un enjeu TRES FORT aux habitats favorables à l'espèce, notamment les fourrés arrière-dunaires et leurs abords, ou, dans une moindre mesure, certaines habitations sur les dunes susceptibles d'offrir des caches à l'espèce.**

<sup>10</sup> Statut de conservation : Berroneau M., 2014. *Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine*. Cistude Nature, Le Haillan (France). [Note sur le statut synthétique de conservation, variant entre 0 ("valeur" nulle) et 17 ("valeur" exceptionnelle)]



Figure 46 : Habitats et enjeux concernant les reptiles

## 4.3.2.5 Les Amphibiens

Aucun amphibien n'a été observé lors des prospections de juin 2021. En outre, aucun amphibien n'est mentionné dans la bibliographie.

Les enjeux concernant les amphibiens sont donc, *a priori*, nuls.

## 4.3.2.6 Les Insectes

## 4.3.2.6.1 Observations sur le terrain et Bilan des espèces susceptibles de fréquenter les aires d'étude

L'inventaire de terrain (juin 2021) a permis de recenser :

- ✓ 2 odonates,
- ✓ 9 lépidoptères,
- ✓ 3 orthoptères,
- ✓ 3 coléoptères.

Plusieurs autres espèces sont signalées dans la bibliographie (Annexe 2 : Liste globale des espèces animales tirées de la bibliographie et de la phase d'enquête).

Tableau 12 : Liste globale des insectes avérés ou potentiels sur les aires d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	PN	LRN	LR Aq	ZNIEFF	Rareté <sup>11</sup>	ENJEU
<b>Odonates</b>								
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	-	-	LC	LC	-	-	FAIBLE
<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate	-	-	LC	LC	-	-	FAIBLE
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	-	-	LC	LC	-	-	FAIBLE
<b>Lépidoptères</b>								
<i>Charaxes jasius</i> <sup>12</sup>	Pacha à deux queues	-	-	LC	NA		R	MOYEN, Espèce en progression
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	-	-	LC	LC		C	FAIBLE
<i>Colias crocea</i>	Souci	-	-	LC	LC		C	FAIBLE
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	-	-	LC	LC		C	FAIBLE
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	-	-	LC	LC		C	FAIBLE
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	-	-	LC	LC		C	FAIBLE
<i>Pieris brassicae</i>	Piérède du Chou	-	-	LC	LC		C	FAIBLE
<i>Pieris rapae</i>	Piérède de la Rave	-	-	LC	LC		C	FAIBLE
<i>Vanessa cardui</i>	Belle dame	-	-	LC	LC		C	FAIBLE
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	-	-	LC	LC		C	FAIBLE
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-sphinx	-	-				C	FAIBLE

<sup>11</sup> Rareté en Aquitaine (indication à dire d'expert pour les Lépidoptères et certains Coléoptères)

<sup>12</sup> Signalé par un habitant (plage blanche)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	PN	LRN	LR Aq	ZNIEFF	Rareté <sup>11</sup>	ENJEU
<b>Ortoptères</b>								
<i>Acrotylus insubricus</i>	OEdipode grenadine	-	-				AC	FAIBLE
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	-	-				CC	FAIBLE
<i>Platycleis affinis</i>	Decticelle côtière	-	-				C	FAIBLE
<b>Coléoptères</b>								
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	II				X	-	MOYEN
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	II - IV	Art 2			X	-	ASSEZ FORT
<i>Chrysolina oceanoripensis</i> Bourdonné, Doguet & Petitpierre, 2013	-	-	--				-	FORT
<i>Labidura riparia</i> (Pallas, 1773)	Perce-oreille des plages	-	-				-	FORT
<i>Nebria complanata</i>	Nébrie des sables	-	-				-	TRES FORT
<i>Phaleria cadaverina</i>	Phaléria	-	-				-	MOYEN
<i>Thorectes sericeus</i>	Géotrupe soyeuse	-	-				-	FORT

- DH : Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JOCE du 22/07/1992), modifiée par la Directive 97/62/CEE (JOUE du 08/11/1997).

- PN : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JO du 06 mai 2007).

- LRN : UICN, MNHN, OPIE & SFO, 2016. *La liste rouge des espèces menacées en France. Libellules de France métropolitaine*. Paris.  
UICN, MNHN, OPIE & SHF, 2012. *La liste rouge des espèces menacées en France. Papillons de jour de France métropolitaine*. Paris.

- LR Aq : Barneix M., Bailleux G. & Soulet D., 2016. *Liste rouge régionale des odonates d'Aquitaine*. OAFS, Talence (France).

OAFS (coord.), 2019. *La liste rouge des Papillons de jour d'Aquitaine*. OAFS, Talence (France).

- ZNIEFF : DREAL Aquitaine, 2012. *Liste des espèces déterminantes d'Aquitaine - Odonates, validation 20/06/2012*. [<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/listes-d-especes-determinantes-au-a1063.html>].

DREAL Aquitaine, 2012. *Liste des espèces déterminantes d'Aquitaine - Coléoptères saproxyliques, validation 14/06/2010*. [<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/listes-d-especes-determinantes-au-a1063.html>].

- Rareté Aq : Bonifait S. & Duhazé B., 2020. *Référentiel des Orthoptères d'Aquitaine. Version 1.4 - Novembre 2020*. Locusta. Observatoire Fauna. *Feuille de liaison de Locusta*, N.S. : 1-9.

#### 4.3.2.6.1.1 Odonates

Le caractère salé à saumâtre du lac rend celui-ci peu favorable à la reproduction des Odonates. Les sites d'étude sont donc surtout susceptibles d'être fréquentés par les adultes en phase terrestre. Les espèces recensées sont communes et ne représentent pas d'enjeu particulier.

#### 4.3.2.6.1.2 Lépidoptères

Les papillons sont principalement représentés par des espèces communes, des milieux arbustifs (Citron, Azuré des nerpruns, etc.) ou relativement ubiquistes (Piérides, etc.), certaines vagabondes à migratrices (Souci, Belle-Dame, etc.).

Le Pacha à deux queues<sup>13</sup> est une espèce récemment (2015) apparue en Aquitaine, actuellement en expansion rapide le long de la côte atlantique, avec quelques observations vers l'intérieur des terres (e.g. Siméoni, 2018 ; Siméoni & Dissard, 2020 ; Batifoix, 2020). La chenille se nourrit sur l'Arbousier ; le macrohabitat de l'espèce dans les sites d'étude est donc constitué par les zones

<sup>13</sup>Signalé par un habitant dans l'aire d'étude au niveau de la plage blanche.

résidentielles et le parc boisé. Compte-tenu de l'évolution des populations régionales et de l'écologie de l'espèce, un niveau d'enjeu provisoire<sup>14</sup> moyen est proposé.

#### 4.3.2.6.1.3 Orthoptères

Compte-tenu de la date d'inventaire, seule trois espèces ont été observées ; le peuplement réel est certainement plus riche. Les enjeux proposés ne sont donc pas représentatifs de l'intérêt réel du secteur (les dunes et plages du lac, par exemple peuvent héberger des espèces ou cortèges d'intérêt).

#### 4.3.2.6.1.4 Autres insectes

##### **Coléoptères saproxyliques**

Des indices (galeries larvaires et trous d'envol) appartenant très probablement au Grand capricorne (*Cerambyx cf. cerdo*) ont été observés sur plusieurs Chênes liège ou pédonculé (photo ci-contre). Cette espèce (et ses milieux de vie larvaire constitués par les Chênes) est protégée. Un niveau d'enjeu assez fort est proposé pour les arbres abritant l'espèce et moyen pour le macrohabitat (chênes de taille moyenne à grande) constitué par les zones résidentielles et, dans une moindre mesure, le parc boisé.



Un Lucane cerf-volant a également été observé sur l'un des Chênes hôte du Grand capricorne. Cette espèce peut être associée au même macrohabitat que le Grand capricorne.

---

<sup>14</sup>Bien entendu, ce niveau pourra être précisé à l'avenir en fonction des tendances de la population régionale.



Figure 47 : Habitats des insectes saproxyliques

### **Espèces inféodées au cordon dunaire**

Parmi les autres insectes recensés, plusieurs sont inféodés au cordon dunaire et présentent des enjeux moyens à très forts.

*Thorectes sericeus* (mentionné dans la bibliographie) est un bousier endémique des dunes fixées et semi-fixées du littoral français sud-atlantique (enjeu fort). Les habitats les plus favorables à l'espèce sont constitués par les pelouses arrière-dunaires et dunes plus ou moins fixées se trouvant autour des fourrés et habitations (dans des secteurs de concentration de Lapin, dont les fèces sont utilisées par le bousier).

*Chrysolina oceanoripensis* est une espèce récemment décrite, endémique des dunes gasconnes, ce qui lui confère un enjeu fort. Une larve appartenant probablement à cette espèce a été vue sur sa plante-hôte, la Linaire à feuilles de thym (*Linaria thymifolia*). L'espèce fréquente donc la dune blanche où croît la Linaire.

Trois autres espèces à enjeux sont signalées dans la bibliographie : *Labiduria riparia* (enjeu fort), *Nebria complanata* (enjeu très fort), *Phaleria cadaverina* (enjeu moyen). Toutes sont inféodées aux laisses de mer des hauts de plages et dunes embryonnaires (ou milieux de substitution) et colonisent la partie haute des plages océanes. Il faut noter que *Nebria complanata* est une espèce très fortement menacée qui semble avoir disparu récemment et de manière brutale du littoral sud-atlantique ; sa présence locale actuelle est donc peu probable, en particulier compte-tenu des habitats présents. Les laisses de mer sont rares à absentes sur les sites d'étude, et souvent dégradées, appauvries ou déplacées, ne subsistant que de manière très relictuelle. Les enjeux sont donc liés à leur maintien et leur développement sur les plages. Comme pour le Gravelot à collier interrompu, la découverte des espèces associées augmenterait de fait le niveau d'enjeu sur cet habitat (et sur l'ensemble de la plage et dune embryonnaire susceptible d'accueillir les laisses) ; une prise en compte spécifique est de toute manière fortement souhaitable.



Figure 48 : Habitats de Chrysolina

4.3.2.6.2 Enjeux et Sensibilités du projet vis-à-vis des insectes

Concernant les insectes, les enjeux apparaissent donc :

- **MOYENS** sur les zones résidentielles et le parc boisé, macrohabitat pour le Pacha à deux queues, le Grand capricorne et le Lucane cerf-volant, à localement assez forts pour les arbres hébergeant le Grand capricorne.
- **FORTS** sur les dunes blanches à Linaire à feuilles de thym (habitat de *Chrysolina oceanoripensis*) ;
- **FORTS** potentiellement sur les pelouses et dunes semi-fixées, en particulier autour des fourrés et habitations ;
- **FORTS à TRES FORTS** potentiellement sur les laisses de mer des hauts de plages et dunes embryonnaires ;
- **NON EVALUES** pour le reste de l'entomofaune (n'ayant pas fait l'objet de recherches spécifiques).

4.3.2.7 Mollusques

Deux espèces sont citées dans la bibliographie.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Rareté	ENJEU
<i>Cochlicella acuta</i> (O.F. Müller, 1774)	Cornet étroit	-	-	LC			-	FAIBLE
<i>Theba pisana</i> (O.F. Müller, 1774)	Caragouille rosée	-	-	LC			-	AUCUN

- LRN : UICN France, OFB & MNHN, 2021. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Mollusques continentaux de France métropolitaine*. Paris.

Tableau 13 : Mollusques potentiels (bibliographie) sur les aires d'étude



Lézard des murailles (S. Bonifait)



Lucane cerf-volant (S. Bonifait, photo prise sur site)



Chenille du Pacha sur Arbousier (S. Bonifait)



Sarcelle d'hiver (S. Bonifait)



Lézard ocellé (Joana PERRODIN - source : observatoire-fauna.fr)



Gravelot à collier interrompu (SEISE)



Cochevis huppé (Ellen LE ROY - source : observatoire-fauna.fr)



Oedipode grenadine (S. Bonifait)

### 4.3.3 Représentation synthétique des enjeux concernant la faune

Concernant la faune, les enjeux sont :

- - **localement très forts sur les fourrés arrière-dunaires et leurs abords (voire les abords des habitations adjacentes à la dune) du fait de la potentialité de présence du Lézard ocellé ;**
- - **potentiellement forts à très forts sur les hauts de plage (laises de mer potentielles) et dunes embryonnaires, habitats de plusieurs insectes remarquables et du Gravelot à collier interrompu ;**
- - **potentiellement forts sur les pelouses et dunes semi-fixées arrière-dunaires aux abords des fourrés et habitations, susceptibles d'héberger *Thorectes sericeus* ;**
- - **forts sur les dunes blanches à Linaire à feuilles de Thym, plante hôte de *Chrysolina oceanoripensis* ;**
- - **assez forts sur l'ensemble des dunes océanes (dune mobile, semi-fixée et fixée) pour l'habitat de nidification du Pipit rousseline et du Cochevis huppé et, dans une moindre mesure, pour l'habitat refuge pour certains oiseaux d'eau ;**

*NB. Les enjeux décrits ci-dessus et relatifs au cordon dunaire existent essentiellement sur la plage naturiste et la plage de la Gravière ; l'isolement, la faible superficie, la fréquentation et l'état de dégradation de la plage centrale sud limitent en effet fortement son intérêt pour la faune et donc les enjeux associés.*

- - **moyens sur les plages et l'océan en période internuptiale du fait de leur intérêt pour de nombreux oiseaux d'eau migrateurs et hivernants.**
- - **forts sur le lac en période internuptiale du fait de son intérêt pour la Mouette mélanocéphale et de nombreux oiseaux d'eau migrateurs et hivernants ;**
- - **moyens sur les zones résidentielles et le parc boisé, habitat de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux et macrohabitat de plusieurs insectes ;**
- - **localement assez forts sur les Chênes hôtes du Grand capricorne.**

Il faut noter enfin que les zones résidentielles présentent des potentialités assez importantes pour les gîtes de Chiroptères.

Les enjeux n'ont pas été évalués pour les Chiroptères, et de nombreux groupes d'insectes.

Enfin, il faut rappeler que de nombreuses espèces d'oiseaux, l'Ecureuil roux, les Chiroptères, les Lézards et le Grand capricorne sont protégés (individus et, le plus souvent, certains habitats).

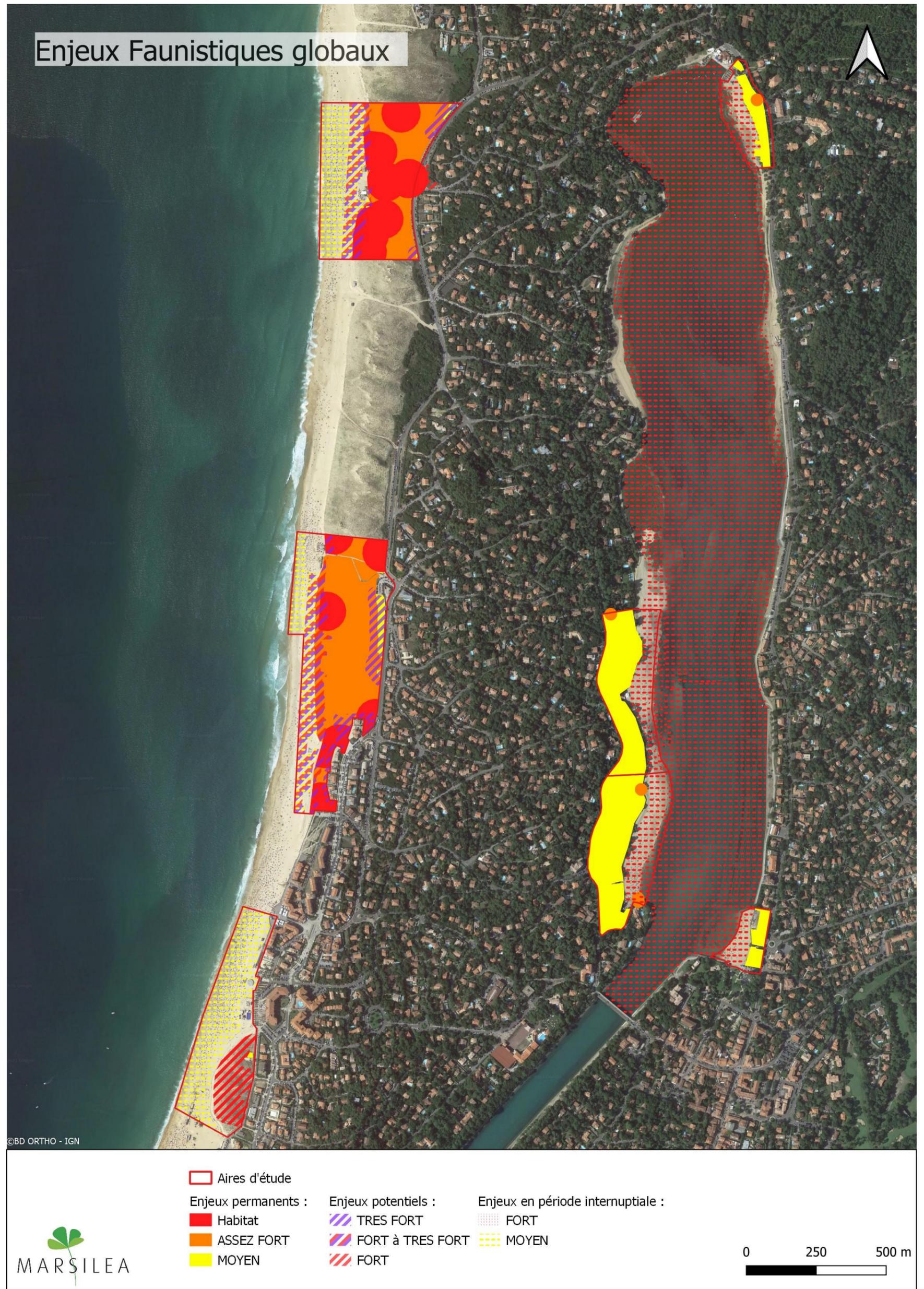


Figure 49 : Représentation des enjeux globaux relatifs à la faune

---

## 5 PRECONISATIONS

---

Toutes les plages prospectées lors de l'année 2021 (plage naturiste, plage de la gravière, plage centrale/sud, plage du parc, plage blanche, plage des chênes lièges, page du Rey) comprennent des enjeux importants qu'ils soient liés aux habitats, à la flore, à la faune ou au cumul des trois compartiments. Tous travaux, ou toutes interventions humaines pourraient potentiellement générer un impact sur les milieux naturels et les espèces.

Les préconisations ci-après sont faites pour prendre en compte dès maintenant les enjeux qui nous paraissent les plus sensibles à l'issue du présent diagnostic mais ne dispensent pas de réaliser les dossiers règlementaires obligatoires à la réalisation de travaux (selon type de travaux) selon le code de l'environnement.

### 5.1 Eviter les zones sensibles

#### 5.1.1 Evitement des habitats sensibles

- Exclure tous travaux/interventions en milieu lagunaire (aquatique – lac d'Hossegor) en raison de l'enjeu assez fort lié à l'habitat de lagune (FV01) et à l'enjeu très fort sur les herbiers à zostères (FV05 et FV06) ;
- Eviter également tous les habitats intertidaux végétalisés au niveau du lac d'Hossegor correspondant à des enjeux assez forts ou forts (habitats du shorre, pelouses du haut-shorre et les pelouses du haut des plages blanche et des chênes lièges – FV08, FV09, FV10, FV11, FV22) ;
- Eviter également les habitats arrière-dunaires d'enjeu FORT et TRES FORT (habitats de dunes grises FV20 et les pelouses arrière-dunaires FV23 et FV24) ;

Les habitats des dunes blanches et des dunes semi-fixées sont également des habitats sensibles mais si les emprises sont limitées et que des mesures de réduction des impacts sont prises, ces habitats sont capables de se régénérer de manière spontanée.

#### 5.1.2 Evitement de la flore sensible

Au regard de la vulnérabilité régionale de certaines espèces, ou des menaces observées sur certaines populations, ou des effectifs observés, certaines stations d'espèces doivent à tout prix être évitées de tout aménagement. C'est le cas de :

- la population de Corbeille d'or des sables en arrière de la route littorale de la plage naturiste ;

- toutes les stations d'Aspérule occidentale ;
- les populations de Frankénie lisse de la plage du Rey ;
- la population de Silène de Porto de la plage du Rey ;
- les populations d'Ornithope cultivé et de Lepture raide des plages blanche et des chênes lièges ;
- les populations de Luzerne marine ;
- les herbiers à zostères des plage du Rey et du Parc.

De nombreuses autres espèces, notamment en milieu dunaire, sont également très sensibles mais, si les impacts restent limités à une part minime de la population, l'effet des aménagements pourrait être négligeable.

### 5.1.3 Evitement de la faune sensible

Concernant la faune, les enjeux importants existant sur les sites d'étude impliquent de privilégier dans la mesure du possible des mesures d'évitement :

- - sur les plages naturiste et de la Gravière :
  - ▶ Evitement des fourrés arrière-dunaires et de leurs abords (ainsi que des abords des habitations adjacentes aux dunes), des pelouses et dunes fixées ou semi-fixées (Lézard ocellé, *T. sericeus*, etc.) ;
  - ▶ Evitement des dunes embryonnaire, blanche et grise (Pipit rousseline, Cochevis huppé, *Chrysolina oceanoripensis*, etc.) ;
  - ▶ Proscrire toute nouvelle coupure du cordon dunaire (ou élargissement des passages existants) pour limiter la fragmentation à l'état actuel (Pipit rousseline, Cochevis huppé, Lézard ocellé, coléoptères, etc.).
  - ▶ Absence d'intervention (et notamment de nettoyage<sup>15</sup>) sur les parties moyennes et hautes des plages ;
  - ▶ Absence d'intervention sur les dunes en périodes de nidification du Pipit rousseline et du Cochevis huppé, soit de (février)-mars à août-(septembre).
- - sur le lac :
  - ▶ Absence d'intervention en période internuptiale sur la partie ouverte du lac (partie en eau, vasières, prés salés et plages), soit de (juillet)-août à avril(-mai) ; si ce n'est pas possible, prévoir une analyse détaillée de l'utilisation du lac par les oiseaux d'eau au

---

<sup>15</sup> Cela concerne tous les débris naturels (bois flotté, algues, galets, restes organiques, etc.) ; les déchets artificiels comme les plastiques (etc.) peuvent (doivent) bien sûr être enlevés.

cours de l'année afin d'identifier les secteurs et périodes les plus sensibles et les éviter.

- ▶ Eviter tous travaux susceptibles d'entraîner des modifications (notamment géomorphologiques, mais également physico-chimiques, etc.) des habitats du lac (vasières, bancs de sable, prés salés, etc.) ;
- ▶ Eviter les arbres, tout particulièrement les Chênes (gîtes potentiels pour les chiroptères, habitat larvaire du Grand capricorne, site de nidification d'oiseaux, etc.) ;
- ▶ Eviter la période de reproduction des oiseaux soit (février)-mars à août-(septembre) pour les travaux au niveau des zones résidentielles et du parc boisé.

*NB. En plus des spécificités évoquées ci-dessus, les mesures concernant les habitats sont également favorables à la faune.*

## 5.2 Atténuer les impacts

- Limitation des emprises des aménagements au strict minimum, et sur les habitats qui auront la capacité de se régénérer spontanément après travaux ;
- Mise en défens des espèces végétales les plus sensibles avant travaux (Œillet des dunes, Astragale de Bayonne, Luzerne marine, Lys des sables ;
- Prendre en compte la localisation des espèces invasives (paragraphe 4.2.6 et cartes) afin d'anticiper des travaux de lutte préalable aux travaux ;
- Adaptation de la période des travaux pour limiter les impacts sur la faune (voir également les mesures d'évitement) :
- Echelonner les éventuels travaux sur les plages et dunes en période inter-nuptiale (un seul site à la fois sur le lac et sur les plages océanes) de manière à ce que les oiseaux puissent se reporter sur d'autres sites en cas de dérangement ;
- Réduire au maximum les emprises sur les zones arbustives et boisées ;
- Si des actions d'élagage ou d'abattage doivent être menées, celles-ci devront être précédées d'inspection préalable des arbres concernés par une personne qualifiée (depuis le sol avec jumelle ou en montant avec endoscope). Les spécimens de chênes pédonculé ou liège, ou les arbres présentant des cavités ou des décollements d'écorces, doivent également être examinés avant toute intervention.

Ces mesures ne sont pas exhaustives, mais données à titre informatif en vue d'une préparation à d'éventuels travaux dans le cadre du plan plages. De manière générale, toutes les mesures habituelles lors de travaux sur les milieux naturels doivent aussi être mises en place : limitation et respect des emprises, précautions relatives aux espèces exotiques et aux habitats sensibles, prévention des pollutions (chimiques, sonores, etc.), limitation de la présence humaine, etc. Un panel complet de mesures précises répondant à des impacts bien définis devra être proposé lors des futurs dossiers réglementaires (Etude d'impacts, Demande de dérogation à la protection des

espèces, note d'incidence au titre de Natura 2000). Dans ces dossiers, ces mesures sont accompagnées de mesures générales notamment lors de la réalisation des travaux ainsi que de mesures de suivis, qui ne sont pas développées ici.

### 5.3 Anticiper les demandes de dérogation à la protection des espèces

La réalisation des travaux d'aménagement va nécessairement avoir un impact sur la flore patrimoniale dunaire, y compris sur la flore protégée. Certaines espèces ne pourront être évitées lors des interventions au regard de leur localisation à proximité immédiate des accès plages. C'est le cas, *a minima*, pour l'Epervière des dunes, le Lys des sables, la Linaire à feuilles de Thym ou encore probablement la Diotis cotonneuse et le Crépis bulbeux. S'agissant d'espèces pionnières, et compte tenu de l'important stock grainier de ces espèces, ces impacts concerneront un nombre de pieds limité et pourraient, semble-t-il, être qualifiés de faibles, voire très faibles. Toutefois, considérant les statuts de protection stricte de ces espèces, des demandes de dérogation à la protection des espèces paraissent obligatoire.

Concernant la faune, des dossiers peuvent aussi s'avérer nécessaires en fonction des projets et travaux associés. Cela concerne notamment les oiseaux, compte-tenu du nombre d'espèces protégées et de l'importance des enjeux associés, voire les Lézards, l'Ecureuil roux, les Chiroptères et/ou le Grand capricorne selon le projet.

Rappelons que la dérogation relative à d'éventuels impacts ne peut être effectuée qu'après avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) pour plusieurs espèces présentes dans les sites d'étude, en particulier le Grand capricorne et quelques oiseaux et chiroptères : c'est pourquoi, nous recommandons de travailler au maximum sur les mesures d'évitement listées au chapitre 5.1.

---

## 6 INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

---

Au travers des prospections estivales (juin 2021) et des données collectées, et des lacunes de connaissance mises en évidence, dans le cadre de la réalisation de dossiers règlementaires nécessitant un état des lieux écologique complet, des inventaires complémentaires seraient à prévoir. Selon le type de projet, mais aussi la localisation et les emprises des travaux, certaines des propositions d'inventaires listées ci-dessous pourraient être obligatoires ou être abandonnées. De même, les pressions d'inventaire pourraient être à adapter.

→ Inventaires floristiques complémentaires :

- ▶ Une campagne en mars-avril pour la recherche des espèces pré-vernales ;
- ▶ Une campagne en septembre pour la recherche et la cartographie des espèces tardives ;
- ▶ En cas de réalisation de travaux sur la lagune d'Hossegor, la réalisation d'une campagne de prospection estivale à l'aide d'un bateau, pour repérer et cartographier les herbiers à zostères ;

→ Inventaires faunistiques

- ▶ Avifaune : deux passages au printemps pour la nidification. En cas de travaux importants en période internuptiale sur le lac (voir sur les plages océanes), une analyse détaillée de l'utilisation du site par les oiseaux d'eaux devra être effectuée sur un cycle annuel (inventaires de terrain, revue bibliographique et consultation de personnes/organismes ressources).
- ▶ Chiroptères : prospections à définir en fonction du projet, pouvant aller jusqu'à un inventaire complet sur un cycle annuel avec recherche de gîtes.
- ▶ Reptiles : quatre passages supplémentaires, notamment en début de printemps (à partir de février-mars) pour mieux détecter les individus de Lézard ocellé (éventuellement avec pose de plaques, si le contexte le permet).
- ▶ Insectes : un passage au printemps (mai) et un en été (août) pour les lépidoptères, un passage en fin d'été pour les orthoptères.
- ▶ Des investigations spécifiques sur les coléoptères endémiques des dunes et les insectes des lasses de mer (selon le projet) ;
- ▶ Une évaluation « gros arbres » (Grand capricorne, Chiroptères, etc.) selon le projet.

---

## 7 BIBLIOGRAPHIE

---

Batifoix W., 2020. Observations de *Charxes jasius* (Linnaeus, 1767) dans le Médoc (Gironde, France) (Lepidoptera Nymphalidae Charaxinae). *Bull. Soc. Linn. Bordeaux*, T. 155, nouv. série, 48(2/3):291-294.

Bensettiti F., Bioret F. & Roland J. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers*. MEDD/MAAPAR/MNHN. La Documentation française, Paris.

Berroneau M., 2014. *Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine*. Cistude Nature, Le Haillan (France).

Biotope, Rivage Pro-Tech, 2012. *Projet de gestion des stocks de sédiments du Lac d'Hossegor – Expertise écologique, Etude faune flore et milieux naturels*. 88p.

Biotope 2015. *Projet de désensablement du Lac d'Hossegor, Investigation « Faune-Flore » - Volet 1, Rapport d'étude*. 45p.

CAILLON A. & LAVOUÉ M., 2016 – *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine. Version 1.0* – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 33 pages + annexes.

Casamajor M.-N. & d'Hondt J.-L. 2018. *Biodiversité des substrats durs du lac marin d'Hossegor. Etat des connaissances et nouvelles données*. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux*, 2-4 : 323-340.

Conservatoire du Littoral, ONF, 2013. *Plan d'aménagement et de gestion du site de la Côte sauvage 2012-2018*. Commune de Soorts-Hossegor 40). 136p.

Cazaban F., 2020. Mouette mélanocéphale, pp. 227-228, in Theillout A., Besnard A., Delfour F. & Barande S. (coord.). *Atlas des oiseaux migrateurs et hivernants d'Aquitaine*. Coll. Patrimoines naturels, 80. MNHN, Paris & LPO, Rochefort (France). 496 p.

Damian-Picollet S., 2020. Goéland marin, p. 244, in Theillout A., Besnard A., Delfour F. & Barande S. (coord.). *Atlas des oiseaux migrateurs et hivernants d'Aquitaine*. Coll. Patrimoines naturels, 80. MNHN, Paris & LPO, Rochefort (France). 496 p.

ENGREF, 1997. *CORINE Biotopes – version originale – Types d'habitats français*. Muséum National d'Histoire Naturelle, Programme LIFE.

Lambinon J., Delvosalle L. & Duvigneaud J. et al., 2004 - *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)*. 5ème éd. du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise. 1167 p.

Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

Siméoni A., 2018. Première mention de reproduction du Pacha à deux queues (*Charaxes jasius*) en Nouvelle Aquitaine. [<http://www.faune-aquitaine.org>]. *Faune-Aquitaine Publication*, #0055-FA2019 : 1-13.

Siméoni A. & Dissard F., 2020. Le Pacha à deux queues (*Charaxes jasius*) en Nouvelle Aquitaine : reproduction et expansion. [<http://www.faune-aquitaine.org>]. *Faune-Aquitaine Publication*, #0060-FA2020 : 1-13.

Tison J-M. & De Foucault B. (coords), 2014. *Flora gallica – Flore de France*. Société Botanique de France. Ed. Biotope, Mèze. 1196 p.

---

## 8 ANNEXES

---

## 8.1 Annexe 1 : liste des observations flore (campagne juin 2021)

Référentiel taxonomique utilisé :		TAXREF13.0
PN	Protection Nationale	Arrêté du 20 janvier 1982 (et modifications ultérieures) relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national
PR	Protection Régionale	Arrêté du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine complétant la liste nationale
PD	Protection Départementale	
DH II & IV	Directive européenne "Habitats Faune Flore" du 21 mai 1992	
	Annexe II	Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC)
	Annexe IV	Espèces d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte
	(*)	Espèces prioritaires
LRN	Liste Rouge des espèces Menacées en France - Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1000 espèces, sous-espèces, variétés (UICN, octobre 2012)	
LRAq	Liste Rouge des espèces Menacées en Aquitaine (CBNSA 2019)	
	EX	Espèce éteinte au niveau mondial
	EW	Espèce éteinte à l'état sauvage
	RE	Espèce disparue de métropole
	CR	Espèce en danger critique
	EN	Espèce en danger
	VU	Espèce vulnérable
	NT	Espèce quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
	LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de métropole est faible)
	DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
	NA	Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle)

Degrés de rareté	TR	Très rare
	R	Rare
	AR	Assez rare
	AC	Assez commun
	C	Commun

DZ	Espèce déterminante de ZNIEFF
----	-------------------------------

Statut d'indigénat	Pl.	Taxon planté et/ou cultivé
	Nat.	Taxon subspontané, naturalisé, adventice
	Ind.	Taxon indigène
	INVASIVE	Espèce invasive avérée ou potentielle

*subsp*

. sous-espèce

*var.* variété

*f.* famille

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plage n° :							Statut de Protection		Statut de patrimonialité					Statut d'indigénat		Niveau d'enjeu	Commentaire
		1	2	3	4	5	6	7	PN	PR	DH II & IV	LRN	LRAq	DZ	Degré de rareté des taxons indigènes	Indigénat	Invasive		
<i>Achillea maritima</i> (L.) Ehrend. & Y.P.Guo, 2005	Diotis cotonneuse, Diotis maritime, Diotis laineux, Othante maritime, Diotis blanc, Santoline-cyprès	x	x							X		LC	LC	X	AR	Ind.		ASSEZ FORT	Responsabilité régionale forte
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire						x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	Canche caryophyllée						x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Aira multiculmis</i> Dumort., 1824	Canche	x					x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Aira praecox</i> L., 1753	Canche printanière	x			x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Alyssum loiseleurii</i> P.Fourn., 1936	Corbeille-d'or des sables, Alysson de Loiseleur	x								X		NT	VU	X	TR	Ind.		TRES FORT	Responsabilité locale (répartition limité) pour la population nationale
<i>Amaranthus deflexus</i> L., 1771	Amarante couchée, Amarante étalée							x				NA a	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Ammophila arenaria</i> (L.) Link, 1827	Oyat, Chiendent marin	x	x	x								LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	x	x	x	x	x		x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Anthemis maritima</i> L., 1753	Anthémis maritime, Camomille maritime		x									LC	NAa		-	Nat.	Emergente	AUCUN	
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante					x						LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Arbutus unedo</i> L., 1753	Arbousier commun, Arbre aux fraises	x	x				x					LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs							x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Artemisia campestris</i> subsp. <i>maritima</i> (DC.) Arcang., 1882	Armoise de Lloyd	x	x	x								LC	LC	X	AC-AR	Ind.		FAIBLE	
<i>Asperula cf. occidentalis</i> Rouy, 1903	Aspérule occidentale		x							X		NT	NT	X	TR	Ind.		TRES FORT	Responsabilité régionale très forte
<i>Astragalus baionensis</i> Loisel., 1807	Astragale de Bayonne	x	x							X		LC	LC	X	R	Ind.		FORT	Responsabilité régionale majeure
<i>Atriplex gr. prostrata</i>	Arroche hastée (groupe)				x							LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	x	x			x						LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Baccharis halimifolia</i> L., 1753	Séneçon en arbre, Baccharis à feuilles d'Halimione	x										NA a	NAa		-	Nat.	Avérée	AUCUN	
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette			x	x		x	x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Beta vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i> (L.) Arcang., 1882	Bette maritime, Betterave maritime				x							LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Briza maxima</i> L., 1753	Brize élevée, Grande Brize	x										LC	LC		AR	Ind.		FAIBLE	Espèce en progression
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou					x						LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Cakile maritima</i> Scop., 1772	Cakilier, Roquette de mer	x	x	x	x	x		x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin				x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Carex arenaria</i> L., 1753	Laïche des sables, Salsepareille des pauvres	x	x	x			x					LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Laïche écartée					x						LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plage n° :							Statut de Protection		Statut de patrimonialité				Statut d'indigénat		Niveau d'enjeu	Commentaire	
		1	2	3	4	5	6	7	PN	PR	DH II & IV	LRN	LRAq	DZ	Degré de rareté des taxons indigènes	Indigénat			Invasive
<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br., 1926	Ficoïde doux, Griffes de sorcière, Figuier des Hottentots							x				NAa	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Catapodium marinum</i> (L.) C.E.Hubb., 1955	Scléropoa marin		x	x								LC	LC		AC-AR	Ind.		FAIBLE	
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazérie rigide	x	x	x	x		x	x				LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Cerastium diffusum</i> Pers., 1805	Céraïste diffuse, Céraïste à quatre étamines		x									LC	LC	17, 33, 47, 64	AC-AR	Ind.		FAIBLE	
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse					x						LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilée	x										LC	LC		AR	Ind.		FAIBLE	En expansion dans milieux rudéraux
<i>Cistus salvifolius</i> L., 1753	Ciste à feuilles de sauge, Mondré	x	x									LC	LC	24,47	AC - AR	Ind.		FAIBLE	Pas d'enjeu sur littoral
<i>Cladanthus mixtus</i> (L.) Chevall., 1827	Anthémis panaché	x	x			x	x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Coicya monensis</i> subsp. <i>cheiranthos</i> (Vill.) Aedo, Leadlay & Muñoz Garm., 1993	Fausse Giroflée		x									LC	LC	X	AR	Ind.		MOYEN	
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liset, Liseron des haies				x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Convolvulus soldanella</i> L., 1753	Liseron des dunes	x	x	x	x	x	x					LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchâtre, Canche des sables	x	x	x								LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Epine noire, Bois de mai	x										LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires				x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Crithmum maritimum</i> L., 1753	Criste marine, Fenouil marin, Perce-pierre, Cassepierre				x	x		x			40	LC	LC	X (en milieu naturel)	AR	Ind.		MOYEN	
<i>Cuscuta cf. gronovii</i> Willd. ex Schult., 1820	Cuscute de Gronovius		x									-	-		-	Nat.		AUCUN	
<i>Cutandia maritima</i> (L.) Benth., 1881	Cutandie maritime	x	x	x								LC	LC	X	AR	Ind.		MOYEN	
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent	x	x		x	x	x	x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse		x									LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	Danthonie, Sieglingie retombante						x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet	x										LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Dianthus gallicus</i> Pers., 1805	Oeillet des dunes	x	x						X			LC	LC	X	TR	Ind.		FORT	Responsabilité régionale
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	x										LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Elytrigia acuta</i> (DC.) Tzvelev, 1973	Chiendent du littoral		x		x	x		x				LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Elytrigia juncea</i> (L.) Nevski, 1936	Agropyre à feuilles de joncs, Chiendent à feuilles de Jonc	x	x	x								LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plage n° :							Statut de Protection		Statut de patrimonialité				Statut d'indigénat		Niveau d'enjeu	Commentaire	
		1	2	3	4	5	6	7	PN	PR	DH II & IV	LRN	LRAq	DZ	Degré de rareté des taxons indigènes	Indigénat			Invasive
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada					x						NAa	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Erodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire	x										LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>bipinnatum</i> (Cav.) Tourlet, 1907	Bec-de-grue poilu	x	x									DD	LC		AC - AR	Ind.		FAIBLE	
<i>Erodium moschatum</i> (L.) L'Hér., 1789	Bec de Cigogne musqué, Bec-de-grue musqué					x						NAa	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée, Ers velu		x									LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes,	x	x	x	x			x			64	LC	LC	X	AC - AR	Ind.		FAIBLE	Très fréquent sur milieux dunaires
<i>Euphorbia paralias</i> L., 1753	Euphorbe maritime, Euphorbe des sables	x	x	x				x				LC	LC	X	C	Ind.		FAIBLE	
<i>Festuca juncifolia</i> St.-Amans, 1821	Fétuque à feuilles de Jonc	x	x	x								LC	LC	X	AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Festuca vasconensis</i> (Markgr.-Dann.) Auquier & Kerguelen, 1976	Fétuque de Gascogne	x	x					x				LC	LC	X	AR	Ind.		ASSEZ FORT	Responsabilité régionale (endémique)
<i>Frankenia laevis</i> L., 1753	Frankénie lisse							x			64	LC	LC	X	AR - R	Ind.		ASSEZ FORT	
<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch, 1845	Fumeterre des murs	x	x			x						LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Fumaria</i> cf. <i>officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	x				x						LC	LC		AR	Ind.		MOYEN	Rare sur le secteur
<i>Galium arenarium</i> Loisel., 1806	Gaillet des sables	x	x	x								LC	LC	X	AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Gamochaeta coarctata</i> (Willd.) Kerguelen, 1987	Gamochaeta coarctata			x								NAa	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles		x		x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert	x										LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Hainardia cylindrica</i> (Willd.) Greuter, 1967	Lepture cylindrique		x		x			x				LC	LC		AR	Ind.		FAIBLE	En expansion
<i>Halimione portulacoides</i> (L.) Aellen, 1938	Obione faux pourpier, Obione Pourpier				x			x				LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	x				x						LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Hedypnois rhagadioloides</i> (L.) F.W.Schmidt, 1795	Hedypnois faux rhagadiole, Bonne-nuit-les-petits, Hédipnoïs de Crète	x										LC	LC		AC - AR	Ind.		FAIBLE	Espèce en progression
<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Immortelle des dunes, Immortelle jaune	x	x	x								LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Herniaria ciliolata</i> Melderis, 1957	Herniaire robuste		x		x							LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Hieracium eriophorum</i> St.-Amans, 1801	Epervière à poils blancs, Epervière des dunes	x	x	x							X	LC	LC	X	AR	Ind.		ASSEZ FORT	Responsabilité régionale forte
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat		x	x	x	x		x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables		x									LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	x	x	x				x	x			LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx							x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Jasione maritima</i> (Duby) Merino, 1906	Jasione maritime		x									LC	LC	X	AC	Ind.		FAIBLE	Présente sur tout le littoral

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plage n° :							Statut de Protection		Statut de patrimonialité				Statut d'indigénat		Niveau d'enjeu	Commentaire	
		1	2	3	4	5	6	7	PN	PR	DH II & IV	LRN	LRAq	DZ	Degré de rareté des taxons indigènes	Indigénat			Invasive
<i>Juncus maritimus</i> Lam., 1794	Jonc maritime						x					LC	LC		AC - AR	Ind.		FAIBLE	
<i>Koeleria arenaria</i> (Dumort.) Ujhelyi, 1970	Koellerie maritime	x	x	x								LC	LC		AR	Ind.		MOYEN	
<i>Lagurus ovatus</i> L., 1753	Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet	x	x	x	x	x	x					LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Leontodon saxatilis</i> Lam., 1779	Liondent faux-pissenlit, Léontodon des rochers	x	x	x		x						LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Lepidium bonariense</i> L., 1753	Passerage de Buenos Aires					x						NA	NA		-	Nat.	X	AUCUN	
<i>Lepidium virginicum</i> L., 1753	Passerage de Virginie					x		x				NA a	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Limonium vulgare</i> Mill., 1768	Statice commun, Saladelle commune						x					LC	LC	30, 40, 64	AR	Ind.		MOYEN	Plus rare au sud Aq
<i>Linaria thymifolia</i> (Vahl) DC., 1805	Linaire à feuilles de thym	x	x	x						X		NT	LC	X	AC - AR	Ind.		ASSEZ FORT	Responsabilité régionale très forte\$
<i>Lobularia maritima</i> (L.) Desv., 1815	Lobulaire maritime, Alysse maritime		x									LC	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace			x	x	x	x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	x										LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	x	x	x								LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Lotus hispidus</i> Desf. ex DC., 1805	Lotier hérissé						x			X		LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline						x	x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde				x							NA a	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Matthiola sinuata</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Matthiole à feuilles sinuées		x									LC	LC	X	AC - AR	Ind.		MOYEN	
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée				x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Medicago littoralis</i> var. <i>littoralis</i> Rohde ex Loisel., 1810		x	x	x	x	x		x				LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	x			x		x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Medicago marina</i> L., 1753	Luzerne marine, Luzerne maritime	x	x							X		LC	LC	X	R	Ind.		ASSEZ FORT	
<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	Luzerne polymorphe, Luzerne à fruits nombreux		x		x	x	x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Oenothera longiflora</i> L., 1771	Herbe aux ânes		x									NA a	NAa		-	Nat.	Emergente	AUCUN	
<i>Oenothera rosea</i> L'Hér. ex Aiton, 1789	Onagre rosée							x				NA a	NAa		-	Nat.	Avérée	AUCUN	
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	x		x								LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Ornithopus compressus</i> L., 1753	Ornithope comprimé						x					LC	LC	24, 64	AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Ornithopus pinnatus</i> (Mill.) Druce, 1907	Ornithope penné		x				x					LC	LC	24, 47, 64	AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Ornithopus sativus</i> Brot., 1804	Ornithope cultivé, Serradelle				x		x					NT	LC	X	R	Ind.		ASSEZ FORT	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plage n° :							Statut de Protection		Statut de patrimonialité				Statut d'indigénat		Niveau d'enjeu	Commentaire	
		1	2	3	4	5	6	7	PN	PR	DH II & IV	LRN	LRAq	DZ	Degré de rareté des taxons indigènes	Indigénat			Invasive
<i>Orobanche L., 1753</i>		x										-	-		-	-	-		
<i>Oxalis corniculata L., 1753</i>	Oxalis corniculé, Trèfle jaune					x						LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Pancratium maritimum L., 1753</i>	Lys de mer, Lis maritime, Lis des sables	x	x	x								LC	NT	X	R	Ind.		FORT	Responsabilité régionale
<i>Parapholis strigosa (Dumort.) C.E.Hubb., 1946</i>	Lepture raide				x	x	x					LC	VU	33, 40, 64	R	Ind.		ASSEZ FORT	
<i>Parietaria judaica L., 1756</i>	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse		x		x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Phleum arenarium L., 1753</i>	Fléole des sables			x								LC	LC	X	AR	Ind.		FAIBLE	Non menacé sur cette partie du territoire
<i>Phytolacca americana L., 1753</i>	Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine	x										NA a	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Pinus pinaster Aiton, 1789</i>	Pin maritime, Pin mésogéen	x	x			x	x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Pittosporum tobira (Thunb.) W.T.Aiton, 1811</i>	Arbre des Hottentots	x	x									NA a	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Plantago arenaria Waldst. &amp; Kit., 1802</i>	Plantain scabre				x							LC	LC		AC - AR	Ind.		FAIBLE	
<i>Plantago coronopus L., 1753</i>	Plantain Corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf, Pied-de-corbeau	x	x	x	x	x	x	x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Plantago lanceolata L., 1753</i>	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	x	x		x	x	x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Poa annua L., 1753</i>	Pâturin annuel		x	x	x	x		x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Polycarpon tetraphyllum (L.) L., 1759</i>	Polycarpon à quatre feuilles, Polycarpe à quatre feuilles	x	x	x	x	x	x	x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Polygonum aviculare L., 1753</i>	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse				x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Polygonum maritimum L., 1753</i>	Renouée maritime	x	x	x								LC	LC	X	AR	Ind.		MOYEN	Responsabilité régionale
<i>Puccinellia maritima (Huds.) Parl., 1850</i>	Atropis maritime						x					LC	LC		AR	Ind.		MOYEN	Limitée au littoral
<i>Quercus suber L., 1753</i>	Chêne liège, Surier	x	x			x	x					LC	LC	X	AC - AR	Ind.		FAIBLE	
<i>Raphanus raphanistrum L., 1753</i>	Ravenelle, Radis sauvage	x	x		x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Robinia pseudoacacia L., 1753</i>	Robinier faux-acacia, Carouge					x						NA a	NAa		-	Nat.	Avérée	AUCUN	
<i>Rostraria cristata (L.) Tzvelev, 1971</i>	Fausse fléole, Rostraria à crête, Koelérie fausse Fléole						x	x				LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Rubia peregrina L., 1753</i>	Garance voyageuse, Petite garance	x	x				x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Rubus L., 1753</i>		x	x				x					-	-		-	-		-	
<i>Rubus ulmifolius Schott, 1818</i>	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme	x										LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Rumex acetosella L., 1753</i>	Petite oseille, Oseille des brebis	x	x									LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Rumex pulcher L., 1753</i>	Patience élégante, Rumex joli				x	x						LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Ruscus aculeatus L., 1753</i>	Fragon, Petit houx, Buis piquant	x										LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Sagina apetala Ard., 1763</i>	Sagine apétale, Sagine sans pétales						x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Salicornia L., 1753</i>							x					-	-		-	-		-	
<i>Salicornia perennis Mill., 1768</i>	Salicorne vivace						x					LC	LC		AR	Ind.		MOYEN	Limitée au littoral

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plage n° :							Statut de Protection		Statut de patrimonialité				Statut d'indigénat		Niveau d'enjeu	Commentaire	
		1	2	3	4	5	6	7	PN	PR	DH II & IV	LRN	LRAq	DZ	Degré de rareté des taxons indigènes	Indigénat			Invasive
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre	x	x									LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun			x	x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Setaria parviflora</i> (Poir.) Kerguelen, 1987	Sétaire à petites fleurs							x				NAa	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Silene gallica</i> L., 1753	Silène de France, Silène d'Angleterre		x	x	x	x	x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène nutans, Silène penché	x										LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Silene portensis</i> L., 1753	Silène de Porto, Silène des ports	x								X		LC	LC	X	AR	Ind.		ASSEZ FORT	
<i>Silene uniflora</i> subsp. <i>thorei</i> (Dufour) Jalas, 1984	Silène de Thore	x	x	x						64		LC	LC	X	AC - AR	Ind.		FAIBLE	Non menacé sur cette partie du territoire
<i>Smilax aspera</i> L., 1753	Salsepareille, Liseron épineux	x										LC	LC	X	R	Ind.		FAIBLE	Répartition limitée mais abondante sur la côte basque et non menacée
<i>Solanum chenopodioides</i> Lam., 1794	Morelle faux chénopode, Morelle sublobée	x				x						NAa	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Solidago virgaurea</i> subsp. <i>macrorhiza</i> (Lange) Nyman, 1879	Solidage verge d'or à grosse racine, Verge-d'or à grosse racine		x							64		LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Sonchus bulbosus</i> (L.) N.Kilian & Greuter, 2003	Crépis bulbeux	x	x	x						X		LC	LC	X	R	Ind.		ASSEZ FORT	Responsabilité régionale
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse	x	x	x	x	x		x				LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Spartina alterniflora</i> Loisel., 1807	Spartine à feuilles alternes				x		x					NAa	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Spergula marina</i> (L.) Bartl. & H.L.Wendl., 1825	Spergulaire du sel						x					LC	LC		AR	Ind.		MOYEN	Plus rare au sud de l'Aquitaine
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace	x			x	x	x					NAa	NAa		-	Nat.	Avérée	AUCUN	
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline					x						LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Stenotaphrum secundatum</i> (Walter) Kuntze, 1891	Sténotaphrum							x				NA	NA		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Suaeda maritima</i> (L.) Dumort., 1827	Soude maritime, Suéda maritime						x					LC	LC		AR	Ind.		FAIBLE	Non menacée
<i>Tamarix</i> L., 1753				x								-	-		-	-	-	-	
<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780							x					-	-		-	-	-	-	
<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	Thésium couché	x	x							33		LC	LC		AR	Ind.		MOYEN	
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune				x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Trifolium resupinatum</i> L., 1753	Trèfle renversé, Trèfle de Perse						x					LC	LC	33, 40, 64	AR	Ind.		MOYEN	
<i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	Trèfle rude, Trèfle scabre	x	x	x	x							LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Triglochin maritima</i> L., 1753	Troscart maritime						x					LC	LC		AC - AR	Ind.		FAIBLE	Non menacé
<i>Tripolium pannonicum</i> (Jacq.) Dobrocz., 1962	Aster maritime, Aster de Hongrie						x			64		LC	LC		AC - AR	Ind.		MOYEN	
<i>Tuberaria guttata</i> (L.) Fourr., 1868	Hélianthème taché		x				x					LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plage n° :							Statut de Protection		Statut de patrimonialité				Statut d'indigénat		Niveau d'enjeu	Commentaire	
		1	2	3	4	5	6	7	PN	PR	DH II & IV	LRN	LRAq	DZ	Degré de rareté des taxons indigènes	Indigénat			Invasive
<i>Ulex europaeus L., 1753</i>	Ajonc d'Europe, Bois jonc, Jonc marin, Vigneau, Landier	x	x									LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Vicia segetalis Thuill., 1799</i>	Vesce des moissons		x									LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821</i>	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome				x	x						LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Vulpia fasciculata (Forssk.) Fritsch, 1909</i>	Vulpie à une seule glume, Vulpie à une glume	x	x	x	x	x	x	x				LC	LC		AC	Ind.		FAIBLE	
<i>Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel., 1805</i>	Vulpie queue-de-rat, Vulpie Queue-de-souris	x										LC	LC		C	Ind.		FAIBLE	
<i>Yucca gloriosa L., 1753</i>	Yucca	x										NAa	NAa		-	Nat.	Potentielle	AUCUN	
<i>Zostera marina L., 1753</i>	Zostère maritime, Varech des bords de mer, Varech marin						x				X	LC	EN	X	R	Ind.		TRES FORT	
<i>Zostera noltei Hornem., 1832</i>	Varech de Nolti, Zostère naine						x					LC	VU	X	R	Ind.		FORT	

1-Plage naturiste / 2- Plage de la gravière / 3-Plage Centrale – Sud / 4 - Plage blanche / 5 - Plage des chênes lièges / 6 - Plage du Rey / 7 - Plage du parc

## 8.2 Annexe 2 : Liste globale des espèces animales tirées de la bibliographie et de la phase d'enquête

Source								Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèce d'intérêt potentielle avant terrain	Statut local (oiseaux)			
A	B	C	D	E	F	G	H				Nicheur	Estivant / nicheur alentours	Migrateur	Hivernant
<b>Oiseaux</b>														
	X							<i>Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)</i>	Epervier d'Europe	NON - espèce commune et/ou non menacée	Possible		?	?
X	X							<i>Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)</i>	Chevalier guignette	NON - espèce régulière en migration et/ou hivernage			X	X
			X					<i>Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)</i>	Mésange à longue queue	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			
	X			X				<i>Alauda arvensis Linnaeus, 1758</i>	Alouette des champs	OUI - cortège			X	
X	X		X					<i>Alca torda Linnaeus, 1758</i>	Petit pingouin, Pingouin torda	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X	X
X	X	X						<i>Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)</i>	Martin-pêcheur d'Europe	OUI - cortège			X	X
			X					<i>Anas crecca Linnaeus, 1758</i>	Sarcelle d'hiver	OUI - cortège			?	
	X							<i>Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758</i>	Canard colvert	OUI - cortège			X	?
	X		X					<i>Anser anser (Linnaeus, 1758)</i>	Oie cendrée	OUI - cortège			X	
				X				<i>Anthus campestris (Linnaeus, 1758)</i>	Pipit rousseline	OUI	Probable		?	
	X		X	X				<i>Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)</i>	Pipit farlouse	OUI - cortège			X	?
	X							<i>Apus apus (Linnaeus, 1758)</i>	Martinet noir	NON - milieux secondaires pour la nidification	Possible		X	
	X	X						<i>Ardea cinerea Linnaeus, 1758</i>	Héron cendré	NON - espèce commune et/ou non menacée		X	X	X
	X	X	X					<i>Arenaria interpres (Linnaeus, 1758)</i>	Tournepiere à collier	OUI - cortège			X	X
X								<i>Branta bernicla (Linnaeus, 1758)</i>	Bernache cravant	OUI - cortège				X
	X							<i>Burhinus oediconemus (Linnaeus, 1758)</i>	Oediconème criard	NON - occasionnel sur plages				Occasionnel
	X							<i>Calidris alba (Pallas, 1764)</i>	Bécasseau sanderling	OUI - cortège			X	X
X	X	X						<i>Calidris alpina (Linnaeus, 1758)</i>	Bécasseau variable	OUI - cortège			X	X
X								<i>Calidris canutus (Linnaeus, 1758)</i>	Bécasseau maubèche	OUI - cortège			?	
X								<i>Calidris minuta (Leisler, 1812)</i>	Bécasseaux minutes	OUI - cortège			?	
	X							<i>Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)</i>	Linotte mélodieuse	OUI - cortège			X	?
	X			X				<i>Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)</i>	Chardonneret élégant	OUI	Probable		X	X
	X		X	X				<i>Chloris chloris (Linnaeus, 1758)</i>	Verdier d'Europe	OUI	Probable			?
	X			X	X			<i>Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820</i>	Grimpereau des jardins	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			?
X		X			X			<i>Charadrius alexandrinus Linnaeus, 1758</i>	Gravelot à collier interrompu	OUI		?	?	
X	X	X						<i>Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758</i>	Grand Gravelot	OUI - cortège			X	X
	X							<i>Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)</i>	Guifette noire	OUI - cortège			X	
X	X	X	X					<i>Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)</i>	Mouette rieuse	OUI - cortège		X	X	X
	X							<i>Clamator glandarius (Linnaeus, 1758)</i>	Coucou geai	NON - occasionnel			Occasionnel	

Source									Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèce d'intérêt potentielle avant terrain	Statut local (oiseaux)			
A	B	C	D	E	F	G	H	Nicheur				Estivant / nicheur alentours	Migrateur	Hivernant	
	X								<i>Columba livia f. domestica</i>	Pigeon biset domestique	NON - espèce exotique	Probable			X
	X		X						<i>Columba palumbus Linnaeus, 1758</i>	Pigeon ramier	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable		X	X
	X	X							<i>Corvus corone Linnaeus, 1758</i>	Corneille noire	NON - espèce commune et/ou non menacée	Possible		X	X
			X						<i>Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)</i>	Mésange bleue	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			?
			X						<i>Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)</i>	Pic épeiche	NON - espèce commune et/ou non menacée	Possible			
			X						<i>Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)</i>	Pic épeichette	NON - habitats secondaires	?			
X	X	X							<i>Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)</i>	Aigrette garzette	OUI - cortège		X	X	X
	X				X				<i>Emberiza cirius Linnaeus, 1758</i>	Bruant zizi	NON - espèce commune et/ou non menacée	Possible			X
	X		X	X	X				<i>Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)</i>	Rougegorge familier	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			X
	X				X				<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	OUI - cortège			X	
		X							<i>Falco peregrinus Tunstall, 1771</i>	Faucon pèlerin	OUI - cortège			X	?
	X								<i>Falco subbuteo Linnaeus, 1758</i>	Faucon hobereau	OUI - cortège		?	X	
	X								<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>	Faucon crécerelle	NON - espèce commune	Possible			
	X								<i>Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)</i>	Gobemouche noir	OUI - cortège			X	
	X		X	X	X				<i>Fringilla coelebs Linnaeus, 1758</i>	Pinson des arbres	OUI - cortège	Probable		X	?
	X								<i>Fulmarus glacialis (Linnaeus, 1760)</i>	Pétrel fulmar, Fulmar boréal	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X	X
	X			X	X				<i>Galerida cristata (Linnaeus, 1758)</i>	Cochevis huppé	OUI	Probable			X
X									<i>Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)</i>	Bécassine des marais	OUI - cortège			?	?
	X								<i>Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)</i>	Geai des chênes	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			?
X	X	X	X						<i>Gavia arctica (Linnaeus, 1758)</i>	Plongeon arctique	OUI - cortège				Occasionnel
X	X	X	X						<i>Gavia immer (Brünnich, 1764)</i>	Plongeon imbrin	OUI - cortège				X
X		X	X						<i>Gavia stellata (Pontoppidan, 1763)</i>	Plongeon catmarin	OUI - cortège				Occasionnel
X		X							<i>Haematopus ostralegus Linnaeus, 1758</i>	Huîtrier pie	OUI - cortège			X	X
X									<i>Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)</i>	Echasse blanche	OUI - cortège			?	
	X				X				<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	Hypolaïs polyglotte	NON - espèce commune et/ou non menacée	Possible		X	
	X								<i>Hirundo rustica Linnaeus, 1758</i>	Hirondelle rustique	OUI	Possible		X	
X	X	X	X						<i>Hydrobates leucorhous (Vieillot, 1818)</i>	Océanite cul-blanc	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X	
X									<i>Hydrobates pelagicus (Linnaeus, 1758)</i>	Océanite tempête	NON - espèce marine (cortège pélagique)				?
	X	X	X						<i>Hydrocoloeus minutus (Pallas, 1776)</i>	Mouette pygmée	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X	X
X									<i>Hydroprogne caspia (Pallas, 1770)</i>	Sterne caspienne	OUI - cortège			?	
X	X	X	X						<i>Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)</i>	Mouette mélanocéphale	OUI			X	X
			X						<i>Jynx torquilla Linnaeus, 1758</i>	Torcol fourmilier	OUI	?	?		
	X	X							<i>Larus argentatus Pontoppidan, 1763</i>	Goéland argenté	OUI - cortège			X	X
	X	X							<i>Larus cachinnans Pallas, 1811</i>	Goéland pontique	OUI - cortège			X	X
	X								<i>Larus canus Linnaeus, 1758</i>	Goéland cendré	OUI - cortège			X	X

Source								Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèce d'intérêt potentielle avant terrain	Statut local (oiseaux)			
A	B	C	D	E	F	G	H				Nicheur	Estivant / nicheur alentours	Migrateur	Hivernant
X								<i>Larus delawarensis</i> Ord, 1815	Goéland à bec cerclé	OUI – cortège				?
X	X	X			X			<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	Goéland brun	OUI – cortège			X	X
	X							<i>Larus hyperboreus</i> Gunnerus, 1767	Goéland bourgmestre	OUI – cortège				Occasionnel
	X	X						<i>Larus marinus</i> Linnaeus, 1758	Goéland marin	OUI, enjeu en hivernage			X	X
	X	X			X			<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	Goéland leucophée	OUI – cortège		X	X	X
X		X						<i>Limosa lapponica</i> (Linnaeus, 1758)	Barge rousse	OUI – cortège			X	X
	X		X					<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	NON - espèce commune et/ou non menacée	?			X
X								<i>Melanitta nigra</i> (Linnaeus, 1758)	Macreuse noire	OUI – cortège				
X								<i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758	Harle bièvre	OUI – cortège				
X	X							<i>Mergus serrator</i> Linnaeus, 1758	Harle huppé	OUI – cortège				X
			X					<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	NON - pas d'indice de nidification sur le site		?	?	
	X							<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Milan royal	OUI – cortège			X	
	X							<i>Morus bassanus</i> (Linnaeus, 1758)	Fou de Bassan	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X	X
	X	X		X	X			<i>Motacilla alba alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable		X	X
	X				X			<i>Motacilla alba yarrellii</i> Gould, 1837	Bergeronnette de Yarrel	NON - individus en migration, hivernage			X	X
	X			X	X			<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	NON - pas d'indice de nidification sur le site		?	X	
	X							<i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	Nette rousse	OUI – cortège				Occasionnelle
X								<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	OUI – cortège				X
	X				X			<i>Numenius phaeopus</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis corlieu	OUI – cortège			X	
	X		X		X			<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	OUI – cortège			X	
X		X						<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	Balbusard pêcheur	OUI – cortège			X	
	X		X	X	X			<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			X
	X		X	X	X			<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			X
	X							<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	NON - Habitats de reproduction absents				X
X	X	X						<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	OUI – cortège		X	X	X
	X		X					<i>Phalaropus fulicarius</i> (Linnaeus, 1758)	Phalarope à bec large	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X	
	X		X	X	X			<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			?
			X					<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	NON - espèce non menacée	Possible			
			X					<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	NON - espèce commune et/ou non menacée	?		?	?
			X					<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	NON - espèce commune et/ou non menacée	Possible			X
			X					<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert	NON - espèce commune et/ou non menacée	?			X
	X							<i>Platalea leucorodia</i> Linnaeus, 1758	Spatule blanche	OUI – cortège			X	
	X		X					<i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	OUI – cortège			Occasionnel	
X	X	X						<i>Pluvialis squatarola</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier argenté	OUI – cortège			X	X
X								<i>Podiceps auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Grèbe esclavon	OUI – cortège				X
	X	X						<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus 1758)	Grèbe huppé	OUI – cortège			X	X
X								<i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831	Grèbe à cou noir	OUI – cortège				X

Source									Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèce d'intérêt potentielle avant terrain	Statut local (oiseaux)				
A	B	C	D	E	F	G	H	Nicheur				Estivant / nicheur alentours	Migrateur	Hivernant		
	X								<i>Puffinus mauretanicus</i> Lowe, 1921	Puffin des Baléares	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X		
		X							<i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	Avocette élégante	OUI – cortège			X		
	X		X						<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			?	
	X		X						<i>Rissa tridactyla</i> (Linnaeus, 1758)	Mouette tridactyle	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X		
	X		X						<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			X	
X									<i>Somateria mollissima</i> (Linnaeus, 1758)	Eider à duvet	OUI – cortège				?	
	X		X						<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	OUI – cortège			X	?	
	X								<i>Stercorarius parasiticus</i> (Linnaeus, 1758)	Labbe parasite	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X		
	X								<i>Stercorarius skua</i> (Brünnich, 1764)	Grand Labbe	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X	X	
X	X	X	X						<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	OUI – cortège			X		
	X	X	X						<i>Sterna paradisaea</i> Pontoppidan, 1763	Sterne arctique	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X		
	X								<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	Sterne naine	OUI – cortège			Occasionnel		
	X		X						<i>Streptopelia decaocto</i> (Fridvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			X	
	X			X	X				<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Etourneau sansonnet	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable		X	X	
					X				<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable				
	X								<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	NON – données d'absence	Absent				
	X								<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	OUI – cortège			X	X	
X	X	X	X						<i>Thalasseus sandvicensis</i> (Latham, 1787)	Sterne caugek	OUI – cortège			X	X	
	X								<i>Tringa erythropus</i> (Pallas, 1764)	Chevalier arlequin	OUI – cortège			X		
	X	X							<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur	OUI – cortège			X	X	
X	X								<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier gambette	OUI – cortège			X	X	
	X		X						<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			X	
	X		X	X	X				<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable			X	
	X			X	X				<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	NON - espèce commune et/ou non menacée	Possible			X	
	X			X	X				<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	NON - espèce commune et/ou non menacée	Probable				
X	X								<i>Uria aalge</i> (Pontoppidan, 1763)	Guillemot de Troil	NON - Espèce marine (cortège pélagique)			X	X	
			X						<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	OUI – cortège			?	?	
	X								<i>Xema sabini</i> (Sabine, 1819)	Mouette de Sabine	NON - espèce marine (cortège pélagique)			X		
<b>Mammifères</b>																
	X								<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Ecureuil roux	NON - espèce commune et/ou non menacée					
					X				<i>Talpa aquitania</i> Nicolas, Martinez-Vargas & Hugot, 2017	Taupe d'Aquitaine	NON - espèce commune et/ou non menacée					
						X			<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	OUI – cortège					
						X			<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	OUI – cortège					
						X			<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer	OUI – cortège					
						X			<i>Nyctalus lasiopterus</i> (Schreber, 1780)	Grande noctule	OUI – cortège					
						X			<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	OUI – cortège					

Source								Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèce d'intérêt potentielle avant terrain	Statut local (oiseaux)			
A	B	C	D	E	F	G	H				Nicheur	Estivant / nicheur alentours	Migrateur	Hivernant
							X	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	OUI – cortège				
							X	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	OUI – cortège				
							X	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux	OUI – cortège				
							X	<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris	OUI – cortège				
<b>Reptiles</b>														
							X	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies	NON - espèce commune ou non menacée				
							X	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	NON - espèce commune ou non menacée				
							?	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé	OUI				
<b>Autres insectes</b>														
				X				<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns	NON - espèce commune ou non menacée				
				X				<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun	NON - espèce commune ou non menacée				
				X				<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Belle dame	NON - espèce commune ou non menacée				
				X				<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain	NON - espèce commune ou non menacée				
				X				<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron	NON - espèce commune ou non menacée				
				X				<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis	NON - espèce commune ou non menacée				
X								<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	NON - espèce commune ou non menacée				
					X		X	<i>Labidura riparia</i> (Pallas, 1773)	Perce-oreille des plages	OUI				
							X	<i>Nebria complanata</i> (Linnaeus, 1767)	Nébrie des sables	OUI				
							X	<i>Phaleria cadaverina</i> (Fabricius, 1792)		OUI				
							X	<i>Thorectes sericeus</i> (Jeckel, 1865)		OUI				
					X			<i>Cochlicella acuta</i> (O.F. Müller, 1774)	Cornet étroit	NON				
					X			<i>Theba pisana</i> (O.F. Müller, 1774)	Caragouille rosée	NON				

A : ZNIEFF Lac hossegor / B : FAUNE AQ / C : Biotope, 2015 / D : Biotope, 2012 / E : FAUNA uniquement secteur plage naturiste / F : Cons lit PG côte sauvage 2013 / G : GCA / H : Docob.